

# La place de l'adjectif épithète dans le français du XVII<sup>e</sup> siècle

Mémoire de maîtrise  
en philologie romane  
Institut des langues romanes  
et classiques  
Université de Jyväskylä

avril 2000

Päivi Sikkilä

Tiedekunta <b>HUMANISTINEN</b>	Laitos Romaanisten ja klassisten kielten laitos
Tekijä	Päivi Sikkilä
Työn nimi	La place de l'adjectif épithète dans le français du XVII <sup>e</sup> siècle
Oppiaine	Romaaninen filologia
Työn laji	Pro gradu-tutkielma
Aika	Huhtikuu 2000
	Sivumäärä 75 s. + liitteet 11 s.
<p>Tiivistelmä - Abstract</p> <p>Tämän tutkielman tarkoituksena on selvittää, miten ranskan adjektiiviattribuutti sijoittuu pääsanaansa nähden 1600-luvun kielessä. Tutkielman aineisto on kerätty kolmesta erityyppisestä 1600-luvulla kirjoitetusta teoksesta, jotka ovat Bernard Fontenellen <i>Entretiens sur la pluralité des mondes</i>, Madame de Lafayetten <i>La Princesse de Clèves</i>, sekä Blaise Pascalin <i>Pensées</i>.</p> <p>Yhteensä aineisto koostuu 1579 adjektiiviattribuutista; nämä esiintymät puolestaan koostuvat 416 eri adjektiivista. Lausekkeita, joissa kaksi tai useampi adjektiiviattribuutti määrittää samaa pääsanaa, on yhteensä 89.</p> <p>Johdannossa esitellään ensin adjektiivin syntaktiset tehtävät lauseessa, sekä määritellään ranskan adjektiiviattribuutti. Adjektiiviattribuutin paikan vaihtelu suhteessa pääsanaansa on eräs romaanisten kielten erityispiirteistä. Johdannossa käydään läpi adjektiiviattribuutin käyttöä latinasta keskiajan ranskan ja 1600-luvun ranskan kautta aina nykykieleen saakka. Ns. moninkertaisten adjektiivien käyttöä käsitellään omassa luvussaan. Lopuksi esitellään adjektiivien semanttista jaottelua lähinnä Catherine Kerbrat-Orecchionin teorian mukaisesti.</p> <p>Analyyssissä tarkastellaan ensisijaisesti erilaisia syntaktisia tekijöitä, jotka säätelevät adjektiiviattribuutin paikkaa. Adjektiivien luokittelu paikan mukaan osoittaa, että 39.455 % aineiston adjektiiveista sijoittuu pääsanansa eteen, kun taas 60.545 %:ssa tapauksia pääsana edeltää adjektiivia. Aineiston tarkasteleminen osoittaa, että 1600-luvulla ranskan adjektiivin paikka on jo suhteellisen vakiintunut, ja että useimpien adjektiivien ensisijainen paikka on pääsanana jäljessä. Mitä tulee tapauksiin, joissa kaksi tai usempi adjektiiviattribuutti määrittää samaa pääsanaa, voidaan todeta, että adjektiivien keskinäinen järjestys määräytyy pitkälti niiden pituuden mukaan: pituudeltaan lyhempi adjektiivi asettuu yleensä useampitavuisen adjektiivin edelle.</p>	
Asiasanat	adjectif épithète, adjectif subjectif, adjectif objectif, syntagme nominal, échelle argumentative
Säilytyspaikka	Aallon kirjasto
Muita tietoja	

# TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
1.1. Le but du travail	1
1.2. Le corpus	2
1.2.1. Le choix du corpus	2
1.2.2. Ouvrages et auteurs	3
1.3. L'adjectif épithète	6
1.3.1. Remarques préliminaires	6
1.3.2. L'évolution de la place épithétique de l'adjectif	10
1.3.2.1. La place de l'épithète en latin	10
1.3.2.2. La place de l'épithète en français jusqu'au XVI <sup>e</sup> siècle	12
1.3.2.3. La place de l'épithète au XVII <sup>e</sup> siècle	15
1.3.3. La place de l'épithète en langue moderne	19
1.3.3.1. Remarques préliminaires	19
1.3.3.2. Adjectifs à place fixe en français moderne	20
1.3.3.3. Adjectifs à place variable en français moderne	21
1.3.4. Épithètes multiples	23
1.3.4.1. Remarques préliminaires	23
1.3.4.2. Remarques historiques	24
1.3.4.3. Remarques sur l'ordre mutuel des épithètes multiples	25
1.4. La catégorisation sémantique des adjectifs	27
1.4.1. Remarques préliminaires	27
1.4.2. Adjectifs objectifs	29
1.4.3. Adjectifs subjectifs	30
1.4.3.1. Remarques préliminaires	30
1.4.3.2. Adjectifs affectifs	31
1.4.3.3. Adjectifs évaluatifs	31
2. ANALYSE	36
2.1. L'introduction	36
2.2. Adjectifs épithètes antéposés	39

2.2.1. Remarques préliminaires	39
2.2.2. Adjectifs à place fixe	41
2.3. Adjectifs à place variable	44
2.3.1. Remarques préliminaires	44
2.3.2. Adjectifs à une valeur affective	44
2.3.2.1. Remarques préliminaires	44
2.3.2.2. Adjectifs à valeur appréciative	45
2.3.2.3. Adjectifs à valeur dépréciative	47
2.3.3. Adjectifs à double interprétation	47
2.3.4. Cas divers	51
2.4. Adjectifs épithètes postposés	55
2.4.1. Remarques préliminaires	55
2.4.2. Adjectifs à place fixe	57
2.4.2.1. Adjectifs relationnels	57
2.4.2.2. Adjectifs suivis d'un complément	58
2.4.2.3. Adjectifs verbaux	59
2.4.2.4. Épithètes à préfixe <i>in-</i> , <i>dé-</i> , <i>dis-</i> ou <i>mé-</i>	60
2.4.3. Adjectifs occasionnellement postposés	63
2.5. Adjectifs épithètes multiples	65
2.5.1. Remarques préliminaires	65
2.5.2. Adjectifs antéposés	67
2.5.3. Adjectifs postposés	68
2.5.4. L'adjectif antéposé et l'adjectif postposé	71
3. CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE	76
ANNEXES	

## INTRODUCTION

### 1.1. Le but du travail

Le but du présent travail est d'examiner la place de l'adjectif épithète dans le français du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce siècle, l'époque de la création de la langue classique, sera représenté dans notre travail par trois œuvres, *Entretiens sur la pluralité des mondes* de Bernard Fontenelle, *La Princesse de Clèves* de Madame de La Fayette et *Pensées* de Blaise Pascal<sup>1</sup>.

La position des adjectifs épithètes est un problème épineux de la syntaxe française. L'histoire de la langue révèle qu'à l'intérieur d'un groupe nominal, la place de l'adjectif épithète a subi des modifications. L'ancien français et le moyen français préféraient l'ordre adjectif + substantif tandis que l'ordre inverse, substantif + adjectif est statistiquement le plus fréquent dans la langue moderne. La langue classique du XVII<sup>e</sup> siècle représente une époque de transition: dans cette période-là, la position moderne de l'adjectif commença à s'établir.

Dans l'introduction, nous présenterons d'abord les différentes fonctions d'adjectif, et nous concentrerons, ensuite, sur la fonction d'adjectif épithète. Les différentes positions (*antéposition, postposition*) de l'adjectif épithète français seront traitées dans un aperçu historique sur la place de l'épithète. Nous partirons du latin, et en arriverons à la langue moderne, tout en mettant l'accent sur la langue du siècle qui nous intéresse le plus, c'est-à-dire le XVII<sup>e</sup> siècle. Les usages de l'ancien et du moyen français, ainsi que ceux du XVII<sup>e</sup> siècle seront présentés à l'aide de nombreux exemples tirés de la littérature de l'époque en question.

L'unité de langue la plus importante de notre travail est le groupe nominal. Le groupe nominal, ou le syntagme nominal (SN)<sup>2</sup> a toujours un substantif comme noyau du

---

1 Butor, M. - Didier, B. éd., *Madame de La Fayette, La Princesse de Clèves*. Paris 1991. (=C), Cubaud, P. éd., *Bernard Fontenelle, Entretiens sur la pluralité des mondes*. cedric.cnam.fr <URL:<http://cedric.cnam.fr/ABU/go?plural3.html>>le 9 mai 1999. (= E), Dubreucq, E. éd., *Blaise Pascal, Pensées*. Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers. cedric.cnam.fr <URL:<http://cedric.cnam.fr/ABU/go?penseesXX1.html>>le 10 mai 1999. (=P)

2 Selon la terminologie de la linguistique générative et transformationnelle, qui définit la phrase de base comme formée de deux parties, syntagme nominal (SN) et syntagme verbal (SV), Dubois, J. - Dubois-Charlier, F. *Éléments de linguistique française*. Syntaxe. Paris 1970, 15 et 18.

groupe. Les autres éléments du SN se regroupent autour du noyau; c'est surtout ce regroupement qui nous intéresse.

En plus de la position antéposée ou postposée de l'adjectif, nous nous intéressons à l'ordre des adjectifs. Nous essaierons d'établir des principes généraux régissant l'ordre dans lequel les deux (ou plusieurs) adjectifs se combinent. Notre hypothèse est que le français favorise l'ordre adjectif court-adjectif plus long.

A la fin de l'introduction, nous présenterons la théorie de la subjectivité et de l'objectivité des adjectifs de Catherine Kerbrat-Orecchioni<sup>3</sup>. Le système de catégorisation des adjectifs de Kerbrat-Orecchioni vous offrira un modèle élaboré de classification des adjectifs. La terminologie de Kerbrat-Orecchioni nous semble exploitable surtout dans l'analyse des adjectifs multiples. Pour approfondir la théorie de la catégorisation, nous nous aiderons aussi de l'analyse sémantique des adjectifs de Sorin Stati<sup>4</sup> et de la théorie des échelles argumentatives d'Oswald Ducrot.<sup>5</sup>

## 1.2. Le corpus

### 1.2.1. Le choix du corpus

Notre corpus contient 1579 occurrences des 416 adjectifs différents. Le corpus est constitué par des passages de trois ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle, chacun représentant un genre différent. Ce sont *La Princesse de Clèves (Cl)* de Madame de La Fayette<sup>6</sup>, *Pensées (P)* de Blaise Pascal et *Entretiens sur la pluralité des mondes (E)* de Bernard Fontenelle. De chacune de ces trois œuvres nous avons sélectionné environ 100 pages de texte pour le corpus. Le principe a été d'y dépouiller une partie du début, une partie du milieu, et une partie de la fin de chaque ouvrage. Ainsi, nous croyons arriver à la présentation la plus objective possible des adjectifs dans les ouvrages choisis.

---

3 Kerbrat-Orecchioni, C. *L'énonciation*. De la subjectivité dans le langage. Paris 1980.

4 Stati, S. *La sémantique des adjectifs en langues romanes*. Documents de linguistique quantitative 39. Saint-Sulpice-de-Favières 1979.

5 Ducrot, O. *Les échelles argumentatives*. Paris 1980.

6 Le nom de l'écrivain s'écrit soit *de la Fayette* soit avec une soudure: *de Lafayette*.

Selon ce principe, les adjectifs de *La Princesse de Clèves* ont été tirés des pages 3 à 36, 137 à 170 et 237 à 269. En ce qui concerne l'ouvrage de Pascal et celle de Fontenelle, nous nous sommes servie des versions accessibles sur l'Internet<sup>7</sup>. Les pages de ces éditions intégrales n'étant pas numérotées il nous a été nécessaire de créer une pagination. Ainsi, les passages choisis des *Pensées* correspondent aux pages 4 à 20, 55 à 69 et 120 à 139 et ceux des *Entretiens sur la pluralité des mondes* aux pages 1 à 13, 23 à 33 et 44 à 58.

Dans l'analyse du travail, les épithètes du corpus seront traitées selon leur position. Nous avons repéré 623 cas d'épithètes antéposées au substantif et 956 cas où l'épithète est en postposition. Le pourcentage de l'antéposition est ainsi de 39.455 et celui de la postposition de 60.545. Les occurrences des adjectifs épithètes antéposées seront dépouillées aux chapitres 2.2 et 2.3 et celles des adjectifs épithètes postposées aux chapitres 2.3. et 2.4. Nous essayerons de motiver la place de chaque épithète du corpus. En premier lieu, notre point de vue sera syntaxique, mais les motifs sémantiques ne pourront pas être exclus non plus.

Le corpus contient un total de 89 syntagmes où il y a au moins deux adjectifs épithètes qui qualifient le même substantif. Ces syntagmes adjectivaux seront examinés selon la position des adjectifs successifs: les adjectifs peuvent prendre place devant le substantif, après le substantif ou de l'un et l'autre côté du substantif. Dans l'analyse (au chapitre 2.5.) nous examinerons surtout l'ordre mutuel de ces adjectifs multiples.

### **1.2.2. Ouvrages et auteurs**

Bernard Le Bovier de Fontenelle (1657-1757), écrivain et philosophe, composa de la poésie, des opéras, des pastorales, des lettres galantes et des ouvrages scientifiques et philosophiques. Ce sont ces derniers qui lui garantirent le succès définitif. Par ses ouvrages de vulgarisation scientifique, il rendit la philosophie et la science populaires

---

7 Sur <http://cedric.cnam.fr/ABU>

en France. Au moment de la querelle entre les Anciens et les Modernes<sup>8</sup>, Fontenelle prit parti pour les Modernes.<sup>9</sup>

En 1686, Fontenelle publia *Entretiens sur la pluralité des mondes*, où l'auteur expose le système du monde. On y admira surtout la clarté des idées et du langage, permettant à chacun de découvrir les matières scientifiques, plus précisément les découvertes de Galilée<sup>10</sup> et le système de Descartes<sup>11</sup> sur les tourbillons. L'ouvrage philosophique la plus significative de Fontenelle est *Histoire des oracles* (1686), qui est tiré d'un ouvrage latin du hollandais Van Dale.<sup>12</sup>

Blaise Pascal (1623-1662) est connu comme écrivain, mathématicien et philosophe. Ses deux ouvrages principaux sont les *Provinciales*, une collection de lettres, et les *Pensées*, un ouvrage d'apologétique religieuse. Les 18 lettres des *Provinciales* furent publiées pendant les années 1656-1657. Ce sont des lettres où Pascal aborde des questions religieuses tout en prenant parti contre les jésuites<sup>13</sup>. Pascal était, lui-même, fortement influencé par des thèses jansénistes<sup>14</sup>, une secte religieuse qui

---

8 Les Anciens, Boileau (Nicolas Boileau 1636-1711, poète, Limouzin-Lamothe, R. 'Boileau', *DBF* 6/1954, 794) en tête, avaient les idéaux de l'Antiquité comme leur modèle principal. Selon les Modernes, au lieu d'imiter des œuvres antiques, il était nécessaire de créer une littérature qui répondrait au progrès de l'esprit humain au XVII<sup>e</sup> siècle. C'était Charles Perrault (1628-1703, écrivain, Fournel, V. 'Perrault', *NBG* 39/1863 [1968], 628) qui donnait l'impulsion initiale à toute la querelle, quand, le 27 janvier 1687, il lut son poème *Le Siècle de Louis le Grand* devant l'Académie française. Sporadiquement, la controverse sur les Anciens et les Modernes resurgit pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, Pomeau, R. *L'âge classique III: 1680-1720*. Collection Littérature française. Paris 1971, 73-76.

9 Artaud, L. 'Fontenelle', *NBG* 18/1858 (1965), 124-130 et Paladilhe, J. 'Fontenelle', *DBF* 14/1979, 358.

10 Galilée ou Galileo-Galilei, célèbre astronome et mathématicien italien, né à Pise, en Toscane en 1564, mort en 1642, Drake, S. 'Galilei, Galileo', *DSB* 5/1972, 237-249.

11 René Descartes (1596-1650), philosophe et mathématicien français, Feller, J. 'Descartes', *DBF* 10/1965, 1240.

12 Antonis van Dale (1638-1708), antiquaire et philosophe hollandais. Son ouvrage principal est *De Oraculis veterum ethnicorum* (Amsterdam 1638), dont Fontenelle a donné un abrégé en français sous le nom de *Histoire des oracles*, Kergomard, J. 'Dalen ou Dale', *NBG* 12/1855 (1965), 806-807. Artaud, L. 'Fontenelle', *NBG* 18/1858 (1965), 124-130 et Paladilhe, J. 'Fontenelle', *DBF* 14/1979, 358-360.

13 La Compagnie (ou Société) de Jésus fut fondée en 1534 par Ignace de Loyola (1491-1555). Les jésuites furent connus dans le monde entier de leurs missions et de leur système d'éducation. C'est Pascal qui, par les *Provinciales*, donna la connotation péjorative au mot 'jésuite', Margolin, J.-C. 'Ignace de Loyola', *DP*, 1302-1305.

14 Le jansénisme était un mouvement de réformation qui doit son nom à Corneille Jansen (1585-1638), évêque d'Ypres. Les jansénistes suivaient la doctrine théologique augustinienne (le courant de réflexion fondé sur la pensée de saint Augustin [354-430 ap. J.-C.]), et furent connus de leur morale austère. Le monastère de Port-Royal fut connu comme le berceau du jansénisme. Les principes augustinien étaient en opposition directe avec ceux des jésuites, et le XVII<sup>e</sup> siècle fut caractérisé par des luttes entre ces deux mouvements, Ferrier, F. 'Augustin', *DP*, 135, 143, Roucaute, Y. 'Jansénius', *DP*, 1337 et Schärer, K. 'Pascal', *DLLF* 3/1984, 1697.



s'opposait à toute influence jésuite. Dans les *Pensées*, Pascal continue à présenter ses idées sur les religions chrétienne, juive et islamique. Comme c'est un ouvrage inachevé, dont il ne nous reste que des fragments épars, il est impossible de connaître l'ordre exact des chapitres et des passages plus courts.<sup>15</sup>

L'édition que nous utiliserons pour ce travail est une copie de la troisième édition des *Pensées*, donnée en 1671. Cette édition, accessible sur l'Internet, respecte l'orthographe originale ainsi que la ponctuation du XVII<sup>e</sup> siècle. La première édition des *Pensées*, dite de Port-Royal, parut en 1669, c'est-à-dire sept ans après la mort de l'auteur. Le premier tirage étant très limité, le deuxième parut déjà en 1670, sous le titre *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers*. La troisième édition porte le même titre.<sup>16</sup>

Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette naquit en 1634 et mourut en 1693. Comme fille d'honneur de la reine, elle devint l'une des intimes d'Henriette d'Angleterre<sup>17</sup> et, dans ce cercle, elle pouvait observer la cour. En 1652, elle commença à fréquenter les salons littéraires parisiens sans encore écrire elle-même. Elle épousa le comte François de La Fayette en 1655 mais vécut le plus souvent séparée de lui.<sup>18</sup>

La société littéraire de Mme de La Fayette comprit par exemple Mme de Sévigné<sup>19</sup>, Ménage<sup>20</sup>, de Segrais<sup>21</sup> et La Rochefoucauld<sup>22</sup>. En 1662, Mme de La Fayette fit

---

15 Hoëfer F, 'Pascal', *NBG* 39/1863 (1968), 270-286.

16 Il existe un grand nombre d'éditions des *Pensées*. Les unes respectent l'ordre dans lequel Pascal avait laissé ses papiers (éditions "fidèles"), les autres présentent un ordre établi par l'éditeur. Parmi les plus fréquemment utilisées sont celles de Louis Lafuma (notamment celle de 1952), Zacharie Tourneur (1942), Jean Steinmann (1962), Philippe Sellier (1976) et Léon Brunschvicg (1897 et 1904), Schärer 1702 -1709.

17 Henriette-Anne d'Angleterre (1644-1670), duchesse d'Orléans, princesse française. Fille de Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre et d'Henriette-Marie de France, Mazonod, L. -Schoeller, G. *Dictionnaire des femmes célèbres*. De tous les temps et de tous les pays. Paris 1992, 'Henriette-Anne d'Angleterre'.

18 Raffalli, P. 'La Fayette', *DLLF* 2/1984, 1165 et 1168; *HLF* = Brunel, P., - Bellenger, Y., - Couty, D., - Sellier, Ph., - Truffet, M. *Histoire de la littérature française*. Paris 1972. 265-266; Niderst, A. *La Princesse de Clèves*. Le roman paradoxal. Collection Thèmes et Textes. Paris 1973. 15-18.

19 Marie de Sévigné (1626-1696), née de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné. Femme de lettres, Mazonod - Schoeller 'Sévigné'.

20 Gilles Ménage (1613-1692), savant et critique, Fournel, V. 'Ménage', *NBG* 34/1861 (1967), 887.

21 Jean Regnaud de Segrais (1624-1701), poète, Hippeau, C. 'Segrais', *NBG* 43/1864 (1969), 687.

22 François VI, duc de La Rochefoucauld, prince de Marsillac (1613-1680). Écrivain et moraliste, Joubert, L. 'La Rochefoucauld', *NBG* 29/1859 (1967), 634.

paraître anonymement sa première nouvelle, *La Princesse de Montpensier*, et en 1669 et en 1672 les deux tomes de *Zaïde*, sous le nom de Segrais. En 1672, elle commença à travailler sur *La Princesse de Clèves*<sup>23</sup> qui ne serait publié qu'en 1678. *La Princesse de Clèves* connut un succès immédiat, mais suscita des débats et des polémiques. On dit que, par *La Princesse de Clèves*, Mme de La Fayette a renouvelé le roman français en abandonnant la forme héritée du roman. *La Princesse de Clèves* confond, d'une manière originale, plusieurs courants littéraires de l'époque: la tragédie classique, la nouvelle psychologique, la nouvelle galante et la nouvelle historique<sup>24</sup>

### 1.3. L'adjectif épithète

#### 1.3.1. Remarques préliminaires

Le mot *adjectif* est un emprunt au latin tardif *adiectivum*, 'nom qui s'ajoute'. Ce nom latin est formé du verbe *adicere* 'ajouter'. L'adjectif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de la chose désignés par le nom auquel il se rapporte. L'adjectif varie en genre et en nombre - ce sont le genre et le nombre qu'il reçoit du nom auquel il se rapporte.<sup>25</sup>

L'adjectif peut être utilisé en trois fonctions syntaxiques différentes. Premièrement, il est apte à servir d'*épithète*. L'adjectif épithète s'oppose à l'adjectif *attribut*, et, troisièmement, l'adjectif est apte à servir d'épithète *détachée*, souvent appelée *adjectif en apposition*.<sup>26</sup>

---

23 L'attribution du roman a été remis en question parce qu'il parut anonymement et que Mme de La Fayette ne reconnut jamais officiellement qu'elle en était l'auteur. Conformément à l'usage, on cite Mme de La Fayette comme le seul auteur de l'ouvrage bien qu'il soit fort possible que deux amis de la Mme de La Fayette, Jean Regnault de Segrais et le duc de La Rochefoucauld, aient collaboré avec elle, C 271-273 et Niderst 16.

24 *La Princesse de Clèves* raconte l'histoire de l'amour tragique entre une jeune femme, la princesse de Clèves, et le duc de Nemours. On peut en situer l'action entre les années 1558 et 1559 parce que le roman contient des portraits de personnages de cette époque-là ainsi que des allusions à des événements contemporains. L'intrigue du roman présente des rapprochements à la vie de l'auteur elle-même, Raffalli 1166-1169; HLF 266-268; Niderst 15-18.

25 Rey, A. éd., *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris 1992 (1994), *adjectif*, Grevisse, M. - Goosse, A. *Le bon usage*<sup>13</sup>. Paris - Louvain-la Neuve 1993, 179, 820, Brunot - Bruneau, *Précis* = Brunot, F. - Bruneau, C. *Précis de grammaire historique de la langue française*<sup>3</sup>. Paris 1969, 147.

26 Brunot - Bruneau, *Précis* 147 et Grevisse-Goosse 492, 508.

Le terme français *épithète* est tiré du mot grecque ἐπίθετον, en latin, *epithetum*, 'mot qu'on ajoute à un substantif pour mieux faire valoir l'idée qu'il exprime'<sup>27</sup>. L'épithète est un adjectif ou un participe qui se joint à un nom propre ou commun, éventuellement accompagné de son élément subordonné (p.ex. *court de jambes; généreux envers tous*). Elle peut précéder immédiatement le nom, soit le suivre immédiatement, c'est-à-dire, elle est en *antéposition* ou en *postposition*, sans aucune préposition ou aucun verbe s'intercalant entre elle et le mot qu'elle détermine. En langue moderne, seulement une autre épithète (le cas des épithètes multiples) ou un complément déterminatif du substantif (p.ex. *un air de musique entraînant*) peuvent s'introduire entre eux. L'épithète exprime une prédiction secondaire ou acquise ne faisant pas l'objet principal de la phrase.<sup>28</sup>

L'adjectif *attribut*<sup>29</sup> fait partie du prédicat et se rattache, ou bien au sujet par l'entremise d'un verbe copule: *la table est ovale*, ou bien au complément d'objet direct par l'entremise d'un verbe transitif: *Je crois l'affaire terminée*. L'adjectif épithète peut être supprimée de la phrase, mais supprimer l'attribut a pour résultat, soit de rendre la phrase impossible: *\*La table est. \*Je crois l'affaire*, soit de donner au verbe un tout autre sens: *Dieu est / Dieu est bon*.<sup>30</sup>

En position détachée, l'adjectif (ou participe) est séparée du substantif et ne lui apporte qu'une indication complémentaire. Quand elle suit le nom, il y a une pause dans l'oral et une virgule dans l'écrit: (...) *M. et Mme de Clèves, accompagnés d'un grand nombre de domestiques*. L'épithète peut, également, s'en détacher davantage et prendre place en tête de la phrase: *Lassé enfin d'un état si malheureux et si incertain, il résolut de (...)*; ou après le verbe: *Il fallut enfin que ce prince repartit, aussi accablé de douleur(...)*. L'épithète détachée est souvent appelée l'adjectif (en)

---

27 Wartburg, W. von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch* 1-21. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Tübingen 1922-1940 (1948-1949); Basel 1944-1968 (1946-1969), 1964-1983, 3. 232, s.v. epithetum.

28 Béchade, H.-D. *Syntaxe du français moderne et contemporain*<sup>2</sup>. Paris 1989, 149 et Grevisse - Goosse 492, 498.

29 Le substantif *attribut* est un emprunt au latin *attributum*. Ce n'est que depuis la fin du XVII<sup>e</sup>s. qu'il est utilisé au sens grammatical 'un mot, participe ou adjectif, lié à un nom sujet ou objet par le verbe être', Rey, *attribut*.

30 Grevisse - Goosse 492.

*apposition*<sup>31</sup> ou l'adjectif *apposé*, mais par exemple Grevisse et Goosse réservent le terme d'apposition uniquement à un "élément nominal placé dans la dépendance d'un autre élément nominal", tels *Henri, roi de France* ou *une femme médecin*.<sup>32</sup>

Souvent, on distingue l'*adjectif qualificatif*<sup>33</sup> de l'*adjectif non qualificatif*. L'adjectif qualificatif sert à caractériser une personne ou une chose sous le rapport de qualité. Ainsi, il exprime soit une manière d'être, soit une qualité de l'être ou de l'objet désigné par le nom auquel il est joint. La classe des adjectifs non qualificatifs inclut, en général, les adjectifs numéraux, indéfinis, possessifs et démonstratifs. La 13<sup>e</sup> édition du *Bon usage* ne connaît plus qu'une division simple en *adjectifs* et *déterminants*. La catégorie des *adjectifs* y égale aux adjectifs qualificatifs et la catégorie des *déterminants* à tous les adjectifs non qualificatifs.<sup>34</sup>

Le corpus du présent travail sera constitué, en premier lieu, par des adjectifs qualificatifs. Nous incluons dans le corpus également les adjectifs *premier* et *second*, parce que ces adjectifs ne viennent pas des adjectifs numéraux cardinaux<sup>35</sup>. La classification de certains adjectifs pose des problèmes à cause de leur nombreuses fonctions syntaxiques. Parmi tels cas limites, nous accepterons dans les corpus uniquement ceux où il s'agit d'adjectifs proprement dits, et surtout, des qualificatifs.

Des cas limites sont par exemple *divers* et *différent(s)*, qui ne sont pas qualificatifs en antéposition. *Différent* dans *les différents caractères, les différentes coutumes*<sup>36</sup> égale à 'plusieurs, certains, divers, variés' et est ainsi un adjectif indéfini. *Certain* est qualificatif s'il signifie 'tenu pour vrai', *nul*, s'il égale à 'sans valeur, sans mérite', *tel*,

---

31 *Apposition* est formé du latin *appositio* (du supin d' *appondere*, 'poser auprès', 'ajouter'), 'action de mettre' ou 'action d'ajouter'. Le mot s'est spécialisé en grammaire, où il désigne le fait de juxtaposer des termes, des mots ou des propositions. Rey, *apposition, apposer*.

32 Exemples tirés de C 160, 246, 269; Grevisse - Goosse 498, 508, 516-517, Béchade 172-173, Wagner, R.L. - Pinchon, J. *Grammaire du Français classique et moderne*<sup>2</sup>. Paris 1993, 82.

33 Mot qui qualifie un substantif, qui sert à exprimer la qualité. Dérivation savante de *qualifier* et du suffixe *-(at)if*, du latin *qualificare* ou du radical de *qualification*, Wartburg II/2. 1411-1414, s.v. qualis et Rey, *qualificatif, -ive*.

34 Grevisse - Goosse 179, Wagner - Pinchon 129.

35 Grevisse - Goosse 901.

36 E 33.

quand le sens est 'pareil, semblable' ou 'si grand, si fort', *quelconque*, s'il signifie 'médiocre'.<sup>37</sup>

Nous traiterons, également, comme adjectifs proprement dits les cas où *plein*, *couvert* et *rempli* sont suivis de *de* et d'un substantif, parce que ces cas ne diffèrent pas radicalement des autres où un adjectif (verbal) est déterminé par une préposition et un syntagme nominal.<sup>38</sup>

Les participes présents et passés s'adjectivent facilement, et peuvent prendre la fonction d'épithète: *Souvent, assez loin encore de la mer, on trouve des pierres, ou sont des poissons pétrifiés* (participe passé); (...) *les étoiles fixes ne nous envoient cette lumière tremblante* (...) (participe présent)<sup>39</sup>. La forme verbale peut alors devenir un adjectif pur et simple, qu'on appelle souvent *adjectif verbal*. En outre il y a, sous la désignation des adjectifs verbaux, aussi des adjectifs dérivés en *-able* ou *-ible*. Nous allons traiter les participes présents et passé comme les adjectifs proprement dits toutes les fois que leur comportement syntaxique et leur sens le permettra.<sup>40</sup>

Par la suite, nous utiliserons l'abréviation SA<sup>41</sup> pour l'ordre substantif+adjectif, c'est-à-dire, pour la postposition de l'adjectif épithète. De même, l'abréviation AS signifiera l'ordre adjectif+substantif, ou l'antéposition de l'épithète. Les différentes combinaisons des adjectifs multiples seront abrégées de la même manière: AAS et SAA pour les épithètes qui se regroupent de l'un ou de l'autre côté du nom, et ASA pour les cas où les deux épithètes encadrent le nom. Nous avons emprunté ces abréviations aux études de Mats Forsgren et de Marc Wilmet<sup>42</sup>.

---

37 TLF = Imbs, P. et al. éds., *Trésor de la langue française 1-16*. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Paris 1971-1994, 7.192-193, s.v. différent, ente; 5.422-424, s.v. certain, aine; 12.305-307, s.v. nul, nulle; 16.4-7, s.v. tel, telle; 14.399-400, s.v.quelconque.

38 Selon Stati, il ne s'agit, néanmoins, que des syntagmes quasi équivalents d'adjectifs, Stati 18.

39 E 57, 49.

40 Quelques grammairiens appellent *adjectifs verbaux* seulement les participes présents pris adjectivement, Grevisse - Goosse 255, 257, 820, 1306-1307, Stati 17.

41 Il ne faut pas confondre cette abréviation avec le SA (syntagme adjectival) de la linguistique générative et transformationnelle.

42 Forsgren, M. *La place de l'adjectif épithète en français contemporain*. Etude quantitative et sémantique. *Studia Romanica Upsaliensia* 20. Uppsala 1978, Wilmet, 'Place' = Wilmet, M. 'La place de l'épithète qualificative en français contemporain', *Revue de linguistique romane* 45/1981, 17-73 et Wilmet, 'Antéposition' = Wilmet, M. 'Sur l'antéposition et la postposition de l'épithète qualificative en français', *Revue de linguistique romane* 57/1993, 5-25.

Ce que nous examinerons, en fait, c'est les groupes nominaux. La caractérisation au moyen de l'épithète s'opère à l'intérieur du groupe nominal. Le membre central d'un groupe nominal est le substantif. Les autres éléments se regroupent autour du substantif. Un groupe nominal peut contenir toute une série de membres subordonnés, dont voici le schéma maximum: *tout* + article + pronom indéfini + numéral + épithète antéposée + substantif + épithète postposée. Par exemple: *toutes les autres belles femmes invitées*. L'information véhiculée par l'épithète contribue à la construction d'une expression descriptive.<sup>43</sup>

### 1.3.2. L'évolution de la place de l'adjectif épithète

#### 1.3.2.1. La place de l'épithète en latin

Le latin est une langue *flexionnelle*<sup>44</sup>, où l'ordre des mots est nettement plus libre que celui des langues néo-latines dépourvues de flexions. En français, c'est l'ordre qui révèle les fonctions syntaxiques des mots qui se suivent; en latin, l'ordre des mots est sans signification syntaxique. Due à la richesse de différentes désinences en latin, il est possible de déduire les relations entre les constituants de la phrase, même d'une phrase librement construite. Néanmoins, il faut noter que l'ordre des mots latin n'est pas arbitraire. La disposition est réglée par exemple par des considérations de style ou de rythme ainsi que par certaines habitudes et préférences.<sup>45</sup>

Pour commencer, le latin connaît aussi bien l'antéposition que la postposition de l'adjectif épithète. On choisit la place selon la fonction de l'épithète. Dans la majorité des cas, l'adjectif se trouve en postposition. L'épithète qui exprime la grandeur ou l'intensité (*magnus, summus, ingens*) ou une qualité critiquable ou élogieuse (*bonus, pulcher*), se place généralement avant le nom: *magnum opus, pulchra*

---

43 GF = Berg, M. - Merad, G. - Spang-Hanssen, E. éd.s., *Togeby, Grammaire française*. Le nom. Copenhague 1982, 15, Riegel, M. - Pellat, J.-C. - Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*<sup>2</sup>. Paris 1996, 180.

44 L'adjectif *flexionnel*, 'qui possède des flexions, qui a rapport aux flexions' est dérivé du substantif *flexion* 'modification qu'éprouve un mot par le changement de ses désinences ou de son radical'. Le substantif est un emprunt au latin classique *flexio*; le latin ne connaissait que la signification 'mouvement par lequel une chose fléchit'. Wartburg *flexio*.

45 Serbat, G. *Les structures du latin*. Le système de la langue classique; son évolution jusqu'aux langues romanes. *Connaissance des langues* 10. Paris 1975, 51, 138, Schneider, I. *Lateinische Satzlehre*. Leipzig 1970, 263, Väänänen V. *Introduction au latin vulgaire*<sup>3</sup>. Série Manuels et études linguistiques. Paris 1981, 152-153.

*virgo, mala societas*. Tous les autres adjectifs sont placés après le nom: *bellum civile, homo Romanus, regio maritima*. Selon LHS, ces règles concernent notamment les dialectes et le latin vulgaire, et sont, plus tard, appliquées aux langues romanes.<sup>46</sup>

Généralement, l'on met au début de la phrase latine ce qui est le plus important. L'adjectif se place devant le nom quand on veut le mettre en évidence. De même, les adjectifs intensifs ou affectifs sont souvent placés en antéposition. Leumann, Hofmann et Szantyr combinent les différents cas de l'antéposition, et formulent une seule règle: ce sont les adjectifs affectifs qui, à cause de leur mise en évidence, se placent avant le nom. L'adjectif *Romanus*, 'romain' a deux valeurs différentes dans *populus Romanus* et *Romanus homo*. Celui-là veut dire, tout simplement, 'peuple romain'. Dans celui-ci, l'adjectif est mis en évidence et le syntagme prend le sens laudatif 'un vrai Romain'. De même, par exemple dans *pura mens* ou *virides ripae*, le renversement de l'ordre usuel confert à l'épithète une mise en relief.<sup>47</sup>

Une différence entre les langues latine et française est qu'en latin, on peut placer des mots entre l'épithète et le substantif qu'elle qualifie. Il est ainsi possible, en latin, de formuler p.ex la phrase *singulari militum nostrorum uirtuti*, 'à la valeur exceptionnelle de nos soldats' ou, mot à mot, 'à l'exceptionnelle de nos soldats valeur'. Le substantif *uirtuti* est disjoint de son épithète *singulari*, ce qui n'est pas permis en français, où l'ordre des mots joue un rôle essentiel dans la reconnaissance des fonctions syntaxiques. Cette liberté de disjoindre des groupes syntaxiques de l'un l'autre a surtout été utilisée dans le style littéraire.<sup>48</sup>

En général, les noms propres ne peuvent pas prendre d'adjectif épithète. Cette règle concerne tous les adjectifs utilisés pour évaluer le nom. Dans *Alexander Magnus*, l'épithète *magnus* est simplement une partie du nom propre, n'exprimant pas l'apparence du souverain. Si l'adjectif qualifie le nom propre par exemple d'une manière élogieuse ou critique, il ne peut pas être juxtaposé au nom. Dans ce cas, on

---

46 Kukenheim, L. *Grammaire historique de la langue française*. Les syntagmes. Leiden 1968, 32, LHS = Leumann, M. - Hofmann, J.B. - Szantyr, A. *Lateinische Grammatik*. Lateinische Syntax und Stilistik. Handbuch der Altertumswissenschaft 2. München 1965, 406, Väänänen 153.

47 Kukenheim 32, LHS 406, Sjöstrand, N. *Ny latinsk grammatik*. Lund 1953, 433, Väänänen 153.

48 Brunot - Bruneau, *Histoire* = Brunot, F. - Bruneau, C. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 1-13. Paris 1906-1953 (1966-1969) et 1972-1979, 3.674, Riegel - Pellat - Rioul 107, Serbat 138, Väänänen 152.

utilise un autre substantif, après lequel on met l'épithète, par exemple: *Socrates, homo sapientissimus*. Une autre possibilité est de choisir le pronom démonstratif *ille*: *Socrates, ille sapientissimus*. L'épithète se joint au substantif ou pronom (en apposition), et non pas directement au nom propre. De même, on dit *Roma antiqua*, mais *Roma, urbs pervetus*.<sup>49</sup>

### 1.3.2.2. La place de l'épithète en français jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle

En ancien et moyen français, tout comme en latin, l'antéposition des épithètes était préférée à la postposition. Toutes les deux positions étaient, cependant, presque toujours possibles. L'ancien français ne connaît pas les règles modernes de la place de l'adjectif de sorte que n'importe quel adjectif peut être antéposé à n'importe quel nom, sans considération de longueur ou de sémantisme. C'est une certaine l'indifférence à l'égard de la place de l'épithète qui régit pendant des siècles.<sup>50</sup>

Selon Leumann, Hofmann et Szantyr, la même règle qui permet, en latin, de placer en antéposition des adjectifs intensifs ou affectifs - ou, simplement, tout ce qu'on veut mettre en évidence - vaut aussi en français ainsi que dans les autres langues romanes.<sup>51</sup>

Les études statistiques révèlent que l'adjectif *grand* (ou *grant*) est le plus fréquemment utilisé des adjectifs, que ce soit en ancien français ou en moyen français. Selon le texte, le nombre de ses occurrences peut même être égal à la moitié ou au tiers du total des occurrences des adjectifs. Compte tenu du fait que *grand* épithète est pratiquement toujours antéposé au substantif, cet adjectif contribue considérablement aux résultats selon lesquels la majorité des adjectifs se place en antéposition.<sup>52</sup>

---

49 Schneider 265 et Sjöstrand 153.

50 Damourette, J. - Pichon, E. *Des mots à la pensée*. Essai de grammaire de la langue française 1-7. Paris s.d.(1968-1971), 2.113, Picoche, J.-Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française*. Nancy 1989, 304 et Wilmet, 'Place' 33.

51 LHS 406.

52 Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*. Collection Etudes. Paris 1979, 318.



Bien qu'il n'y ait pas de règles concernant la position de l'épithète, on peut relever quelques tendances plus ou moins fortes. En ancien et en moyen français, et même encore au XVI<sup>e</sup> siècle, les adjectifs de couleur se placent habituellement devant le nom. Dans la *Chanson de Roland*, du XII<sup>e</sup> siècle, *La neire gent en ad en sa baillie*<sup>53</sup> et dans le *Roman de Perceforest* du XIV<sup>e</sup> siècle: (...) *qui portoit un noir lyon*.<sup>54</sup>

On peut repérer, par exemple dans la *Chanson de Roland*, aussi des adjectifs de couleur postposés. Dans le chapitre CLXI, la phrase *Sur l'erbe verte puis l'at suef culchet* n'est qu'à quelques lignes de la phrase *Si li tolit le blanc osberc leger*<sup>55</sup>. La combinaison *osberc blânc* n'existe guère en ancien français à cause de l'hiatus des syllabes accentuées. La forme féminine *blanche* a deux syllabes, et jouit d'une plus grande liberté: *Sa barbe blanche cumencet a detraire* ou *Ploret des oilz, sa blanche barbe tiret*<sup>56</sup>. Ainsi, l'ordre des mots et aussi une question de rythme.<sup>57</sup>

Les textes écrits en ancien ou moyen français révèlent que l'antéposition des adjectifs très usuels, tels *grand*, *beau* ou *haut* ne s'était pas encore fixée. Par exemple dans la *Chanson de Roland* la postposition de ces adjectifs n'est pas rare: *Quant jo serai en la bataille grant; Ami Rollant, prozdoem, juvent bele; Muntet sur un tertre; desuz un arbre bel; De sun escut li freint la pene halte*<sup>58</sup>. Encore au XIV<sup>e</sup> siècle, par exemple Rabelais plaçait, de temps en temps, l'adjectif *grand* après le nom: (...) *car j'ay affection très grande de vous donner ayde*(...)<sup>59</sup>. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, *mère-grand* pour grand-mère a appartenu à la langue commune: (...) *c'est le pot au vin, comme disoit ma mère grand*.<sup>60</sup>

---

53 Vers 1917 dans Moignet, G. éd., *La Chanson de Roland*<sup>9</sup>. Paris 1972, 148.

54 Perceforest, dans Bartsch, K. - Wiese, L. éd., *Chrestomathie de l'ancien français*<sup>12</sup>. Accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. New York 1958, 310, Grevisse-Goosse 504 et Picoche-Marchello-Nizia 304.

55 2171 et 2175 dans Moignet 164.

56 2930 et 2943 dans Moignet 212.

57 Gamillscheg E. *Historische französische Syntax*. Tübingen 1957, 27.

58 *Chanson de Roland*, vv. 1077-1079, 2916-2918, 3425-3427 et 2267-2268 dans Moignet 96, 212, 242 et 170.

59 Dans le chapitre IX de *Pantagruel*, Boulenger, J. - Scheler, L. éd., *Rabelais, Œuvres complètes*<sup>2</sup>. Bibliothèque de la Pléiade 15. Bruges 1965, 207.

60 Boulenger - Scheler 33, Gougenheim, G. *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Paris 1973, 257, Grevisse - Goosse 499, 505 et Reiner 84.

On pouvait placer en antéposition aussi des participes, par exemple dans *Le roman des deduis* de Gace de la Buigne: *Car nen doit estre en **couvert** lieu(...)*. De même, chez Ronsard: *Le plus desert d'un **separé** rivage (...)*.<sup>61</sup>

Des adjectifs suivis d'un complément pouvaient également se situer avant le nom: (...) *sa dame s'acointa d'un grant, gros et **puissant de corps** moynne qui estoit damp Abbés d'une bonne et riche abbaye(...)*<sup>62</sup>.

Il n'était pas rare de placer aussi des adjectifs ethniques avant le nom: *Pour leur dire combien la **Troyenne** jeunesse les avoit offensez* ou *Suivant le Roi d'Escosse, en l'**Escossoise** terre*<sup>63</sup>. Les adjectifs épithètes se soumettaient facilement, quant à leur place, aux exigences de la poésie. Ronsard avait pratiquement le choix entre la postposition ou l'antéposition. L'auteur utilise par exemple l'épithète *écossais, ou Escossois*, également en postposition: (...) *cachant par la terre **Escossoise***.<sup>64</sup>

L'adjectif *doux, douce* s'utilisait aussi bien devant qu'après le substantif sans aucune différence de sens. Dans la *Chanson de Roland*, il est antéposé au mot *France*: *Que **dulce** France par nus ne seit hunie!* Le sens est le même quand il suit le substantif: *E! France **dulce**, cun hoi remendras guaste(...)*<sup>65</sup>

Les adjectifs numéraux ordinaux, aujourd'hui toujours antéposés, se plaçaient occasionnellement en postposition, par exemple chez Montaigne: (...) *ce ne sont ici que rêveries d'homme qui n'a goûté des sciences que la **croûte première**, en son enfance (...)* Rabelais utilise les deux positions possibles dans les phrases qui se succèdent: (...) *c'estoit affin que pour la **première année** (...); Ainsi pour le moins, si l'**année seconde** (...)*.<sup>66</sup>

---

61 Vers 7379, Blomqvist Å. éd., *Gace de la Buigne, Le roman des deduis*. Studia romanica holmiensia 3. Karlshamn 1951, 351, Cohen, G. éd., *Ronsard, Œuvres complètes* 1-2. Bibliothèque de la Pléiade 45-46. Bourges - Paris 1965-1966, 1.6.

62 Misrahi, J. - Knudson, C.A. éd., *Antoine de la Sale, Jehan de Saintré*<sup>2</sup>. Genève 1967, 303.

63 Cohen, 1.179 et 2.80.

64 Ibid. 2.301, Reiner 84.

65 *Damourette* - Pichon 2.113, vv. 1925-1927, 1985-1986 dans Moignet 148, 152.

66 I, 26 dans Michel, P. éd., *Montaigne, Essais* 1-3. Paris 1965, 1.183, chapitre VI dans *Le Tiers livre des faicts et dictz héroïques du bon Pantagruel*, Boulenger - Scheler 349, Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*. Collection Etudes. Paris 1979, 318.

On peut trouver placés après le nom des épithètes qui, avec le nom subséquent, constituent aujourd'hui des noms composés. Par exemple dans le mot *chauve-souris*, la place des deux termes est devenue invariable, mais apparemment pas encore à l'époque de Rabelais: (...) *quelles sont ès souriz chaulves(...)*<sup>67</sup>.

La fréquence de l'antéposition de l'épithète est une des oppositions anciennes entre *la langue d'oc et la langue d'oïl*. Dans les noms de lieux français, on peut trouver de l'évidence de l'influence germanique. Dans les langues germaniques, l'épithète précède toujours le substantif: on dit *die französische Sprache* au lieu de dire *la langue française*. Dans les toponymes des régions du Nord (langue d'oïl), l'antéposition est fréquente (*Neuville, Neuvelle, Neuveville; Francheville, Franqueville; Neuchâtel*) tandis que dans les autres régions la postposition est de règle (*Villeneuve; Villefranche, Villefranque; Châteauneuf*). Ce phénomène peut, d'un autre côté, s'expliquer aussi par l'influence latine. Nous avons déjà constaté que la postposition était bien attestée en latin. On peut supposer que la présence des Germains, ou le voisinage des Germains, a favorisé l'usage d'une construction latine ayant l'ordre adjectif+substantif. Dans d'autres régions que celle du Nord, les mêmes constructions ont été évincées.<sup>68</sup>

### 1.3.2.3. La place de l'épithète au XVII<sup>e</sup> siècle

Dans la phrase du XVII<sup>e</sup> siècle, l'adjectif occupe encore quelquefois une position qui diffère de la position épithétique actuelle. Comparé avec la langue moderne, le français du XVII<sup>e</sup> siècle utilise encore relativement souvent l'antéposition de l'épithète. Dans la seconde moitié du siècle, la tendance favorisant l'antéposition commence petit à petit à se renverser.<sup>69</sup>

Surtout les poètes continuaient de placer très librement l'adjectif épithète dans la phrase, mais, dans la prose, on commençait à éviter certains usages anciens. Au

---

67 Chapitre III dans *Le Quart livre des faicts et dictz héroïques du bon Pantagruel*, Boulenger - Scheler 546 et Gougenheim 257.

68 Grevisse - Goosse 504, Kukenheim 32 et Walter, H. *Le français dans tous les sens*. Paris 1988, 56.

69 Brunot - Bruneau, *Histoire* 3.677, Haase, A. - Obert, M. *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*<sup>4</sup>. Paris 1964.

XVII<sup>e</sup> siècle, on n'acceptait généralement plus l'antéposition des adjectifs indiquant une couleur, la position principale encore au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>70</sup> Vaugelas<sup>71</sup> écrit dans ses *Remarques sur la langue française*:

Et pour les adjectifs qui ne se mettent jamais qu'après le substantif, (...) l'on ne dit jamais un noir chapeau, une blanche robe, etc. quoique l'on dise les *Blancs-manteaux* et du *blanc-manger*, par où il paraît qu'anciennement on n'observait pas cela.<sup>72</sup>

Les exemples d'antéposition, contraires à l'usage actuel, ne sont pourtant pas rares au XVII<sup>e</sup> siècle: *L'obligea de sortir de sa **natale** terre* (Molière)<sup>73</sup>; *Étant de ces gens-là qui sur les animaux se font un **chimérique** empire* (La Fontaine)<sup>74</sup>; *Le **posthume** Agrippa vécut peu sous Tibère*; *De vous dépeindre ici la **publique** allégresse* (Corneille)<sup>75</sup>.

Comme en ancien ou moyen français, les adjectifs ethniques peuvent précéder le substantif. Cette tendance est particulièrement visible chez certains auteurs, par exemple chez La Fontaine: *Plus encor qu'il ne fit pour la **grecque** beauté*; *Témoin nous que punit la **romaine** avarice*.<sup>76</sup>

La langue classique place encore couramment en antéposition même les participes passés ou présents adjectivés: *De ma **sanglante** mort ta mort sera suivie* (Racine)<sup>77</sup>; *On lui donne pour examinateurs ses plus **déclarés** ennemis* (Pascal)<sup>78</sup>; *Nos **sacrés** ongles: venez, Loups, Vengez la Reine* (La Fontaine)<sup>79</sup>. Surtout l'antéposition du participe passé souleva une controverse; les grammairiens essayaient de justifier

---

70 Haase - Obert 422-423.

71 Claude Favre de Vaugelas (1585-1650), grammairien, Fournel, V. 'Vaugelas', *NBG* 45/1866 (1969), 1026.

72 Vaugelas, C. Favre de. *Remarques sur la langue française*. Utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire. Paris 1647 (Paris 1981), 136.

73 V,9, Sablayrolles, G. éd., *Molière, L'école des femmes*. Nouveaux classiques Larousse. Paris 1965, 123.

74 Fables VII,I dans Clarac, P. éd., *La Fontaine, Fables*. Paris 1972, 174.

75 *Othon* I,II et *Andromède* I,I dans Lièvre, P. - Caillois, R. éd., *Corneille, Théâtre complet* 1-2. Bibliothèque de la Pléiade 19-20. Dijon 1968, 2.846, 253.

76 Fables IX,VII et XI,VII dans Clarac 258, 321, Haase - Obert 422.

77 *Bajazet*, II,1, Berest, E. éd., *Racine, Bajazet*. Les Petits classiques Bordas. Paris 1971, 57.

78 Cogné, L. éd., *Pascal, Les Provinciales*. Classiques Garnier. Paris 1983, 40.

79 Fables VIII,14, Clarac 223.

pourquoi l'antéposition n'était pas recommandable, mais n'y réussissaient pas bien. Les justifications telles qu'elle *sonne mal* ou *a mauvaise grâce* ne convainquaient pas les écrivains.<sup>80</sup>

Dans certains cas, l'épithète est postposée contrairement à l'usage actuel. Même les adjectifs les plus usuels peuvent se poser après le substantif: *Tant on apporte de soin pour les préparer à une action si **grande*** (Pascal)<sup>81</sup>; *la Légende et l'Écriture et tous les livres les **meilleurs*** (La Fontaine)<sup>82</sup>. Les phrases comme les précédentes sont strictement condamnées par Vaugelas: *Il y a certains mots qui marchent toujours devant le substantif, comme **bon, beau, mauvais, grand, petit**. On ne dit jamais un homme bon, une femme belle, un cheval beau (...)*. Gamillscheg fait remarquer qu'il s'agit aussi de rythme: au XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple *une âme **bonne*** était encore un ordre naturel, parce que le mot *âme* était encore prononcé comme bisyllabique.<sup>83</sup>

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, *mère-grand* pour 'grand-mère' appartient à la langue commune. Perrault l'utilise dans ses contes, ex. *Le petit chaperon rouge partit aussitôt pour aller chez sa **mère-grand***<sup>84</sup>. Après le XVII<sup>e</sup> siècle, cette forme a été employée par certains auteurs par archaïsme ou simplement par conformité avec des usages locaux.<sup>85</sup>

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Vaugelas commence à exiger l'antéposition des adjectifs ordinaux: *(...) les adjectifs numériques se mettent toujours devant, par exemple la **première** place, la **seconde** fois, la **troisième** fois, etc.* On trouve pourtant, même dans la seconde moitié du siècle, des exemples comme *à cause qu'il favorisait les Monothélites et se déclarait ennemi du **concile sixième***<sup>86</sup>; *nous avons matière d'en faire l'épreuve **première***<sup>87, 88</sup>.

---

80 Brunot - Bruneau 3.675-676.

81 Cognet 269.

82 Contes II, 12, Groos, R. - Schiffrin, J. éd., *La Fontaine, Fables, contes et nouvelles*. Bibliothèque de la Pléiade 10. Mayenne 1959, 440.

83 Gamillscheg 32 et Vaugelas 136.

84 Perrault, C. *Contes*. Paris 1697 (1993), 109.

85 Grevisse-Goosse 499.

86 Bossuet, J-B. *Discours sur l'histoire universelle*. s.l. 1678 (Paris 1844), 404.

87 *Psyché* (I, 1), Rat, M. éd., *Molière, Œuvres complètes* 1-2 Bibliothèque de la Pléiade 8-9. Bruges 1956, 2.605.

88 On dit pourtant *Henri quatrième, Louis treizième* parce que, écrit Vaugelas, *l'on sous-entend roi, comme qui dirait Henri quatrième roi de ce nom*, Vaugelas, 135-136. Grevisse - Goosse 500, Picoche - Marchello-Nizia 304.

La différence de signification que présentent en français moderne *certain, différent, divers, naturel* etc. selon qu'ils sont antéposés ou postposés n'était pas encore systématisée. Par exemple le sens de l'adjectif *différent* ne varie pas définitivement dans *plusieurs mondes différents* et sur la *différente* vitesse des tourbillons particuliers.<sup>89</sup>

La langue du XVII<sup>e</sup> siècle offre quelques vestiges de l'usage ancien qui pouvait séparer des membres de phrases que la syntaxe moderne regarde comme inséparables: *C'est une plaisante chose à considérer de ce qu'il ya des gens (...)*. Dans cette phrase de Pascal, l'épithète *plaisante* est séparée de son complément par l'antéposition.<sup>90</sup>

Nous avons énuméré ci-dessus les cas où, selon Vaugelas, la place de l'adjectif est fixe (adjectifs de couleur, adjectifs numéraux et les adjectifs *bon, beau, mauvais, grand, petit*). Quant aux autres, Vaugelas n'en indique pas la place et veut que l'oreille en décide:

Certainement, après avoir bien cherché, je n'ai point trouvé que l'on puisse établir aucune règle ni qu'il y ait en cela un plus grand secret que de consulter l'oreille.

Vaugelas estime que l'ordre substantif + adjectif soit *plus naturelle et plus ordinaire* et que l'ordre inverse *semble avoir quelque sorte d'affectation*.<sup>91</sup>

Les autres grammairiens essayaient d'établir des listes plus ou moins exhaustives d'adjectifs toujours antéposés ou postposés. L'un des premiers grammairiens formulant des règles d'antéposition et de postposition fut Maupas<sup>92</sup>. Parmi les autres linguistes qui participaient à la discussion concernant la place de l'épithète, on peut

---

89 E 29, 56, Picoche- Marchello-Nizia 304, Haase - Obert 422.

90 P 134, Haase - Obert 425.

91 Vaugelas 136.

92 Henri Cauchon de Maupas Du Tour (1600-1680), Fisquet, H. 'Maupas du Tour', *NBG* 34/1861 (1967), 366.

citer Deimier<sup>93</sup>, Malherbe<sup>94</sup>, Oudin<sup>95</sup> et Ménage. Malgré les nombreuses tentatives, les règles relatives à la place de l'épithète ne parvinrent pourtant pas à se fixer.<sup>96</sup>

### 1.3.3. La place de l'épithète en langue moderne

#### 1.3.3.1. Remarques préliminaires

Dans la documentation littéraire rassemblée par Marc Wilmet, l'antéposition de l'épithète représente grosso modo un tiers des témoignages. Selon Riegel, Pellat et Rioul, le contenu et le style du texte a un effet remarquable sur la proportion d'antéposition: la proportion des adjectifs antéposés varie de un sur deux jusqu'à un sur dix dans certains textes scientifiques. Autres relevés statistiques montrent qu'en français parlé un adjectif sur trois est antéposé au nom. On peut donc constater que la tendance générale est à la postposition de l'épithète.<sup>97</sup>

Wagner et Pinchon présentent les deux principes généraux commandant la place de l'adjectif en fonction épithète:

I Théoriquement, tout adjectif épithète, en français, peut se placer avant ou après le substantif auquel il se rapporte.

II D'une manière générale, un adjectif épithète tend à se placer après le substantif auquel il se rapporte. En regard de l'ordre normal *substantif - adjectif épithète*, l'ordre inverse *adjectif épithète - substantif* est donc toujours motivé.<sup>98</sup>

La vieille tendance de favoriser l'antéposition est encore visible dans des expressions archaïques, telles que *de plain-pied*, *battre à plate couture*, *pleurer à chaudes larmes*, *souffrir de male mort* etc. De même, le français moderne connaît un grand nombre de noms composés où l'adjectif précède le nom: *belle-mère*, *malheur*, *bonhomme*, *sage-femme*, *rouge-gorge* etc. Dans ces expressions, tous les deux

93 Pierre de Deimier (né vers 1580, mort vers 1615), écrivain, Amat, R. d'. 'Deimier', *DBF* 10/1965, 572.

94 François Malherbe (1555-1628), poète, Hippeau, C. 'Malherbe', *NBG* 33/1860 (1967), 49-58.

95 Antoine Oudin(?-1653), savant, Gay de Vernon, 'Oudin', *NBG* 38/1862 (1968), 964-965.

96 Brunot - Bruneau, *Histoire* 3. 674-675, 4.1089.

97 Le corpus de Wilmet, constitué par des textes littéraires contemporains, contient 29 016 épithètes, dont 3835 adjectifs différents. L'antéposition y représente 33.56 % et la postposition 66.44 %, Wilmet, 'Place' 25, Riegel - Pellat - Rioul 181, Grevisse - Goosse 498.

98 Wagner - Pinchon 158.

membres du groupe adjectif+substantif ont, à l'origine, gardé leur sens indépendant. A notre époque, il ne s'agit pas de deux mots, mais d'une notion simple, où l'adjectif a perdu sa signification originale.<sup>99</sup>

Dans ce qui suit, nous présenterons en gros la place de l'épithète en langue moderne en distinguant entre les adjectifs qui, dans l'usage standard, ont une place fixe et ceux dont la place est variable. Nous jugeons adéquat d'utiliser les termes *adjectif à place fixe* et *adjectif à place variable* aussi dans l'analyse du présent travail.

### 1.3.3.2. Adjectifs à place fixe en français moderne

Premièrement, on place **en antéposition** une série d'adjectifs d'une ou deux syllabes et très fréquents: *beau, bon, grand, gros, haut, joli, long, petit, vieux, vilain*. Ces adjectifs sont régulièrement antéposés au nom, mais peuvent lui être postposés s'ils sont coordonnés ou juxtaposés à un adjectif normalement postposé: *un voyage **long** et fatigant*. Aussi les adjectifs *demi* et *mi* prennent la place devant le substantif.<sup>100</sup>

Les adjectifs ordinaux (y compris *dernier*) sont généralement antéposés, mais, en désignant un souverain, ils prennent place après les substantif: *dans les **premières** années de son mariage; dans les **derniers** années du règne de Henri **second***.<sup>101</sup>

Troisième groupe d'adjectifs, toujours antéposés, sont les épithètes dites *de nature*. Elles expriment une caractéristique traditionnellement associée au nom commun ou propre: *la **blanche** neige, les **vertes** prairies, de **noirs** soucis, la **belle** Hélène*.<sup>102</sup>

---

99 Nous laisserons à côté tous les noms composés et n'inclurons ainsi pas, dans le corpus, les occurrences des mots *belle-mère, beau-frère, belle-fille, petite-fille, gentilhomme et sang-froid*. Béchade 155, Brunot - Bruneau, *Précis* 155, Grevisse - Goosse 504, Riegel - Pellat - Rioul 181.

100 Les adjectifs énumérés ci-dessus (sauf *demi* et *mi*) sont parfois placés après le substantif, surtout pour les raisons suivantes. 1) L'adjectif est suivi d'un complément. 2) L'adjectif prend un sens particulier: *du vin **jeune/vieux***. 3) Dans les usages régionaux ou locaux. 4) Dans des écarts littéraires voulus. Grevisse - Goosse 499, Riegel - Pellat - Rioul 182.

101 *Premier* se place après le substantif aussi dans diverses expressions où il a souvent le sens de 'originel, primitif, fondamental': *matières premières, vérité premier*. *Dernier* est placé en postposition surtout avec les noms comme *jour, semaine, mois* etc., lorsqu'il s'agit du jour, de la semaine etc. qui précèdent le moment où l'on est. Grevisse - Goosse 500, Riegel - Pellat - Rioul 182, C 3, 28.

102 Riegel - Pellat - Rioul 182.



Parmi les adjectifs qui se placent toujours **en postposition** sont, pour commencer, les adjectifs qualificatifs dénotant la couleur ou la forme: *un costume **gris**; un crayon **pointu**, une ligne **courbe***. En postposition se trouve aussi une série d'adjectifs décrivant des propriétés objectives, souvent perceptibles, tels *amer, laid, froid, sec, (une eau) claire/trouble, (un son) creux, (un café) sucré* etc.<sup>103</sup>

Postposition est la seule possibilité si l'adjectif est suivi d'un complément: *un appartement **plus grand que le nôtre**; une maladie **longue à guérir***. La langue moderne place en antéposition aussi les adjectifs (même courts et donc souvent antéposés) précédés d'un adverbe autre que *si, tout, très, trop*. On dit *un **long** développement* mais *un développement **extrêmement long***.<sup>104</sup>

Un groupe important d'adjectifs toujours postposés est celui des adjectifs verbaux. Les participes passés se placent toujours après le substantif, ainsi qu'une grande partie des participes présents. On dit *une adresse **inconnue*** ou *un argument **convaincant***, mais *une **brillante** prestation*.<sup>105</sup>

Des adjectifs à place fixe sont, finalement, les adjectifs *relationnels*. Ce sont des adjectifs dérivés d'un nom propre ou des adjectifs qui indiquent par exemple une catégorie sociale, administrative, religieuse ou technique. On ne dit pas *\*la romaine armée*, mais avec l'adjectif postposé: *l'armée **romaine***. De même: *l'électricité **statique**, le peuple **juif**, le principe **monarchique**, une tragédie **cornélienne***.<sup>106</sup>

### 1.3.3.3. Adjectifs à place variable en français moderne

Dans ce chapitre, nous répartirons les adjectifs à *place variable* en deux catégories selon le modèle de Riegel - Pellat - Rioul. La première catégorie sera celle des

---

103 Ibid. 181, Grevisse - Goosse 501.

104 Riegel - Pellat - Rioul 181.

105 Autres exceptions sont par exemple *soi-disant, prétendu, maudit, damné* (fam.), *sacré* (fam.) et certaines formules figées comme *votre dévoué serviteur; mon estimé collègue*. Ibid. 182, Grevisse - Goosse 501.

106 Riegel - Pellat - Rioul 181, Grevisse - Goosse 501.

adjectifs à *double interprétation*, la seconde celle des adjectifs *mobiles sans modification de sens notable*.<sup>107</sup>

Les adjectifs à double interprétation changent du sens selon qu'ils suivent ou précèdent le substantif: *un brave homme/un homme brave; une grosse femme/une femme grosse; un jeune homme/un homme jeune; un simple soldat/un soldat simple, un vrai système/ un système vrai* etc. Sémantiquement, la postposition de l'adjectif souligne le sens premier de l'adjectif, p.ex. le mot *ancien* a le sens de 'vieux' quand il suit le mot qu'il détermine: *un moulin ancien*. L'ordre *adjectif + substantif* (AS) provoque un déplacement de sens, p.ex. *un ancien moulin* signifie 'un ex-moulin'. AS peut également provoquer une métaphorisation (p.ex. *le noir chagrin*) ou une neutralisation (p.ex. *la blanche colombe*) de l'épithète. Dans ces cas, l'épithète a un sens figuré et non pas le sens propre (sens premier) de l'adjectif comme dans *moulin ancien*. Autrement dit, épithète antéposée prend soit un sens figuré, soit (avec *vrai, simple* etc.) un sens d'une valeur renforçative, de soulignement.<sup>108</sup>

En ce qui concerne les *adjectifs mobiles sans modification de sens notable*, on peut considérer qu'ils se placent normalement après le nom, c'est-à-dire lorsqu'ils n'expriment que leur sens descriptif codé. Ces adjectifs peuvent pourtant prendre un valeur affectif ou appréciatif, ou avoir un accent d'insistance, ce qui fait qu'il est toujours justifié de les placer devant le substantif: *un vilain personnage; un épouvantable malheur; un malheureux enfant*. La plupart des adjectifs de cette catégorie sont déjà pourvus d'une charge affective (*merveilleux, horrible, abominable* etc.) ou ils sont du moins susceptibles d'en développer une (*remarquable, sensible, fin* etc. ). Les adjectifs peuvent alors se placer soit avant, soit après, seule l'intention de celui qui parle ou écrit peut leur attribuer leur place.<sup>109</sup>

Pour ce qui est de tous les adjectifs mobiles, on peut dire que le choix de l'une ou de l'autre position se détermine selon que l'on veut soit banaliser l'adjectif en le préposant, soit lui restituer sa force sémantique en le postposant. En antéposition, l'adjectif est plus étroitement lié au substantif et forme une espèce de tout avec lui.

---

107 Riegel - Pellat - Rioul 182-183.

108 Grevisse - Goosse 503-504, Gamillscheg 32-33 et Wilmet 'Place' 19.

109 Riegel - Pellat - Rioul 183 et Béchade 162.

Dans l'exemple *un gros pain* l'adjectif se prononce comme agglutiné au substantif, sans pause, ce qui fait qu'il n'y a qu'un accent, celui qui tombe sur le mot *pain*. L'adjectif a ainsi perdu son indépendance sémantique et il n'est pas loin de former un mot composé avec le substantif. Placé après le substantif, *un pain gros*, tous les deux mots sont accentués. L'adjectif se détache du substantif par une pause et maintient sa pleine identité sémantique.<sup>110</sup>

### 1.3.4. Epithètes multiples

#### 1.3.4.1. Remarques préliminaires

Les épithètes multiples peuvent avoir trois positions différentes. Quand les épithètes se succèdent directement, elles peuvent, toutes les deux, soit se trouver en position antéposée (AAS) soit en position postposée (SAA). En plus, les épithètes peuvent se disposer de part et d'autre du nom (ASA).

Les épithètes multiples ou *successives* peuvent être jointes de différentes façons. Quand les épithètes se trouvent *juxtaposées* au substantif, elles peuvent prendre toutes les trois positions AAS, SAA et ASA. Dans ce cas, il arrive souvent que les épithètes se succèdent sans virgule, c'est-à-dire, sans pause: *une aimable vieille dame*. Une autre possibilité, quoique très rare, est de marquer chacun des intervalles entre épithètes par une pause: *un baiser bon, fort, retentissant*. Il est rare d'avoir plus de deux épithètes juxtaposées précédant un seul substantif. En postposition, le nombre n'est pas limité.<sup>111</sup>

En plus d'être juxtaposées, les épithètes peuvent se trouver coordonnées entre elles: *un baiser bon et fort et retentissant*. Le mode de jonction le plus fréquemment utilisé est de coordonner seulement la dernière des épithètes à celle qui la précède. Dans ce cas, les autres épithètes sont séparées par une pause vocale marquée à l'écrit par une virgule: *un baiser bon, fort et retentissant*. Dans cet exemple des épithètes multiples, nous trouvons appliqués tous les deux modes de jonction, la juxtaposition

---

110 Riegel - Pellat - Rioul 183, Wilmet, *Place* 19 et Béchade 156, 162.

111 Béchade 163-164, Damourette - Pichon 2. 102-104 et Grevisse-Goosse 505, 507.

et la coordination. Dans les exemples précédents, la conjonction de coordination est *et*, la plus utilisée des conjonctions. En outre, on utilise *ni*, *ou* et *mais*.<sup>112</sup>

### 1.3.4.2. Remarques historiques

En latin, les épithètes multiples se regroupent souvent comme en français. Dans les phrases suivantes, on rencontre tous les trois ordres, SAA, AAS et ASA: *hominibus miseris innocentibus*<sup>113</sup> (SAA); *prisci, casci populi* (AAS); *magnae gentes opulentae* (ASA)<sup>114</sup>.

Les auteurs des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles offrent des combinaisons nombreuses et variées d'épithètes multiples. Dans les phrases suivantes de *La farce de Maître Pierre Pathelin* et *Jehan de Saintré*, ouvrages du XV<sup>e</sup> siècle, les adjectifs sont juxtaposés au substantif sans aucune pause: (...) *fist en son cuer maintes **petits joieux pensements***<sup>115</sup>; (...) *vous en estes ung **fin droit maistre***<sup>116</sup>. Rabelais juxtapose toute une liste d'adjectifs en les séparant par pauses: (...) *un **gros, gras, grand, gris, joly, petit, moisy** livret* (...) <sup>117</sup>.

Quand les adjectifs sont coordonnés entre eux, on utilise le plus souvent la conjonction *et*: *Quand vostre **longue et gresle et delicate** main, quand vostre belle taille et vostre beau corsage*(...); (...) *une **foible et mondaine et chetive** largesse* (...) <sup>118</sup>. Souvent, on combine la juxtaposition et la coordination: (...) *pour acheter un **gent, frisque et fringant** cheval de compaignon* (...); *O **fiere, ingrante et fascheuse** beauté, avecques toy je veux mourir et vivre!*<sup>119</sup>

---

112 Ibid.

113 Greenwood, L.H.G.éd., *Cicero, The Verrine Orations* 1-2. London 1928-1935 (1959-1967), II,5,106.

114 'peuple antérieur très ancien' et 'gent nombreuse opulente', *Annales* d'Ennius dans Warmington, E.H. éd., *Remains of Old Latin*<sup>4</sup> 1-4. The Loeb Classical Library 294, 314, 329, 359. London 1967, 12 et 56 .

115 Misrahi - Knudson 51.

116 Scène I, Dufournet, J. éd., *La farce de Maître Pierre Pathelin*. Littérature du Moyen Age. Paris 1986, 50.

117 Boulenger - Scheler 8.

118 Ronsard, *Discours à elle-mesme* dans *Le 1<sup>er</sup> livre des poèmes*, Cohen 2.291 et *Ode XXVII* dans *Le 2<sup>e</sup> livre des amours*, Cohen 1.465.

119 Misrahi - Knudson 69; *Chanson* dans *Le 2<sup>e</sup> livre des amours*, Cohen 1.152.

Selon le modèle latin, on admettait la coordination d'un adjectif épithète postposé avec un autre qui précède le substantif: *Tres **chier seigneur et redouté!***<sup>120</sup> Chez Montaigne, on rencontre par exemple: *On les void souvent se relascher à cette **basse façon, et populaire,** de dire et traiter les choses*<sup>121</sup> et (...) *en cette **excellente** police de Lycurgue, et à la vérité **monstrueuse** par sa perfection (...)*<sup>122</sup>. Cette construction commençait à vieillir au XVII<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est que dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle qu'on l'abandonna finalement. Ainsi, la prose du XVII<sup>e</sup> siècle en offre encore des vestiges: (...) *quoique j'eusse pu le faire, et même sans pécher contre la discrétion, non plus que de **savants** hommes **et très catholiques** (...)*<sup>123</sup>. De même, chez Bossuet: *C'est le témoignage que rendaient encore aux Juifs (...) leurs **plus célèbres** docteurs **et les plus reçus***<sup>124</sup>. Le premier linguiste à condamner l'usage de ce latinisme fut Vaugelas.<sup>125</sup>

Vaugelas écrit dans ses *Remarques sur la langue française*:

Les deux adjectifs doivent toujours être ensemble, et jamais il ne faut mettre le substantif entre les deux adjectifs (...) Cette règle est importante pour la netteté du style et de la construction.

Comme phrase d'exemple, Vaugelas donne: *en cette belle solitude, et si propre à la contemplation*, et le corrige: *en cette solitude si belle, et si propre à la contemplation*.<sup>126</sup>

### 1.3.4.3. Remarques sur l'ordre mutuel des épithètes multiples

En ce qui concerne l'ordre des épithètes multiples entre elles, Marchello-Nizia fait remarquer que l'usage de mettre un certain adjectif en antéposition ou en postposition

---

120 L'exemple tiré de l'œuvre du XIV<sup>e</sup> s., *Le roman des deduis* de Gace de la Buigne, vers 9193, Blomqvist 415.

121 Montaigne, Essais II,17 dans Michel 2.298.

122 *Ibid.* (I,25) 1.180.

123 XI<sup>e</sup> lettre dans *Les Provinciales* de Pascal, Cognet, 205.

124 Partie II, chapitre XXIII, Bossuet, 261.

125 Brunot-Bruneau, *Histoire* 3. 678; 4. 1085., Damourette - Pichon 108, Gougenheim 257, Haase-Obert 424, Picoche-Marchello-Nizia 304.

126 Vaugelas, 122.

ne concerne pas nécessairement les adjectifs multiples. Il y a d'autres facteurs qui peuvent surpasser les "règles" gouvernant la position épithétique. Le fait qu'une épithète a elle-même un complément déterminatif peut changer la place de l'adjectif parce qu'un groupe adjectival avec complément est toujours postposé.

D'autres facteurs régissant l'ordre des adjectifs sont par exemple le nombre des adjectifs et leur longueur.<sup>127</sup>

Du point de vue de la structure, l'ordre des épithètes est indifférent dans *cette étroite, montueuse, raboteuse, sale rue*. Cet ordre des épithètes est de nature *stylistique*; il s'agit d'une rue qui est successivement considérée comme une rue étroite, une rue montueuse etc. Les épithètes successives ne sont pas toujours sémantiquement égales entre elles. Dans *un bon vieux petit homme*, l'adjectif *bon* est subordonné à *vieux petit homme*, et l'adjectif *vieux* à *petit homme*. Ainsi, quand il s'agit de l'ordre AAS, l'épithète qui précède dépend du groupe qui suit. Selon Damourette et Pichon, cet ordre est de nature *taxiématique*<sup>128</sup>. Dans l'ordre SAA, par contre, c'est le dernier adjectif qui est subordonné au groupe précédent: ainsi le mot *somptueuses* dans *les processions religieuses somptueuses*.<sup>129</sup>

Une épithète de relation précède toujours une épithète ordinaire. Par exemple dans *l'armée romaine victorieuse*, l'épithète *romaine* forme un lien étroit avec le substantif et ne peut pas en être séparée. S'il y a une troisième épithète dans le syntagme, la langue moderne la dissocie généralement des deux autres par antéposition ou par postposition: *un petit ouvrage didactique intéressant, un excellent petit plat roboratif*. Une épithète de relation ne peut pas être coordonnée, dans la langue moderne, avec une épithète ordinaire: \**Une grammaire grecque et déchirée*.<sup>130</sup>

Une des approches de Mats Forsgren, présentée dans son étude *La place de l'adjectif épithète en français contemporain*, est celle du rapport entre la place de l'épithète et des facteurs d'ordre rythmique. Il arrive à confirmer son hypothèse du rapport entre la longueur de l'adjectif et sa place: les adjectifs monosyllabiques préfèrent

---

127 Marchello-Nizia 318.

128 Terme utilisé par Damourette et Pichon, formé du grec *taxis*, 'arrangement, ordre', Damourette - Pichon 2.105.

129 Ibid., Béchade 163 et Kukenheim 32.

130 Riegel - Pellat - Rioul 180 et Grevisse - Goosse 492.

incontestablement la position AS. Plus long en syllabes l'adjectif est, plus naturellement il prend la place SA. Quand il y a deux épithètes, dont une plus courte que l'autre, il semble naturel de placer avant celle qui est plus courte. Selon Forsgren, il s'agit d'une tendance plus générale de la langue française qui préfère aller du plus court en syllabes au plus long en syllabes, c'est-à-dire d'une masse plus petite à une masse plus grande.<sup>131</sup>

Nous allons développer ce thème, en examinant si ce principe d'aller du plus petit au plus grand est respecté également entre les deux ou plusieurs adjectifs multiples. Nous allons pas comparer l'épithète avec le substantif, comme le fait Forsgren, mais nous allons comparer l'épithète avec celle qui suit. Les cas de la position ASA seront donc pas intéressants, seulement les positions AAS et SAA. Les groupes des épithètes multiples seront caractérisés par les termes *masses croissantes*, *masses égales* ou *masses décroissantes*, termes empruntés à Forsgren<sup>132</sup>. Dans les exemples suivants, vous avez toutes les trois positions possibles: *une lumière **vive et éclatante*** (masses croissantes); *un état **si malheureux et si incertain*** (masses égales) et *un sens **bien délicat et bien net*** (masses décroissantes)<sup>133</sup>. Nous présumons que ce sera la dernière, les masses décroissantes, qui sera la moins attestée dans notre corpus.

## 1.4. La catégorisation sémantique des adjectifs

### 1.4.1. Remarques préliminaires

Dans ce qui suit, nous présenterons une méthode de grouper en catégories les adjectifs. Le modèle de classification des adjectifs présenté par Catherine Kerbrat-Orecchioni dans *L'énonciation* nous servira comme base, mais nous allons approfondir notre étude à l'aide des concepts de Sorin Stati et de la théorie des échelles argumentatives d'Oswald Ducrot. Tous ces trois linguistes classifient les adjectifs sur la base de la sémantique. Il nous semble nécessaire d'étendre notre

---

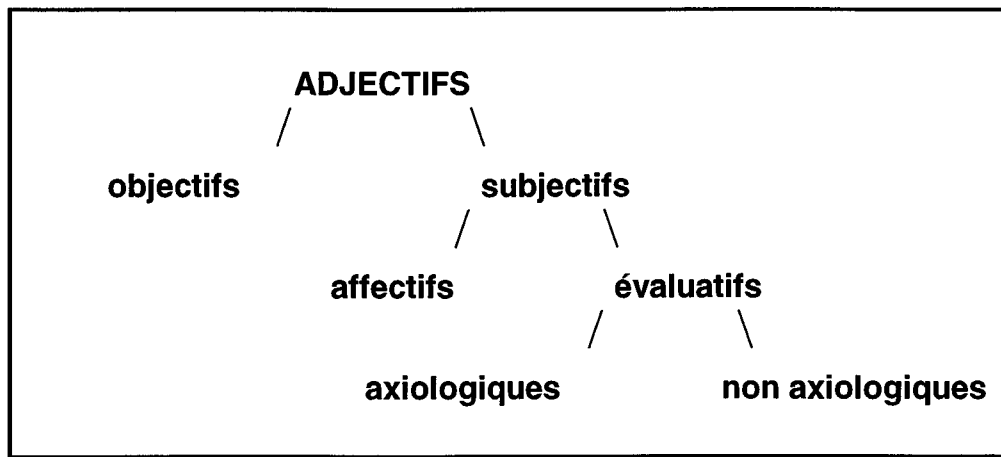
131 Forsgren 79-80.

132 Ibid. 81.

133 E 27, C 246, P 130.

étude de la syntaxe aussi au secteur de la sémantique, parce qu'une étude purement syntaxique n'offre pas d'outils pour une catégorisation complémentaire des épithètes.

**Tableau 1.** Catégorisation des adjectifs selon Catherine Kerbrat-Orecchioni<sup>133</sup>.



La première division proposée par Kerbrat-Orecchioni est celle des adjectifs *objectifs* vs. les adjectifs *subjectifs*. Pour elle, seules les catégories des adjectifs subjectifs sont intéressantes, ce qui fait qu'elle n'approfondit pas la catégorie des adjectifs objectifs. Quant à la subjectivité d'un adjectif, ou plus précisément, d'un énoncé en général, elle peut être caractérisée par une connotation *affective* ou *évaluative*.<sup>134</sup>

Si l'adjectif évaluatif porte sur l'objet qu'il qualifie un jugement de valeur positive ou négative, il est classé comme un adjectif évaluatif *axiologique*<sup>136</sup>. L'axe sur lequel l'on peut situer ces adjectifs a donc les pôles positif et négatif. Par contre, la valeur que les évaluatifs *non axiologiques* portent sur l'objet qualifié est neutre. Ainsi, ils ne se placent pas sur l'axe positif/négatif. L'une des caractéristiques des évaluatifs non axiologiques est leur nature graduable.<sup>137</sup>

<sup>133</sup> Kerbrat-Orecchioni 84.

<sup>134</sup> Selon Stati, une catégorisation traditionnelle sépare également les adjectifs subjectifs de ceux dont le sens est objectif, mais on les a souvent appelé adjectifs qualificatifs ou affectifs et adjectifs déterminatifs ou intellectuels, Stati 20, Kerbrat-Orecchioni 84.

<sup>136</sup> L'adjectif *axiologique*, 'qui concerne l'axiologie, ou les valeurs en général' est formé du substantif *axiologie*, 'science des valeurs de vérité, visant à expliquer et à classer les valeurs', du grec ἀξιος, 'qui vaut' et du suffixe -logie, Rey, *axiome* et TLF 3.1150, s.v. *axiologie*; 3.1151, s.v. *axiologique*, Kerbrat-Orecchioni 91.

<sup>137</sup> En contexte, aussi les adjectifs évaluatifs non axiologiques peuvent pourtant se colorer axiologiquement ou affectivement, Kerbrat-Orecchioni 86.



La *graduabilité* ou *gradation* est une définition sémique qui nous sert à séparer les adjectifs *graduables* des adjectifs *non graduables*. Dans la pratique, chaque adjectif est soit graduable, soit non graduable. Les adjectifs graduables expriment des propriétés qu'un objet peut posséder dans une mesure variable - la longueur, le poids, la température etc. Les adjectifs graduables, par exemple *chaud* - *tiède* - *brûlant*, s'opposent entre eux par une variable sémique, celle de la chaleur, ce qui nous permet de les situer sur l'échelle argumentative plus/moins. Les adjectifs graduables admettent des déterminants adverbiaux tels que *assez*, *aussi*, *complètement*, *moins*, *le plus*, *peu*, *presque*, *si*, *tellement*, *trop* etc. Ils peuvent donc être utilisés au degré comparatif ou superlatif ou être déterminés par un déterminant adverbial.<sup>138</sup>

#### 1.4.2. Adjectifs objectifs

Le mot *objectif* peut être défini de la manière suivante: 'Qui fait référence à la réalité extérieure indépendante des consciences'<sup>139</sup>. Les éléments sémantiques objectifs reflètent des propriétés de l'objet; leur valeur sémantique ne dépend pas de l'observateur ni de la situation. Kerbrat-Orecchioni en donne comme exemple les adjectifs *mâle* et *femelle* ou *célibataire* et *marié*. Le sens des adjectifs de ce groupe peut généralement être défini sur un axe dichotomique<sup>140</sup>. Ainsi, un individu est incontestablement soit homme soit femme; il est ou marié ou non, jamais quelque chose entre les deux termes.<sup>141</sup>

On peut étendre la définition ci-dessus en disant qu'une description objective de la réalité est fondée sur l'expérience et, ensuite, fondée sur l'observation des réalités extérieures. Cette observation permet d'élaborer des axes graduels scientifiquement élaborés. Par exemple un adjectif désignant un couleur peut être défini sur un axe graduel - il est donc un adjectif non pas seulement objectif, mais aussi graduable (ou

---

138 Stati 30, 57.

139 TLF 12.334-336, s.v. objectif.

140 *Dichotomique*, 'qui se divise en deux, par dichotomie'. L'adjectif dérivé du radical de *dichotomie* et du suffixe *-ique*. *Dichotomie*, 'division en deux', emprunté au grec διχοτομία, 'division en deux parties égales', TLF 7.169, s.v. dichotomique; 7.169, s.v. dichotomie.

141 Kerbrat-Orecchioni 84, Stati 12.

bien axiologique). En revanche des propriétés comme l'état civil d'une personne ne sont pas graduables. Il faut cependant noter que les couleurs peuvent être axiologiques **ou** non axiologiques, selon le contexte: l'adjectif *noir* est axiologique dans *crayons noirs*, mais non axiologique - ni objectif - dans *pensées noires*.<sup>142</sup>

Des adjectifs objectifs attestés dans notre corpus sont par exemple les suivants: *catholique, domestique, français, liquide, pluvieux, publique, savant, subalterne, universel, visible*.

### 1.4.3. Adjectifs subjectifs

#### 1.4.3.1. Remarques préliminaires

Catherine Kerbrat-Orecchioni constate que le point de départ de toute étude des adjectifs pourrait être la phrase "tout est relatif". Tout est relatif surtout en ce qui concerne l'usage des adjectifs subjectifs. Selon la définition du terme, ce qui est *subjectif* 'ne correspond pas à une réalité, à un objet extérieur, mais à une disposition particulière du sujet qui perçoit', ou qui 'relève de l'expérience interne'.<sup>143</sup>

La première définition est très générale et ne correspond pas telle quelle aux caractères donnés aux adjectifs subjectifs dans la catégorisation de Kerbrat-Orecchioni. Dans cette catégorisation, p.ex la plupart des évaluatifs non axiologiques correspondent incontestablement à une réalité extérieure. *Loin, chaud* ou *jeune* ont donc un point de repère dans la réalité mais ce qui est toujours discutable, c'est la mesure dans laquelle la signification de ces adjectifs est stable. Malgré cela, on peut dire que les adjectifs subjectifs indiquent immédiatement l'opinion de celui qui parle. Ils se divisent en adjectifs *affectifs* et *évaluatifs*. Ces derniers se répartissent encore en deux sous-classes, *axiologiques* et *non axiologiques*, selon la valeur qu'ils donnent à l'objet qu'ils déterminent.<sup>144</sup>

---

142 Il est toutefois possible de dire p.ex. *plus marié* ou *très célibataire* si l'on veut transmettre une attitude ironique ou humoristique, Stati 29-30, 67.

143 TLF 15.1010-1011, s.v. *subjectif*, Kerbrat- Orecchioni 83.

144 Kerbrat-Orecchioni 83-84.

### 1.4.3.2. Adjectifs affectifs

Les adjectifs affectifs manifestent une réaction émotionnelle du locuteur<sup>145</sup> en face de l'objet dont il est question. Ainsi, les adjectifs tels que *poignant*, *drôle*, *pathétique*, *effrayant* indiquent la prise de position émotionnelle de celui qui parle. La valeur affective peut s'exprimer par plusieurs manières: la valeur peut être *inhérente* à l'adjectif, comme dans l'expression *un spectacle poignant*. Elle peut aussi être marquée par un signifiant prosodique ou typographique, p.ex. par un point d'exclamation. La nature affective peut, enfin, s'exprimer par la syntaxe de l'expression. Ainsi, l'adjectif *pauvre* est affectif dans *la pauvre victime* à cause de l'antéposition. Le recours aux adjectifs affectifs est évité dans les cas où l'objectivité est désirée (par exemple dans un discours procédural ou un contexte scientifique) parce que le style objectif s'oppose au style affectif.<sup>146</sup>

En ce qui concerne les trois écrivains de notre corpus, le nombre d'adjectifs affectifs est nettement plus grand dans *La Princesse de Clèves*, dont le style ne recherche pas l'objectivité. Des adjectifs affectifs (ou axiologico-affectifs, selon le contexte) attestés dans le corpus, sont par exemple *brutal*, *charmant*, *épouvantable*, *merveilleux*, *plaisant*, *redoutable* et *terrible*.

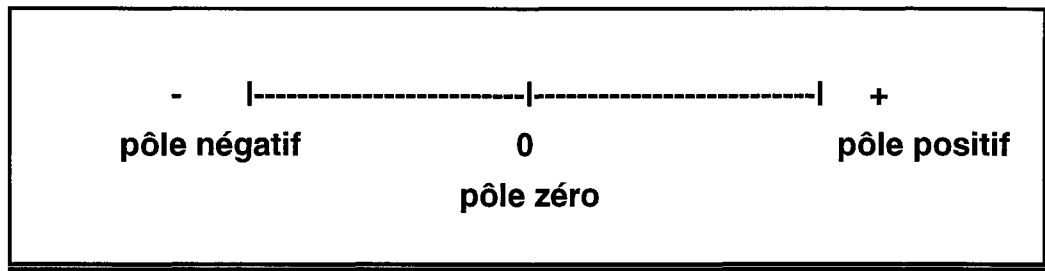
### 1.4.3.3. Adjectifs évaluatifs

Les évaluatifs **axiologiques** sont des adjectifs qui portent sur l'objet qu'il qualifient un jugement de valeur, positif ou négatif. Ils énoncent donc une connotation nettement positive ou négative donnée à l'objet par le locuteur. Les adjectifs *bon*, *beau* et *bien* sont des exemples typiquement axiologiques. Parmi les évaluatifs axiologiques à une connotation négative, on peut nommer *mauvais*, *médiocre* et *bête*. On situe les évaluatifs axiologiques sur une échelle positive/négative:

---

145 Selon Ducrot, *locuteur* est le "sujet parlant inséré dans une situation de discours particulière", Ducrot 17.

146 En plus de cela, on peut distinguer un groupe d'adjectifs appartenant à deux classes en même temps. Ce sont des adjectifs *axiologico-affectifs*, tels *admirable*, *méprisable* ou *agaçant*, Kerbrat-Orecchioni 84-85.

**Tableau 2.** Pôles négatif et positif.

Il est possible de distinguer les évaluatifs *occasionnellement* axiologiques de ceux qui le sont *intrinsèquement*<sup>147</sup>. Les adjectif *bon* ou *bête* sont intrinsèquement axiologiques parce qu'ils sont marqués d'un trait de valorisation stable et que l'on ne peut pas nier leur valeur sémantique positive/négative. Les évaluatifs occasionnellement axiologiques n'appartiennent à cette classe que dans un certain contexte. Ainsi, il faut noter que la valeur positive ou négative ne s'exprime pas toujours d'une façon aussi directe que dans les adjectifs *bon* ou *bête*. Dans la phrase *Jean est grand mais blond*, la coordination par *mais* rend l'adjectif *blond* évaluatif axiologique. Les deux adjectifs s'opposent, ce qui fait que l'on interprète *blond* comme une qualité négative. C'est donc les grands bruns, ou les petits blonds qu'aime l'énonciateur.<sup>148</sup>

Dans son ouvrage *Sémantique des adjectifs en langues romanes*, Sorin Stati étudie la connotation positive et négative en distinguant des paires antonymiques: p.ex. *bon* : *mauvais*. Stati appelle cette caractéristique *la polarité des antonymes*. Selon sa terminologie, les adjectifs évaluatifs axiologiques ont soit le sème (f) de la valorisation favorable ou le (d) de la valorisation défavorable. La catégorie sémique de la valorisation marqué par un Vx, la paire *intelligent* : *sot* peut être caractérisée par les abréviations V(f) : V(d). Il faut noter qu'il s'agit de jugement de valeur de la communauté linguistique, où par exemple *bon*, *intelligent*, *ordonné* et *utile* sont des *qualités*, tandis que leurs antonymes *mauvais*, *sot*, *désordonné* et *inutile* sont des *défauts*.<sup>149</sup>

147 *Intrinsèquement*, 'intérieurement; en soi-même, dans son essence', forme adverbiale de l'adjectif *intrinseque*, 'intérieur, interne', Wartburg 4.781, s.v.intrinsecus.

148 Kerbrat-Orecchioni 90-95.

149 Stati ne dit pas que la polarité des antonymes soit une caractéristique propre uniquement aux adjectifs axiologiques. Parmi les paires antonymiques, il y a des adjectifs de toutes les catégories p.ex. *antifasciste* : *fasciste*, *riche* : *pauvre*, *antérieur* : *postérieur*, *ascendant* : *descendant*, Stati 30, 40-43.

D'autres paires antonymiques, tirées de notre corpus, sont par exemple *supérieur : inférieur*, *utile : inutile* et *puissant : impuissant*; d'autres adjectifs évaluatifs axiologiques, dont l'antonyme n'est pas attesté, par exemple *content*, *effectif*, *parfait*, *raisonnable*, *sage* et *scrupuleux*.

Les adjectifs évaluatifs **non axiologiques** évaluent le caractère de l'objet mais n'expriment d'opinion ni positive ni négative du locuteur. On peut les placer sur une échelle argumentative plus/moins parce qu'ils impliquent une évaluation *qualitative* ou *quantitative* de l'objet qu'ils déterminent, ils sont donc graduables et susceptibles d'être évalués par comparaison.<sup>150</sup>

En ce qui concerne la *qualité*, une phrase telle que "cette maison est grande" doit être paraphrasée en "cette maison est plus grande que la norme de grandeur pour une maison d'après l'idée que je m'en fais", où l'idée elle-même est "fondée sur mon expérience personnelle des maisons." Quant à la relativité de *quantité*, la signification de *un peu* dans *j'ai bu un peu de vin* est toujours relative. Ce que l'un appelle *un peu de vin*, l'autre l'appellera *beaucoup de vin*. Des évaluatifs typiquement non axiologiques sont par exemple les adjectifs décrivant la grandeur (*grand*, *gros*), l'altitude (*haut*), l'étendue (*long*, *large*) et la quantité (*nombreux*).<sup>151</sup>

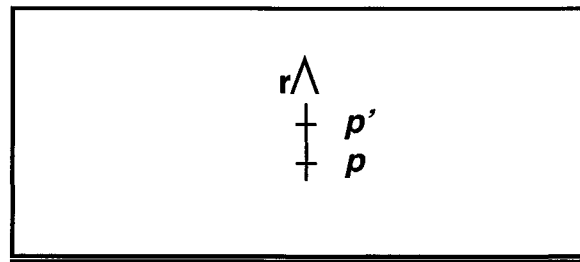
Les adjectifs évaluatifs non axiologiques peuvent toujours être mis sur un axe graduel. Pour mieux illustrer la caractéristique graduelle des adjectifs de cette catégorie, nous nous aidons des échelles argumentatives, développées par Oswald Ducrot. Ce sont des échelles à l'aide desquelles on peut juger toute sorte d'argumentation, c'est-à-dire non pas seulement l'argumentation par les adjectifs évaluatifs.<sup>152</sup>

---

150 Kerbrat-Orecchioni 85-86.

151 Kerbrat-Orecchioni 84-89.

152 Ducrot 18.

**Tableau 3.** Schéma des échelles argumentatives par Oswald Ducrot<sup>153</sup>.

Pour expliquer le schéma ci-dessus, prenons deux énoncés  $p$  et  $p'$ , qui appartiennent à la même classe argumentative, c'est-à-dire, qui sont orientés vers une conclusion identique: *Pierre est venu* ( $p$ ) et *même Paul est venu* ( $p'$ ). La conclusion du locuteur est un troisième énoncé: *La réunion a été un succès* ( $r$ ). Nous avons donc deux énoncés - ou deux *arguments* - dont tous les deux sont en faveur de l'énoncé  $r$ . Pour le locuteur, la réunion n'aurait pas été un succès sans la présence de Pierre, et encore moins sans la présence de Paul. Pour le locuteur, le fait que même Paul - qui, peut-être, est un homme occupé ou qui ne se dérange pas facilement - a participé à la réunion est un argument *supérieur* à l'argument *Pierre est venu*. Il y a donc une relation d'ordre entre les deux arguments.<sup>154</sup>

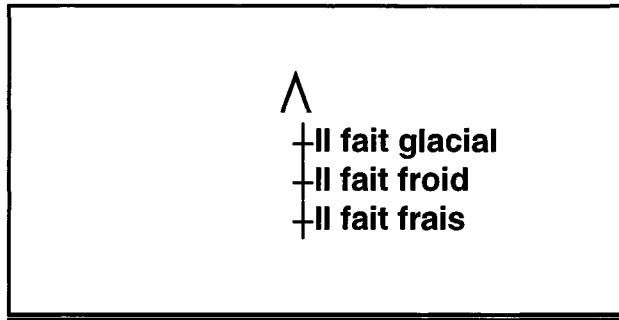
Il faut souligner que la notion de "classe argumentative" est entièrement relative. Les arguments et la conclusion dépendent, d'un côté, de l'identité du locuteur et, de l'autre, de la situation idéologique, sociologique ou spatio-temporelle dans laquelle parle le locuteur. Selon la situation, le même locuteur peut donc s'exprimer d'une manière tout à fait différente, même contraire. Dans ces conditions, la théorie des échelles argumentatives est applicable aussi aux adjectifs subjectifs.<sup>155</sup>

---

153 Ibid.

154 Autrement dit,  $p'$  est, pour le locuteur, plus fort que  $p$  relativement à  $r$ , Ducrot 16-19.

155 Ducrot 17.

**Tableau 4.** Échelle argumentative du *froid*<sup>156</sup>.

Dans exemple ci-dessus, nous avons trois adjectifs placés sur la même échelle. Ces adjectifs appartiennent à l'échelle du froid, et peuvent par exemple marquer la température. Comme il est question d'une température basse, l'énoncé *il fait frais* est le plus faible des trois arguments.<sup>157</sup>

Dans son analyse sémantique, Sorin Stati appelle cette catégorie d'adjectifs *adjectifs de mesure relative*. Les adjectifs placés sur l'échelle - *frais, froid et glacial* - ne correspondent pas toujours à la même température. Les adjectifs sont considérés comme subjectifs bien qu'ils paraissent relativement objectifs. Stati fait remarquer que c'est l'emploi de ces adjectifs qui est subjectif; la graduabilité, par contre, est objectif. L'ordre des trois arguments *frais, froid et glacial* ne varie pas selon le locuteur ou la situation, ce qui nous donne une impression d'objectivité.<sup>158</sup>

Par exemple les évaluatifs non axiologiques suivants ont des attestations dans notre corpus: *baissé, bas, chaud, continuel, court, épais, étroit, grand, gros, fort, fréquent, haut, jeune, léger, lent, long, ouvert, petit, plat, plein, sec, vaste et vide*.

---

156 Ibid. 22.

157 Il faut noter que l'on ne place pas l'énoncé *il fait chaud* à cette échelle, bien qu'il caractérise la température. *Il fait chaud* appartient à une échelle de la chaleur. Ducrot 23.

158 Stati 59-60.

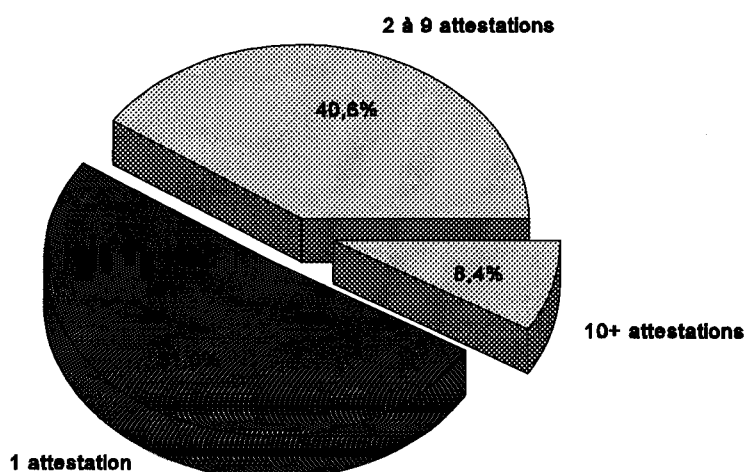
## 2. ANALYSE

### 2.1. L'introduction

Le corpus contient un total de 1579 occurrences de 416 adjectifs différents. Les adjectifs les plus fréquemment attestés sont *grand* avec 148 occurrences, *petit* (51 occurrences), *fixe* (40), *premier* (39), *bon* (33), *beau* (26), *propre* (26), *seul* (25), *nouveau* (24), *véritable* (24), *vrai* (24), *différent* (22), *céleste* (20), *naturel* (19), *particulier* (19), *infini* (18), *dernier* (16) et *chrétien* (15).

La fréquence des adjectifs *fixe* et *céleste* est due à la matière astronomique dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes* de Fontenelle. *Les étoiles fixes* sont, selon l'auteur, des étoiles qui *sont toujours dans la même situation les unes à l'égard des autres*; l'adjectif *céleste* s'utilise, notamment, dans les expressions *corps céleste* et *matière céleste*<sup>159</sup>. Chacune des occurrences de l'adjectif *chrétien* est attestée dans les *Pensées*, l'ouvrage qui traite les questions religieuses.

**Diagramme 1.** Les adjectifs épithètes selon le nombre d'attestations.



Le corpus contient 35 adjectifs avec au moins 10 attestations. Les adjectifs épithètes les plus fréquemment utilisés ne représentent que 8.4% des adjectifs différents, mais leur proportion de toutes les attestations d'épithètes égale presque à la moitié: 49.0%

<sup>159</sup> Selon Fontenelle, *la matière céleste (...) est infiniment plus fluide que l'eau, et remplit tout ce grand espace où nagent les planètes*, E 11, 7.



sur un total de 1579 épithètes. De l'autre côté, la majorité des adjectifs du corpus n'est attestée qu'une seule fois: 212 du total de 416 adjectifs, ce qui fait 51.0% des adjectifs différents et représente 13.4% du corpus. La troisième catégorie est constituée par les adjectifs épithètes qui ont de 2 à 9 attestations dans le corpus. Il y a 169 adjectifs dans ce groupe, ce qui égale à 40.6% sur le total des 416 adjectifs épithètes différents, et à 37.6% de toutes les 1579 épithètes du corpus.

**Tableau 5.** La distribution positionnelle des épithètes du corpus.

Position d'épithète	nombre	%
épithètes antéposées	623	39.455
épithètes postposées	956	60.545
<b>total</b>	<b>1579</b>	<b>100%</b>

En dépouillant notre corpus, nous avons dénombré 623 cas d'antéposition et 956 cas de postposition ou, respectivement, 39.455% et 60.45%. L'antéposition de l'épithète représente ainsi grosso modo deux cinquièmes des occurrences.

Cette proportion est différente de celle indiquée dans l'étude conduite par Marc Wilmet, où le corpus est constitué par des textes d'auteurs modernes. Les statistiques de Wilmet indiquent que l'antéposition de l'épithète représente 33,56% et la postposition 66.44% dans la langue moderne<sup>160</sup>. Nous pouvons ainsi constater que, dû à l'évolution de la position épithétique, la proportion de l'antéposition baisse encore environ par six unités de pourcentage depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Cette comparaison des distributions indique que la place de l'adjectif épithète n'est pas encore établi dans notre corpus, c'est-à-dire l'ordre AS est encore plus fréquent dans les textes du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il ne l'est aujourd'hui.

Un autre comptage, que nous pouvons mentionner à ce propos, est une petite comparaison historique entre des textes de siècles différents, faite par Damourette et Pichon. Leur étude, concernant la place de l'adjectif épithète, n'essaye pourtant

---

160 Wilmet, *Place* 25.

pas de donner de statistiques exactes et ne comprend que des passages courts de chaque ouvrage choisi. Pour cette comparaison, ils ont sélectionné pour chaque époque un ou deux textes - à partir des *Serments de Strasbourg* - dont ils ont fait le dépouillement.<sup>161</sup>

Les résultats de Damourette - Pichon démontrent qu'il y a une évolution importante depuis les premiers monuments de la langue jusqu'à notre époque. Jusqu'au texte du XVI<sup>e</sup> siècle, la tendance est pour l'antéposition de l'épithète: la partie majeure des épithètes est placée avant le substantif. C'est à partir des textes du XVII<sup>e</sup> siècle que la majorité des épithètes est postposé au substantif. Le comptage donne les pourcentages suivants pour le XVII<sup>e</sup> siècle: 44.3% des adjectifs épithètes sont en antéposition, 55.69% en postposition. Nous voyons que la proportion de l'antéposition, dans le présent travail, n'est pas aussi élevée que dans les textes de comparaison. En ce qui concerne le siècle suivant, le XVIII<sup>e</sup>, la situation change encore: le pourcentage de l'antéposition y baisse à 37.6% contre le 62.4% de la postposition. Notre proportion de l'antéposition se place ainsi quelque part au milieu de ces deux pourcentages des siècles consécutifs. Il y a donc une certaine convergence des résultats de Damourette - Pichon, quoique peu fiables, et notre statistique.<sup>162</sup>

Il est à noter, qu'une partie importante des adjectifs les plus fréquents est toujours antéposée. Ce fait augmente donc considérablement la proportion des épithètes antéposées. Des 18 adjectifs épithètes les plus fréquemment attestés, énumérés ci-dessus, 4 adjectifs (*petit, seul, vrai et dernier*) se placent toujours en antéposition et 7 (*grand, premier, bon, beau, propre, nouveau et véritable*) le font presque toujours. Parmi ces 18 adjectifs les plus communs, il y a *fixe, différent, céleste, naturel, particulier, infini et chrétien* qui sont toujours ou presque toujours postposés au substantif.

---

161 Damourette - Pichon 2.114-117.

162 Damourette - Pichon 2.114-116.

**Tableau 6.** La distribution positionnelle des épithètes différentes.

<b>Position d'adjectif</b>	<b>nombre</b>	<b>%</b>
seulement antéposé	28	6.73
antéposé et postposé	66	15.87
seulement postposé	322	77.40
<b>total</b>	<b>416</b>	<b>100</b>

Le tableau 6 indique la différence numérique importante qui existe entre les adjectifs susceptibles d'être posés avant le substantif qu'ils modifient: 322 sur les 416 adjectifs différents, 77.40%, ne sont attestés qu'après le substantif mais seulement 28 se sont toujours placées en antéposition, ce qui égale à 6.73%. 66 adjectifs différents du corpus, 15.87% sur un total de 416, sont attestés dans toutes les deux positions possibles. Ces deux derniers nombres additionnés donnent un total de 94 adjectifs susceptibles d'être antéposés au substantif, respectivement de 22.60%.

Une comparaison avec le tableau 5 révèle que cette proportion est considérablement moins élevée que la proportion totale des occurrences en antéposition (39.455%); alors que deux cinquièmes de tous les occurrences se placent en antéposition, seulement un peu plus d'un cinquième d'adjectifs différents en sont susceptibles. De cela, nous déduisons que les adjectifs qui peuvent se placer avant le substantif, bien que numériquement rares, font partie des adjectifs épithètes les plus courants de la langue.

## **2.2. Adjectifs épithètes antéposés**

### **2.2.1. Remarques préliminaires**

Nous avons constaté ci-dessus que le corpus contient un total de 623 cas d'antéposition, ce qui égale à 39.455% de toutes les attestations d'adjectifs épithètes. Dans ces 623 occurrences, il y a 94 adjectifs épithètes différents, dont 28 se placent uniquement en antéposition, et les autres 66 y sont attestés en plus de la

postposition. Parmi les adjectifs antéposés, nous avons repéré 14 adjectifs dont la place est fixe. Ce sont ces adjectifs à place fixe (AS) que nous examinerons de plus près dans ce chapitre.

**Tableau 7.** Les épithètes antéposées les plus courantes.

adjectif	en antéposition	occurrences au total	proportion d'antéposition
1. grand	142	148	95.946%
2. petit	51	51	100%
3. bon	30	33	90.909%
4. premier	35	39	89.744%
5. beau	25	26	96.154%
6. seul	25	25	100%
7. vrai	24	24	100%
8. nouveau	21	24	87.5%
9. véritable	21	24	87.5%
10. dernier	16	16	100%
11. propre	15	26	57.692%
12. gros	11	12	91.667%

Le tableau 7 indique les 12 adjectifs du corpus les plus fréquemment antéposés au substantif. Les épithètes du tableau ne sont pas rangées selon le pourcentage d'antéposition, mais selon le nombre d'attestations AS de l'adjectif en question.

Il est intéressant de noter que l'adjectif **vieux** n'a pas d'occurrences dans le corpus. Dans la langue moderne, cet adjectif est parmi les dix adjectifs les plus fréquents: par exemple dans l'étude de Marc Wilmet, il est sixième en fréquence. Les statistiques globales des trois ouvrages du corpus révèlent que l'adjectif *vieux* n'a pas une seule occurrence dans *La Princesse de Clèves*, seulement 2 occurrences dans *Entretiens sur la pluralité des mondes* et 7 occurrences dans *Pensées*. Il semble ainsi que cet

adjectif ne soit pas du tout fréquent à l'époque étudiée; en tout cas, il ne l'est pas chez les trois auteurs du corpus.<sup>163</sup>

Le tableau 7 contient 7 adjectifs à place fixe: *grand, petit, bon, premier, beau, dernier* et *gros*. Ces adjectifs, ainsi que les autres adjectifs antéposés à une place établie, seront traités au chapitre suivant. Nous voyons que par exemple l'adjectif *propre* est presque aussi fréquent en position *après* qu'en position *avant*. Il doit ainsi être traité comme un adjectif à place variable. Aussi les autres adjectifs du tableau 7, *seul, vrai, nouveau* et *véritable* seront classifiés comme les adjectifs à place variable.

### 2.2.2. Adjectifs à place fixe

Nous avons classifié 14 adjectifs épithètes antéposés comme des adjectifs à place fixe. Dans le tableau suivant, ces adjectifs sont rangés par ordre décroissant de la fréquence.

**Tableau 8.** Les épithètes à place fixe.

adjectif	en antéposition	occurrences au total	proportion d'antéposition
1. grand	142	148	95.946%
2. petit (moindre)	51	51	100%
3. bon (meilleur)	30	33	90.909%
4. premier	35	39	89.744%
5. beau	25	26	96.154%
6. dernier	16	16	100%
7. gros	11	12	91.667%
8. long	7	10	70.0%
9. second	6	7	85.714%

163 *Fréquences des mots dans P et dans E*, sur <http://cedric.cnam.fr/cgi-bin/ABU/freq?penseesXX1> et sur <http://cedric.cnam.fr/cgi-bin/ABU/freq?plural3>, Bazin, J. de. *Index du vocabulaire de La Princesse de Clèves*. Paris 1967 (sans numérotage) et Wilmet, *Place*, 25.

10. mauvais (pire)	5	6	83.333%
11. demi	3	3	100%
12. haut	2	2	100%
13. joli	2	2	100%
14. vilain	1	1	100%

Ces adjectifs ont presque toujours une fréquence importante, ce qui fait que le nombre total des occurrences est remarquable. La place de chacune des 14 épithètes de cette classe est fixe aussi dans la langue moderne. Le tableau indique que certains parmi les adjectifs sont attestés aussi en position SA - il s'agit d'un emploi exceptionnel, qui sera expliqué plus en détail au chapitre 2.4.3.

De tous les adjectifs épithètes du corpus, l'adjectif **grand** est celui qui a le plus d'occurrences. Il a été attesté 6 fois en postposition et 142 fois en antéposition. Les occurrences de *grand* postposé seront traitées au chapitre 2.4.3 des adjectifs occasionnellement postposés. La place de *grand* avant le substantif est déjà bien établie: 95.946% sur toutes les occurrences sont placées en antéposition.

1 [...] une idée qui me fait croire que c'est **le plus grand** de tous les maux.

C 257

L'exemple ci-dessus représente un syntagme *elliptique*. D'une manière générale, le terme *ellipse* signifie l'absence d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la construction régulière de la phrase. L'ellipse se réalise s'il n'est pas nécessaire de répéter des éléments qui se trouvent dans le contexte. Le plus souvent, cet élément est exprimé auparavant. Dans l'exemple précédent, il n'est pourtant exprimé qu'après le syntagme elliptique. Le nom sous-entendu peut être d'un autre nombre que le nom exprimé, c'est le cas surtout quand un superlatif relatif, p.ex. *le plus grand* est employé sans nom, parce que ce nom est exprimé dans le complément qui suit. Dans l'exemple 1 on sous-entend *mal*: *c'est le plus grand mal*.<sup>164</sup>

<sup>164</sup> On peut distinguer l'*ellipse proprement dite* de l'*ellipse étymologique* et de la *fausse ellipse*. Grevisse - Goosse 276-283.

L'adjectif **petit (moindre)** est uniquement utilisé en position AS; au total, nous en avons rencontré 51 occurrences en fonction d'épithète. C'est ainsi l'adjectif le deuxième en fréquence du corpus. Il y a 8 occurrences de *petit* sous la forme de *moindre*:

2 Il n'y avait pas un nuage qui dérobat ou qui obscurcît la **moindre** étoile [...] E 5

L'adjectif **bon (meilleur)** est attesté 33 fois, dont 3 fois en position SA. La proportion d'antéposition est donc moins élevée que celles de *grand* et *petit* avec le pourcentage de 90.909. L'adjectif *bon* fait partie de différentes expressions figées<sup>165</sup>:

3 Je lui **sais bon gré**, répliquai-je, d'avoir rabattu la vanité [...] E 9

4 [...] elle nous apporte tous ses habitants **en bonne santé**. E 51

Nous traitons par exemple les expressions figées *savoir bon gré* et *être en bonne santé* comme des syntagmes adjectivaux contenant un adjectif épithète normale.

Il est à noter que nous ne classifions pas comme épithètes les noms composés; ainsi, nous laissons à côté *belle-mère*, *beau-frère* et *belle-fille*. L'adjectif **beau** y est devenu une partie inséparable du substantif et ne le qualifie pas comme un adjectif épithète.

Les adjectifs ordinaux **premier** et **second**, ainsi que l'adjectif **dernier** font partie des adjectifs à place fixe. Tout comme dans le français moderne, *premier* et *second* doivent pourtant être placés après le substantif s'ils désignent un souverain:

5 [...] dans les **dernières** années du règne de Henri **second**. C 3

6 Le goût que le roi François **premier** avait eu pour la poésie [...] C 5

---

<sup>165</sup> Les expressions figées sont des expressions 'dont on ne peut pas séparer les unités sans perdre le sens qui n'est pas distinctif mais appréciatif', Forsgren 66.

## 2.3. Adjectifs à place variable

### 2.3.1. Remarques préliminaires

Il n'est pas rare que l'adjectif épithète s'utilise dans toutes les deux positions, selon le cas. Dans le présent chapitre, les épithètes seront divisées en catégories d'*adjectifs à valeur affective*, d'*adjectifs à double interprétation*<sup>166</sup> et de d'*autres adjectifs à place variable*. Le nombre des adjectifs faisant partie des adjectifs à place variable est remarquable. Il faut noter que tous les adjectifs classés ici ne sont pas attestés en toutes les deux positions.

### 2.3.2. Adjectifs à une valeur affective

#### 2.3.2.1. Remarques préliminaires

Dans la catégorisation sémantique des adjectifs de Kerbrat-Orecchioni, les adjectifs *subjectifs* se divisent en adjectifs *affectifs* et adjectifs *évaluatifs*. En ce qui concerne les adjectifs affectifs, Riegel, Pellat et Rioul les classifient comme les adjectifs *mobiles sans modification de sens notable*. Ce sont des adjectifs dont la place dépend de l'intention de celui qui parle. Parce qu'ils prennent facilement une valeur affective, soit appréciative, soit dépréciative, ils peuvent toujours être placés avant le substantif qu'il qualifient. Nous classifions comme des adjectifs *affectifs* aussi bien les adjectifs dont le sens est toujours affectif, tels *épouvantable* ou *charmant*, que ceux qui ne sont affectifs qu'en antéposition.<sup>167</sup>

Sous cette catégorie, nous classifions également les adjectifs qui prennent un accent d'insistance. Il y a bien des degrés dans l'expression d'une qualité; le degré d'intensité d'un adjectif s'exprime, premièrement, par le sens même de cet adjectif, il est donc inhérent à l'adjectif. Deuxièmement, l'accent d'insistance peut s'exprimer par des marques phonétiques, morphologiques, typographiques (point d'exclamation) ou syntaxiques (l'antéposition). Le troisième moyen d'insister sur l'adjectif est l'emploi des adverbes (*si, très* etc.). Nous nous concentrons sur les cas où l'accent

---

<sup>166</sup> Le terme des *adjectifs à place fixe* et celui des *adjectifs à double interprétation* sont empruntés au *Grammaire méthodique du français* de Riegel - Pellat - Rioul, ibid. 181-183.

<sup>167</sup> Kerbrat - Orecchioni 83-85, Riegel - Pellat - Rioul 183.



d'insistance est marqué par la position AS de l'adjectif ou le degré d'intensité y est inhérent.<sup>168</sup>

Nous diviserons cette catégorie en deux parties selon que la valeur prise par l'adjectif est appréciative ou dépréciative. Nous ne dépouillerons pas chaque adjectif différent de ce groupe, parce que une présentation relativement limitée convient d'illustrer les différents emplois des adjectifs affectifs. Bien que la place des adjectifs de ce groupe soit variable, chacun des adjectifs sous cette catégorie n'est pas attesté dans les deux positions possibles. Cela dépend simplement du fait que les adjectifs de cette catégorie n'ont souvent qu'une ou deux attestations dans le corpus.

### 2.3.2.2. Adjectifs à valeur appréciative

Certains adjectifs expriment par eux-mêmes un degré extrême de grandeur ou d'importance (*immense, important*) ou de perfection (*divin, parfait*). Il y a aussi, dans la langue française, des adjectifs qui sont, au fait, des anciens superlatifs latins (*extrême*). Tous ces adjectifs sont classifiés comme adjectifs à une valeur appréciative, quoique le sens pris par ces adjectifs (p.ex. *extrême*) ne soit pas uniquement positif.

Des adjectifs épithètes à une valeur laudative ou appréciative, attestés dans le corpus sont par exemple les suivants: (le premier chiffre indique le nombre d'occurrences en antéposition, le second celles de la postposition)

*admirable* (2/6), *adorable* (1/0), *agréable* (2/6), *aimable* (3/0), *auguste* (1/0), *céleste* (1/19), *charmant* (0/1), *délicat* (1/2), *délicieux* (0/1), *divin* (1/3), *estimable* (1/0), *éternel* (0/12), *étonnant* (1/3), *excellent* (1/0), *extrême* (8/1), *fantastique* (0/1), *habile* (1/1), *heureux* (5/4), *honorable* (0/1), *humble* (2/0), *immense* (0/5), *important* (2/4), *incomparable* (1/1), *infini* (0/18), *inimitable* (0/1), *insurmontable* (0/2), *invincible* (0/1), *merveilleux* (0/1), *parfait* (2/10), *plaisant* (2/1), *prodigieux* (3/3), *profond* (2/5), *puissant* (1/3), *remarquable* (0/1), *sensible* (1/5), *solide* (2/8), *souverain* (3/0), *sublime* (0/1),

---

168 Kerbrat - Orecchioni 84-85, Wagner - Pinchon 144.

*subtil* (0/1), *surprenant* (0/3), *tendre* (1/2), *utile* (1/0), *vaste* (2/1), *vénérable* (0/1), *véritable* (21/3), *vicieux* (0/1)

7 Qui peut donc refuser à ses **célestes** lumières [...] ? P 20

8 Et enfin l'Âme quitte la terre et monte au ciel en menant une vie **céleste** [...] P 126

L'adjectif **céleste** prend une signification religieuse dans les deux exemples tirés des *Pensées*. Le premier exemple est de nature affective; *céleste* y prend le sens de 'qui, comme les choses célestes, a un caractère de perfection exceptionnelle' <sup>169</sup>. La deuxième phrase se réfère encore plus nettement à la domaine spirituelle, mais perd sa valeur affective et devient plutôt un adjectif relationnel. Avec ses 20 occurrences, dont 19 en postposition, *céleste* est parmi les adjectifs les plus fréquemment attestés du corpus.

9 C'est une **plaisante** chose à considérer de ce qu'il ya des gens dans le monde qui ayant renoncé à toutes les lois de Dieu [...] P 134

On pouvait, encore au XVII<sup>e</sup> siècle, séparer des membres de phrases que l'on regarde aujourd'hui comme inséparables<sup>170</sup>. Ainsi, Pascal sépare l'adjectif *plaisante* de son complément régi par la préposition *à*. Dans la langue moderne, la postposition serait la seule possibilité: *c'est une chose **plaisante à considérer***. L'adjectif prend une valeur affective, ce qu'il fait également dans la phrase suivante:

10 Voilà un **plaisant** respect qu'on a pour elle [...] E 57

Le corpus contient 3 attestations de *plaisant*, dont deux en antéposition et une en postposition:

11 [...] ce prince, au lieu de lui aider sérieusement, ne faisait que l'interrompre et lui dire des choses **plaisantes**. C 153

---

169 TLF 5.360-361 s.v. céleste.

170 Haase - Obert 424-425.

### 2.3.2.3. Adjectifs à valeur dépréciative

Nous avons repéré 34 adjectifs épithètes au sens négatif ou péjoratif dans le corpus. Certains parmi ces adjectifs font également partie des autres catégories de notre analyse: par exemple l'adjectif *méchant* est présenté au chapitre des adjectifs à double interprétation et l'adjectif *mauvais* au chapitre 2.2.2. Généralement, les adjectifs à une valeur dépréciative expriment par eux-mêmes un degré extrême d'imperfection<sup>171</sup> Les adjectifs attestés sont les suivants:

*abominable* (0/1), *austère* (1/4), *bizarre* (0/3), *brutal* (0/1), *cruel* (4/0), *cuisant* (1/0), *dénaturé* (0/1), *déplorable* (1/0), *désagréable* (0/1), *effroyable* (2/0), *ennuyeux* (0/1), *épouvantable* (1/1), *extravagant* (1/1), *faible* (2/4), *fatal* (1/1), *funeste* (0/1), *horrible* (5/1), *imbécile* (0/1), *malheureux* (4/2), *mauvais* (5/1), *méchant* (2/2), *médiocre* (2/1), *méprisable* (0/1), *misérable* (2/0), *monstrueux* (0/2), *mortel* (1/4), *pénible* (0/1), *périlleux* (0/1), *redoutable* (1/0), *terrible* (1/5), *trompeur* (0/1), *vain* (1/2), *vilain* (1/0), *violent* (1/10)

12 Si elles la recevaient du Soleil, il faudrait qu'elles la reçussent déjà bien faible après un si **épouvantable** trajet [...] E 44

13 [...] ici des vastes mers; là des déserts **épouvantables**; E 13

La valeur affective est inhérente à l'adjectif *épouvantable* qui a deux attestations dans le corpus. Dans les phrases précédentes, le sens de l'adjectif ne varie pas définitivement. Il est intéressant de noter qu'un adjectif aussi long que *épouvantable* peut se placer devant le substantif quand la valeur dépréciative est très forte.

### 2.3.3. Adjectifs à double interprétation

Les adjectifs à *double interprétation* changent de sens selon qu'ils sont antéposés ou postposés au substantif.<sup>172</sup> Dans ce chapitre, nous analyserons certains parmi les adjectifs classifiés sous cette catégorie.

---

171 Wagner - Pinchon 144.

172 Riegel - Pellat - Rioul 181, Grevisse - Goosse 503.

Nous avons rencontré, dans le corpus, les adjectifs suivants: *ancien* (7/1), *certain* (0/2), *chétif* (1/0), *commun* (0/11), *curieux* (0/1), *entier* (2/9), *éternel* (0/12), *faux* (9/2), *futur* (1/1), *galant* (0/3), *honnête* (4/0), *jeune* (5/1), *méchant* (2/2), *noble* (2/2), *nouveau* (21/3), *pauvre* (3/0), *prochain* (0/1), *propre* (15/11), *semblable* (2/2), *simple* (7/4) et *triste* (2/1).

Nous catégorisons comme adjectifs seulement deux occurrences de **certain**, celles qui sont en position SA et signifient 'tenu pour vrai'. En postposition, *certain* exprime la certitude; mis en antéposition, il exprime une approximation et n'est plus un adjectif qualificatif.<sup>173</sup>

14 [...] elle lui avait fait paraître des sentiments de jalousie qui étaient des preuves **certaines** de passion [...] C 156

L'adjectif **méchant** a deux attestations en antéposition et deux en postposition. Selon Damourette et Pichon, *un méchant livre* est un livre qui ne vaut rien; *un livre méchant*, celui qui contient des méchancetés. Antéposé, l'adjectif peut également désigner les choses 'moraletement mauvaises' (surtout en ce qui concerne les personnes).<sup>174</sup>

15 [...] à le blâmer de sa **méchante** conduite [...] C 148

16 Que les sacrifices des Juifs déplaisent à Dieu, et non seulement des **méchants** Juifs [...] P 61

17 [...] car c'est une nation **méchante** et infidèle. P 61

18 [...] si l'homme est crée par un Dieu bon, ou par un démon **méchant** [...] P 67

L'adjectif *méchant* prend le sens de *mauvais* quand il est posé devant le substantif. Dans la position SA, *méchant* est synonyme de *cruel*, *féroce*, *malfaisant*, *sauvage* ou *malveillant*.<sup>175</sup> Nous traitons *méchant* aussi comme un adjectif affectif à valeur dépréciative.

---

173 Grevisse - Goosse 609, Damourette - Pichon 2.46-47, TLF5.422.424. s.v. certain, aine.

174 Damourette - Pichon 2.54.

175 TLF11.547-548, s.v. méchant, -ante.

L'adjectif **noble** se réfère souvent à la classe sociale, la noblesse. Dans le corpus, il est utilisé deux fois en AS et deux fois en SA, au figuré:

19 [...] il avait un esprit vaste et profond, une âme **noble** et élevée, et une égale capacité pour la guerre et pour les affaires. C 6

20 Saisi d'une **noble** fureur d'astronome, il prend la Terre et l'envoie bien loin du centre de l'univers [...] E 9

Dans le premier exemple, *noble* signifie 'qui est exempt de vulgarité, de bassesse', dans le second, il souligne l'impression de grandeur et de majesté.<sup>176</sup>

L'adjectif **propre** s'utilise de plusieurs manières différentes. Le sens de l'adjectif varie selon sa place à l'égard du substantif qu'il détermine. Dans le corpus, il se place 15 fois en position AS et 11 fois en position SA; il est donc presque aussi fréquent dans les deux positions. L'emploi et le sens de l'adjectif ne varient pas par rapport à ce qu'il est aujourd'hui.

21 [...] et de conter ses **propres** aventures sous des noms [...] C 170

Antéposé, l'adjectif renforce l'idée de possession; il est précédé d'un déterminant possessif, dans l'exemple précédent par *ses*. Le sens de *propre* antéposé est toujours celui de *personnel*.<sup>177</sup>

Postposé, *propre* peut parfois prendre le sens de *personnel* (p.ex. *mes biens propres*), mais dans cette position il s'oppose surtout à *sale*. Parmi les attestations de *propre* postposé, nous avons également repéré les emplois suivants:

22 [...] les Pyrénées lui parurent le lieu **le plus propre** qu'elle pût choisir. C 265

23 [...] Quoique ce fussent des choses **propres** à donner de l'étonnement [...] C 147

24 Pourquoi la matière **propre** à faire un Soleil ne pourra-t'elle pas [...] E 52

---

176 TLF 12.164-167, s.v. noble.

177 TLF 13.555-560, s.v. propre et Wagner - Pinchon 159.

25 Voilà l'origine de l'amour **propre**. P 125

Dans l'exemple 22, *propre* est synonyme de *approprié* ou *adéquat*, signifiant 'qui convient particulièrement à'. Les phrases 23 et 24 sont suivies de la préposition *à* et prennent le sens de 'apte à, bon(ne) pour'. Dans l'exemple 25, *propre* s'utilise dans la signification 'qui appartient exclusivement ou en particulier à' (synonyme de *intrinsèque*, *original*, ou *personnel*).<sup>178</sup>

L'adjectif **honnête** prend parfois un sens différent selon qu'il est placé avant ou après le substantif; cette distinction de sens est pourtant beaucoup moins net que pour les adjectifs ci-dessus. Généralement, l'adjectif prend les sens de 'vertueux', 'probe' ou 'intègre'. *Honnête* a quatre occurrences dans le corpus, dont chacune en antéposition.<sup>179</sup>

26 [...] elle lui faisait voir [...] quelle tranquillité suivait la vie d'une **honnête femme**, et combien la vertu donnait d'éclat [...] C 15

27 [...] qu'ils soient au moins **honnêtes gens**, s'ils ne peuvent encore être Chrétiens. P 10

A propos de *honnête (homme)*, *honnêtes (gens)* au pluriel, le sens varie selon la place de l'adjectif: adjectif antéposé, le sens égale à 'un homme qui observe les lois de la morale' et, l'adjectif postposé, à 'un homme qui observe les lois de la civilité'.<sup>180</sup>

28 [...] elle attirait tous les **honnêtes gens**, et il y avait de certaines heures où toute la cour était chez elle. C 18

L'exemple précédent réfère nettement aux hommes de cour: au XVII<sup>e</sup> siècle, *honnête homme* était aussi une expression figée signifiant 'un homme comme il faut', 'un homme de cour', 'un homme du monde, d'un commerce agréable, aux manières distinguées, à l'esprit fin et cultivé'.<sup>181</sup>

---

178 *Ibid.*

179 *Damourette - Pichon 2.51-52, TLF 9.894 s.v. honnête.*

180 *TLF 9.894-895 s.v. honnête.*

181 *Haase - Obert 422-423, TLF 9.895 s.v. honnête.*

### 2.3.4. Cas divers

Sous cette catégorie, nous ramasserons des cas divers d'adjectifs épithètes. Il est commun à toutes les épithètes de ce groupe qu'elles ont une place variable aussi bien en langue moderne qu'en langue du XVII<sup>e</sup> siècle. Toutes les épithètes ne sont pas nécessairement des adjectifs qualificatifs dans toutes les fonctions; certaines ont une place variable mais ne peuvent pas être classés sous les adjectifs affectifs ou adjectifs à double interprétation. Quelques adjectifs classés ci-dessous ne fonctionnent pas tout à fait comme dans la langue d'aujourd'hui.

L'utilisation de **différent** (22 attestations) et **divers** (2 attestations) n'est pas encore systématisée au XVII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, leur signification varie selon qu'ils sont antéposés ou postposés au substantif. Le sens de ces adjectifs varie aussi dans le corpus, mais pas tout à fait sans ambiguïté.

Par exemple les occurrences suivantes ne sont pas incluses dans le corpus: [...] *les différents caractères, les différentes coutumes de tous ces [...] (E 33)*. Dans cette phrase, *différent* prend le sens de 'plusieurs', 'certains' ou 'divers', il est donc un adjectif indéfini. Comme adjectif indéfini antéposé, *différent* apparaît presque toujours au pluriel. En postposition, *différent* prend généralement le sens de 'qui diffère de, qui présente des caractères distinctifs' (synonymes *distinct*, *dissemblable*), il s'agit donc d'un adjectif indéfini.<sup>182</sup>

29 [...] les Philosophes se sont séparés en mille sectes **différentes** [...] P 12

30 Figurez-vous un Allemand nommé Copernic, qui fait main basse sur tous ces cercles **différents**, et sur tous ces cieux solides [...] E 9

Dans les deux exemples ci-dessus, *différent* correspond à l'adjectif *dissemblable* ou à *distinct*, comme dans la langue contemporaine. Les occurrences suivantes diffèrent de l'usage d'aujourd'hui:

---

<sup>182</sup> TLF7.192-193, s.v. différent, ente, GF 289.

31 [...] on ne sait pas bien sur quoi se règle cette inégalité, si c'est ou sur la **différente** grosseur des planètes, ou sur leur **différente** solidité, ou sur la **différente** vitesse des tourbillons [...] E 56

Les épithètes sont au singulier et prennent le sens qualificatif de 'distincte', 'qui diffère de', malgré leur mise en antéposition au substantif.

**Divers** est le plus souvent indéfini s'il est posé avant le substantif et si ce substantif est au pluriel. Après le substantif, l'épithète *divers* prend le sens de 'qui présente des différences caractéristiques' et peut être synonyme de *changeant*, *varié*, *différent*, *dissemblable* ou de *distinct*.<sup>183</sup>

32 [...] sachiez que ce qu'il y a d'irrégulier dans les planètes, ne vient que de la **diverse** manière dont notre mouvement nous les fait rencontrer [...] E 11

*Divers* égale, ci-dessus, aux adjectifs qualificatifs *différente*, *distincte* etc., bien qu'il soit placé avant le substantif qu'il modifie.

33 Pensées diverses E 129

Au titre précédent, utilisé par Fontenelle, l'adjectif *divers* prend l'idée de petitesse et de marginalité<sup>184</sup>.

Les places de **pareil** et de **tel** varient aussi dans la langue moderne. Nous avons attesté l'adjectif *pareil* 5 fois en position AS et une fois en position SA:

34 [...] je vous demanderai de **pareilles** choses [...] C 167

35 [...] une entreprise presque **pareille** à la sienne. E 1

L'adjectif *pareil* est toujours un adjectif qualificatif quand il se place après le substantif. Quand il est placé en position AS, il est plus difficile de déterminer sa partie de discours; il est considéré soit comme un adjectif proprement dit, soit comme

---

183 *Ibid.* 7.342-343, s.v. divers, erse.

184 *Ibid.*



un déterminant qui correspond à *tel*, *un tel* ou *même*. *Pareil* est souvent synonyme de *identifique*, *similaire* ou *semblable*.<sup>185</sup>

Nous classons **tel** comme un adjectif s'il prend le sens de 'pareil, semblable' ou de 'si grand, si fort'. Dans toutes les autres significations, il a la valeur d'un article indéfini.<sup>186</sup>

36 [...] des soupiraux **tels** que le Vésuve et l'Etna. E 58

37 [...] un sujet simple leur paraissant incapable de **telles** et si soudaines variétés [...] P 18

Nous avons identifié deux cas de *tel* adjectivaux, un cas de l'ordre AS, un autre de SA. Postposé, *tel* introduit une proposition comparative *tels que*. Dans deuxième exemple, il prend une valeur intensive, même emphatique.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la place de **seul** n'était pas encore systématisée<sup>187</sup>. A notre corpus, il n'y a pourtant pas d'emplois exceptionnels de cet adjectif. Nous avons rencontré *seul* 25 fois en fonction d'épithète; il est donc une des épithètes les plus fréquentes de notre corpus. Il est intéressant que nous ne l'ayons pas repéré en position SA, où il désigne 'solitaire' (p.ex. *femme seule*). Selon Togeby, *seul* a une certaine tendance à se placer en antéposition, où il signifie 'unique', 'à l'exclusion de tout autre'.<sup>188</sup>

38 [...] quand ils jouissent de la lumière, ne voient même qu'un **seul** Soleil.  
E 48

Placé entre l'article indéfini et le substantif, *seul* renforce l'article.

39 [...] que c'est la **seule** qui peut délivrer l'âme de la concupiscence des membres [...] P 122

40 La **seule** Religion contraire à la nature [...] est la **seule** qui ait toujours été.  
P 13

---

185 GF 316, TLF 12.975-977.

186 TLF 16.4-7, s.v. tel, telle.

187 Picoche - Marchello-Nizia 304.

188 GF 323 et TLF 15.426-429, s.v. seul, seule.

41 Et comment tant de boules en peuvent-elles toucher une **seule** ? E 48

L'adjectif *seul* s'utilise particulièrement souvent dans les constructions elliptiques. Dans les trois exemples de *seul*, il correspond au mot *unique*. Dans l'exemple 39, le substantif n'est exprimé ni avant, ni après. On sous-entend pourtant le mot *chose*. Dans la deuxième phrase, on ne répète pas le substantif *religion*. Dans la troisième phrase, le substantif *boules* est d'un autre nombre que l'adjectif - c'est un cas fréquent avec le substantif *seul*<sup>189</sup>.

Nous avons rencontré l'adjectif **pur** 2 fois en position AS et 8 fois en position SA. Selon Haase - Obert, on l'utilise, encore au siècle étudié, relativement librement dans les deux positions possibles<sup>190</sup>.

42 [...] son cœur ne laisse pas de s'intéresser à une affaire de **pure** spéculation.  
E 10

43 [...] que des génies corporels habitent l'air **le plus pur** [...] E 26.

44 Ils inspiraient des mouvements de bassesse **pure**, et c'est aussi peu l'état de l'homme. P 20.

A notre avis, la distinction de sens n'est pas aussi nette, par exemple entre les phrases ci-dessus, que pensent les grammairiens (p.ex Togeby, Grevisse et Goosse) qui traitent cet adjectif comme un adjectif à double interprétation.

45 Elle ne sentait que le plaisir de voir M. de Nemours, elle en avait une joie **pure** et sans mélange [...] C 153.

*Pur* peut aussi se rapprocher de la valeur superlative. Dans l'exemple précédent, il correspond aux mots *suprême* et *parfait*. Nous pourrions bien le classer comme un adjectif affectif, parce qu'il exprime un degré d'intensité.<sup>191</sup>

---

189 Grevisse - Goosse 283.

190 Haase - Obert 422.

191 TLF 13.52-55, s.v. pur, pure.

L'adjectif **vrai** est très fréquent en antéposition: il est attesté 24 fois en AS, mais pas du tout en SA. *Vrai* s'utilise pourtant aussi bien avant qu'après le substantif. Le sens pris est généralement celui de 'véritable, réel' ou 'qui est conforme à la réalité, à la vérité'. Il peut aussi prendre une valeur d'intensité <sup>192</sup>

46 Est-ce là le **vrai** bien? P 16

47 [...] j'ai employé de **vrais** raisonnements de physique [...] E 2

Les autres adjectifs à place variable sont les suivants: **double** (5 occurrences en AS); **égal** (2 occurrences en AS); **principal** (5 occurrences en AS vs 4 en SA); **saint** (3 AS vs. 8 SA) et **unique** (9 AS vs. 2 SA).

## 2.4. Adjectifs épithètes postposés

### 2.4.1. Remarques préliminaires

Le corpus contient 956 cas de postposition, ce qui égale à 60.45% de toutes les occurrences. Au total, nous avons repéré 388 adjectifs différents dans cette position, ce qui égale à 93.27% des 416 adjectifs différents du corpus. Sur 388 adjectifs, 66 adjectifs sont également attestés en antéposition. Dans ce chapitre, les épithètes postposées seront regroupées en catégories selon des critères syntaxiques et sémantiques. Nous ne jugeons pas nécessaire d'analyser ici tous les 388 adjectifs différents utilisés en postposition, parce que cette place est, au XVII<sup>e</sup> siècle déjà, la place principale de l'épithète française. Nous pouvons pourtant présenter plus en détail certains facteurs, surtout syntaxiques, qui régissent la postposition. En plus de cela, nous allons analyser les mises en antéposition occasionnelles ou exceptionnelles.

---

192 *Ibid.* 16.1355-1365, s.v. vrai, vraie.

**Tableau 9.** Les épithètes postposées les plus courantes.

adjectif	en postposition	occurrences au total	proportion de la postposition
1. fixe	40	40	100%
2. céleste	19	20	95.0%
3. différent	19	22	86.364%
4. naturel	19	19	100%
5. particulier	19	19	100%
6. infini	18	18	100%
7. chrétien	15	15	100%
8. éternel	12	12	100%
9. extraordinaire	12	12	100%
10. commun	11	11	100%
11. propre	11	26	42.308%
12. éloigné	10	10	100%
13. étranger	10	10	100%
14. parfait	10	12	83.333%
15. violent	10	11	90.909%

Sur les 15 épithètes postposées les plus courantes, 10 ne s'utilisent pas en antéposition dans les ouvrages dépouillés: la proportion de la postposition en est donc de 100%. Les cinq épithètes rencontrées également en position AS, c'est-à-dire *céleste*, *différent*, *propre*, *parfait* et *violent*, peuvent facilement changer de position, étant des adjectifs à place variable. L'adjectif *différent* est présenté au chapitre 2.3.4. et *propre* au chapitre 2.3.3. Les occurrences en AS de *céleste*, *parfait* et *violent* font partie des occurrences affectives.

Des épithètes fréquentes, *fixe*, *naturel*, *particulier*, *chrétien*, *commun*, *étranger* et *éloigné* sont généralement des adjectifs objectifs. *Fixe*, *chrétien*, *céleste* et *étranger* peuvent presque toujours être classés comme adjectifs relationnels, c'est-à-dire

comme adjectifs uniquement postposés. Les adjectifs *infini* et *éternel* sont classés comme adjectifs affectifs, bien qu'ils ne soient pas attestés en AS. En ce qui concerne l'adjectif *extraordinaire*, le degré d'intensité est exprimé par son sens même; nous ne le traiterons pourtant pas comme un adjectif à place variable, parce qu'il semble très invraisemblable qu'une épithète aussi longue se place en antéposition.

## 2.4.2. Adjectifs à place fixe

### 2.4.2.1. Adjectifs relationnels

Les adjectifs relationnels sont soit dérivés d'un nom propre; ce sont des adjectifs indiquant une catégorie sociale, administrative, religieuse ou technique. Il s'agit toujours d'adjectifs objectifs. Selon Dubois et Dubois-Charlier (*Éléments de linguistique française: syntaxe*), les adjectifs relationnels sont des adjectifs *appositifs* qui se placent toujours après le substantif.<sup>193</sup>

48 La seule Religion **Chrétienne** a pu guérir ces deux vices [...] P 18

49 Car la foi **Chrétienne** ne va principalement qu'à établir [...] P 8

Toutes les occurrences de l'adjectif relationnel *chrétien* représentent l'ordre SA. Il s'agit, naturellement, d'un adjectif relationnel dénotant une catégorie religieuse.

50 Nulle autre Religion que la **Chrétienne** n'a connu que [...] P 11

Parmi les 15 occurrences de *chrétien*, il y a 4 exemples d'ellipse du substantif: il n'est pas nécessaire de répéter le substantif *religion*. Nous avons classifié tous les cas, pareils à l'exemple précédent, comme des syntagmes adjectivaux représentant l'ordre SA.

51 [...] pour se rendre considérable en défendant la religion **catholique** [...] C 6

---

193 Dubois et Dubois-Charlier divisent les adjectifs épithètes en adjectifs *déterminatifs*, toujours antéposés, et en adjectifs *appositifs* qui ne se placent généralement pas en antéposition, Dubois - Dubois-Charlier 262, 269 et Riegel - Pellat - Rioul 181.

52 La religion **Mahométane** a pour fondement l'Alchoran et Mahomet. P 55

Les épithètes *catholique* et *mahométan* sont d'autres exemples d'adjectifs relationnels désignant une catégorie religieuse. *Mahométan* est, en plus, un adjectif tiré d'un nom propre.

53 [...] une personne si proche de la maison **royale** [...] C 21

54 [...] auteur de vérités **Géométriques** de l'ordre des éléments [...] P 65

55 Nous voyons ici que la Rome **souterraine** est plus grande que [...] E 27

56 Les preuves de Dieu **métaphysiques** sont si éloignées du raisonnement des hommes [...] P 63

Les quatre exemples précédents représentent des catégories diverses d'adjectifs relationnels. Les attestations des adjectifs *royal*, *géométrique*, *souterrain* et *métaphysique* sont toujours de l'ordre SA.

#### 2.4.2.2. L'adjectif suivi d'un complément

Généralement, tout adjectif peut être suivi d'un complément, ce qui le fait se placer en position SA. Nous n'en avons repéré qu'une exception, celle de *plaisante* dans l'exemple 9, où l'adjectif se place en antéposition malgré son complément.

Selon Dubois et Dubois-Charlier, certains adjectifs ont le trait [+ attr], c'est-à-dire ils sont suivis d'un *syntagme prépositionnel* (SP). Le syntagme prépositionnel, ou le complément de l'adjectif selon les grammaires traditionnelles, est obligatoire par exemple avec l'adjectif *apte* (à).<sup>194</sup> En ce qui concerne par exemple les adjectifs *fier* et *digne*, le trait [+ attr] est possible, mais non pas obligatoire:

57 [...] et encore de nous le dire d'un ton de voix **fier** et content? P 9

---

194 Dubois - Dubois-Charlier 127.

58 [...] une violence qui la mettait dans un état **digne de** compassion [...] C 246

*Digne* a cinq occurrences dans notre corpus. Toutes les occurrences se placent en postposition parce qu'elles sont suivies de la préposition *de* et un substantif ou un verbe.

Nous traiterons comme adjectifs proprement dits aussi les adjectifs *plein*, *couvert* et *rempli* suivis de *de* et d'un substantif. A notre avis, ces cas ne peuvent pas être séparés d'autres adjectifs déterminés par un préposition et d'un syntagme nominal.

59 [...] il la vit à ses genoux le visage **couvert** de larmes [...] C 163

60 Voilà mon état **plein** de misère, de faiblesse, d'obscurité. P 8.

Dans notre corpus, les adjectifs *couvert* (2 occurrences), *plein* (5 occurrences) et *rempli* (1 occurrence) sont chaque fois suivis de *de* et d'un substantif.

### 2.4.2.3. Adjectifs verbaux

Tous les occurrences des participes employés adjectivement se trouvent en position SA.

61 Ces nuages **suspendus** voltigent irrégulièrement autour de notre globe [...] E 24

62 Pourvu qu'on sache la passion **dominante** de quelqu'un, on est assuré de lui plaire [...] P 134

L'emploi des participes présents et passés comme adjectifs verbaux ne diffèrent pas, dans le corpus, de l'usage moderne. Les formes verbales peuvent devenir des adjectifs proprement dits. La place de tels adjectifs est après le substantif, tout comme dans la langue moderne.<sup>195</sup>

---

<sup>195</sup> En ancien et en moyen français, les participes pouvaient encore se placer en position AS, Grevisse - Goosse 504.

En outre il y a, sous la désignation des adjectifs verbaux, aussi des adjectifs dérivés en *-able* ou *-ible*. Selon Dubois - Dubois-Charlier, les formes en *-able* et *-ible* sont issues de la réécriture de *pouvoir + infinitif*. Par exemple l'adjectif *mangeable* est issu de la syntagme *qui peut être mangé*, où l'affixe *-ble* se substitue à *pouvoir + manger*.<sup>196</sup>

63 [...] arrive-t-il sur la Terre des changements **considérables**? E 57

64 Beaucoup de corps qui paraissent solides ne sont presque que des amas ~~de~~ animaux **imperceptibles** [...] E 30

Toutes les 5 occurrences de *considérable* se placent en position SA, ce que font aussi les deux occurrences de *imperceptible*.

65 Il languit néanmoins encore quelques jours et mourut enfin avec une constance **admirable**. C 238

66 Nous avons cette **admirable** avantage de connaître que véritablement et effectivement la mort est une peine du péché [...] P 122

Dans notre corpus, les adjectifs épithètes en *-able* se placent souvent en antéposition au substantif, parce qu'un grand nombre de ces adjectifs fait également partie des adjectifs affectifs. En plus d'*admirable*, nous en avons attesté, en position AS, par exemple les épithètes *adorable*, *aimable*, *déplorable* et *épouvantable*.

#### 2.4.2.4. Epithètes à préfixe *in-*, *dé-*, *dis-* ou *mé-*

Le corpus contient 35 adjectifs épithètes différents, formés avec le préfixe *in-*<sup>197</sup> et un adjectif. Au total, ces 35 adjectifs ont 74 attestations au fonction d'épithète: 73 attestations dans la postposition et seulement une dans l'antéposition. Certains parmi ses adjectifs ont un correspondant positif dans le corpus.

---

196 Dubois - Dubois-Charlier 268.

197 Le préfixe *in-* est emprunté du latin *in-*. Il s'ajoute à des substantifs et à des adjectifs pour exprimer la négation. Un *préfixe* est une suite de sons qui n'a pas d'existence autonome et qui s'ajoute devant un mot existant pour former un mot nouveau, Grevisse - Goosse 222-224.



67 [...]on tire une **puissante** conjecture d'une conformité d'idée. P 131.

68 [...] avec une voix si **puissant**, qu'il est impossible d'y résister. P 20.

69 La nature soutient la raison **impuissante** [...]. P 68.

70 [...] une masse dont toutes les parties soient d'une **égale** solidité. E 25

71 [...] leurs distances **inégaux** à l'égard de la Terre [...] E 56.

Nous pouvons constater que le préfixe détermine la place de l'épithète: sans le préfixe *in-*, l'adjectif peut avoir toutes les deux positions, mais au sens négatif, il ne se place généralement qu'après le substantif.

Nous avons rencontré 13 paires antonymiques, dont la partie négative commence par *in-*. Sur la liste suivante, le premier chiffre indique la fréquence de l'antéposition de l'épithète et le deuxième celle de la postposition:

Possible (0/2) et impossible (0/1); puissant (1/3) et impuissant (0/2); pur (2/8) et impur (0/2); capable (0/5) et incapable (0/1); certain (0/2) et incertain (0/1); connu (0/2) et inconnu (0/2); différent (3/19) et indifférent (0/1); égal (2/0) et inégal (0/4); fidèle (0/1) et infidèle (0/1); humain (0/4) et inhumain (0/1); sensible (1/5) et insensible (0/2); utile (1/0) et inutile (0/4); visible (0/3) et invisible (0/5).

22 adjectifs à préfixe *in-* sont attestés sans correspondant positif:

Immuable (0/2), impénétrable (0/2), imperceptible (0/2), inaccoutumé (0/1), incomparable (1/1), incompréhensible (0/2), inconsideré (0/1), inconsolable (0/1), inconstant (0/1), incontestable (0/1), indépendant (0/1), indiscret (0/1), indispensable (0/1), ineffaçable (0/1), inévitable (0/1), infini (0/18), inimitable (0/1), insurmontable (0/2), invincible (0/1), inviolable (0/1), involontaire (0/1) et irréconciliable (0/1).

On voit qu'à l'exception de l'adjectif *incomparable*, les adjectifs qui commencent par le préfixe *in-* se placent exclusivement après le substantif. La place de l'adjectif *incomparable* est variable:

72 [...] cette **incomparable** beauté qui lui a été si funeste. C 5.

73 [...] une valeur **incomparable** [...] C 7.

Dans le premier exemple, l'adjectif prend un sens nettement affectif, il est donc justifié de le mettre en antéposition. Il s'agit d'un adjectif qui peut être soit antéposé, soit postposé, sans que le sens se modifie notablement.

Tout comme le préfixe *in-*, aussi les préfixes *dé-* et *dis-* expriment la négation, mais aussi la séparation ou la privation<sup>198</sup>. Nous avons rencontré 7 adjectifs épithètes commençant soit par *dé-*, sa variante *dés-* ou par *dis-*.

74 [...] comme on persuade aisément une vérité **agréable** [...] C 148.

75 Comme il n'avait point eu encore de si **agréables** moments [...] C 153.

76 [...] quoiqu'elle sût bien qu'elle ferait une chose **désagréable** [...] C 26.

L'adjectif *agréable* est attesté 6 fois, dont deux en antéposition. Il s'agit d'un adjectif qui, dans la catégorie de Kerbrat-Orecchioni, fait partie du groupe des *adjectifs affectifs* ou celui des *adjectifs évaluatifs axiologiques*. Il est ainsi un adjectif *axiologico-affectif*, et peut facilement se placer avant le substantif qu'il qualifie.

Dans trois cas, nous avons également attesté la paire antonymique de l'adjectif en question. Les adjectifs de cette catégorie, éventuellement avec l'antonyme, sont les suivants: couvert (0/2) et découvert (0/1); démesuré (0/2); dénaturé (0/1); raisonnable (0/5) et déraisonnable (0/1); dérobé (0/1); agréable (2/6) et désagréable (0/1); disgracié (0/1).

Nous voyons que les adjectifs aux préfixes cités sont toujours mis en postposition. Le troisième préfixe attesté, qui, ajouté à un mot, exprime le sens négatif est le préfixe *mé-*<sup>199</sup>. Le corpus contient seulement l'adjectif *méprisable*, attesté une fois dans la postposition, ce qui fait que nous ne pouvons pas en tirer de conclusion concernant le rôle du préfixe. Nous pouvons quand même supposer que l'ajout de tout préfixe au

---

198 *Dé-* et *dis-* sont tous les deux empruntés du latin *dis-* et peuvent être utilisés avec des verbes, des substantifs et des adjectifs, *ibid.* 223.

199 *Mé-*, ou *més-* devant une voyelle, est utilisé avec des substantifs, des adjectifs et des verbes, et exprime une valeur négative ou péjorative, *ibid.* 225.

sens négatif fait qu'il est plus improbable que l'épithète soit utilisé en antéposition.

### 2.4.3. Adjectifs occasionnellement postposés

Dans ce chapitre, nous allons présenter les cas où un adjectif normalement antéposé est attesté en postposition.

**beau** 77 [...] être l'homme du monde le mieux fait et **le plus beau**. C 7

L'adjectif *beau* est coordonné à *bien fait*, toutes les deux épithètes au superlatif relatif. Tout adjectif normalement antéposé peut se déplacer si l'on coordonne cet adjectif avec une autre épithète posée après le substantif.

**bon** 78 [...] si l'homme est crée par un Dieu **bon**, ou par un démon méchant, [...] P 67

79 Tous les géomètres seraient donc fins, s'ils avaient la vue **bonne**; [...] P 130

80 Au lieu que ceux qui ont le goût **bon**, et qui [...] P 137

Tous ces trois exemples, où l'adjectif *bon* se place après le substantif, sont attestés dans les *Pensées*. Il s'agit d'un vestige de l'ancien français, qui pouvait mettre aussi les adjectifs courts et très fréquents en postposition. Les autres auteurs du corpus mettent *bon* uniquement avant le substantif. Chez Pascal, cet usage est relativement fréquent: il y a six occurrences de cet adjectif en position épithète, dont les trois, énumérés ci-dessus, après le substantif.

**grand** 81 [...] Madame de Chartres admirait la sincérité de sa fille, et elle l'admirait avec raison, car jamais personne n'en a eu une **si grande** et si naturelle; [...] C 35

On ne répète pas le substantif *sincérité*; tout ce qui reste dans la phrase est l'article indéfini *une*, qui représente le substantif. Malgré cette non-répétition, on comprend le syntagme comme un qui a l'ordre SAA. L'épithète *Grand* est coordonnée à

l'épithète *naturelle*, et prend une place exceptionnelle après le substantif sous-entendu.

**gros** 82 [...] et il faudrait avoir tout à fait l'esprit faux pour mal raisonner sur des principes **si gros** qu'il est presque impossible qu'ils échappent. P 129.

L'adjectif *gros*, dont la place est déjà établie au XVII<sup>e</sup> siècle, a *une* occurrence en postposition et 11 en antéposition. L'adjectif est précédé de l'adverbe *si*, qui ne régit normalement pas la postposition de l'épithète. Il nous semble cependant que l'on préfère souvent cette position justement à cause de l'adverbe.

**long** 83 Cette vue **si longue** et si prochaine de la mort [...] C 266

84 Une épreuve **si longue**, si continuelle, et si uniforme devrait bien nous convaincre de l'impuissance où nous sommes, [...] P 68

Dans les deux exemples précédents, l'adjectif n'est pas seulement précédé de *si*, l'adverbe d'intensité, mais aussi joint à un autre adjectif épithète. La phrase 83 est un exemple sur la coordination par *et*, la phrase 84 sur la juxtaposition de deux adjectifs.

85 Vous m'offrez, dit-elle, une espèce de perspective **si longue**, que la vue n'en peut attraper le bout. E 45

Le troisième exemple de *long* postposé représente un cas où le substantif (*perspective*) est déjà précédé du déterminant *une espèce de*. Nous pouvons dire qu'il n'y a pas place pour un adjectif épithète entre le déterminant et le substantif.

**mauvais** 86 [...] sur ce qu'on a l'esprit curieux et les yeux **mauvais**; car si vous aviez les yeux meilleurs, que vous ne les avez [...] E 6

L'adjectif *mauvais* est attesté une fois en position SA. Le cas est comparable à celui de *la vue bonne*, présenté ci-dessus.

## 2.5. Adjectifs épithètes multiples

### 2.5.1. Remarques préliminaires

Notre corpus comprend un total de 89 attestations de syntagmes nominaux où il y a au moins deux adjectifs épithètes qualifiant le même substantif. Il est à noter que les adjectifs épithètes de ce chapitre sont également inclus dans les chapitres précédents où ils sont traités sans considération du fait qu'ils sont seulement une partie des syntagmes constitués par plusieurs épithètes. Les attestations seront divisées en catégories selon la position que prennent les épithètes par rapport au substantif qu'elles qualifient: Au chapitre 2.5.2., nous traiterons les cas AAS, au chapitre 2.5.3. les cas SAA et, finalement, au chapitre 2.5.4. ceux qui représentent l'ordre ASA.

**Tableau 10.** La distribution des épithètes multiples selon la position.

Position	Quantité	%
antéposées (AAS)	6	6.742
postposées (SAA)	57	64.045
antéposée et postposée (ASA)	26	29.213
<b>total</b>	<b>89</b>	<b>100</b>

Au total, nous avons rencontré 57 syntagmes où les adjectifs sont postposés au substantif, ce qui constitue une grande majorité avec le pourcentage de 64.045%. La position la moins fréquente est l'antéposition: nous en avons identifié seulement 6 attestations (6.742%) dont une dans *La princesse de Clèves* et cinq dans les *Pensées*. Dans 26 cas (29.213%), il s'agit d'épithètes qui se disposent de part et d'autre du substantif. Dans ASA, nous avons également inclus les deux cas où il y a trois épithètes au total, dont une précède le substantif et les autres le suivent. Le plus souvent, dans 81 cas, le substantif est modifié par deux adjectifs épithètes. En plus de cela, nous avons relevé 7 syntagmes à trois épithètes, et un syntagme où il y a quatre épithètes au total.

En essayant d'établir un facteur qui décide l'ordre des adjectifs successifs, nous avons formulé l'hypothèse de l'ordre *épithète plus courte-épithète plus longue*. Pour le tableau suivant, nous avons compté la longueur en syllabes de chaque épithète, en la comparant ensuite avec l'épithète qui lui succède. Les épithètes sont caractérisées par les termes *masses croissantes*, *masses égales* ou *masses décroissantes* suivant que la première épithète possède moins, autant ou davantage de syllabes que la deuxième.<sup>200</sup>

**Tableau 11.** L'ordre des épithètes selon la longueur en syllabes

L'ordre rythmique	Quantité	%
masses croissantes	40	61.5%
masses égales	17	26.2%
masses décroissantes	8	12.3%
<b>Total</b>	65	100%

Dans 65 syntagmes sur un total de 89, il est possible de identifier l'ordre rythmique des adjectifs qui se succèdent. Ce sont tous les cas de l'ordre SAA et AAS, ainsi que deux cas de ASA, où l'ordre des adjectifs est, au fait, celui de ASAA, parce qu'il y a trois épithètes au total. En ce qui concerne les autres exemples ASA, il n'est naturellement pas possible de comparer l'épithète antéposée à celle qui suit le substantif, parce qu'elles ne se suivent pas immédiatement. De même, il faut noter que nous prenons en considération l'expansion éventuelle de l'adjectif par une détermination introduite par *de*, ainsi que les mots qui renforcent l'adjectif (*très*, *si* etc.) ou ceux qui servent à construire une comparaison:

1 - 2 - 3      1 - 2 - 3 - 4

87 [...] de grandes voûtes **souterraines remplies de soufre** [...] E 58

1 - 2      1 - 2 - 3

88 Comme Mlle de Chartres avait le cœur **très noble et très bien fait** [...] C 31

Les deux exemples précédents sont classés comme des exemples de masses croissantes. *Bien fait* est considéré, dans notre analyse, comme un adjectif

<sup>200</sup> Selon la terminologie de Forsgren, Forsgren 81.

proprement dit, et classé sous l'adjectif verbal *fait*. Il désigne 'beau, de bel aspect' ou, au figuré comme dans l'exemple précédent, 'juste'<sup>201</sup>.

Pour revenir sur le tableau 11, nous pouvons constater que notre hypothèse initiale est confirmée: les épithètes successives se rangent selon leur longueur. Dans 61.5% d'un total de 65 exemples, il y a l'ordre *adjectif plus court-adjectif plus long*, autrement dit une progression par masse croissante. L'ordre inverse ne se rencontre que 8 fois avec le pourcentage de 12.3. Les cas sans différence de longueur entre les épithètes sont relativement fréquents, le pourcentage en étant de 26.2%. Dans les cas où il n'y a pas de différence dans longueur entre les adjectifs, on peut chercher d'autres motifs pour l'ordre choisi. Il semble naturel de placer les épithètes successives à longueur différent dans l'ordre *masses croissantes*. Dans 87.7% des syntagmes il y a une progression par masse croissante ou égale.

### 2.5.2. Adjectifs antéposés

Le corpus contient seulement six syntagmes où tous les (deux) adjectifs sont en antéposition; cette construction est ainsi le moins fréquemment attestée des trois ordres possibles d'adjectifs multiples, seulement 6.742% sur le total. Classés selon l'ordre rythmique, il y a quatre exemples de masses croissantes et 2 de masses égales.

89 [...] que de ne leur donner pour preuves de ce **grand et important** sujet que  
[...] P 63

90 Mais une des **plus solides et plus utiles** charités envers les morts  
est [...] P 128

Dans l'exemple 89, l'ordre rythmique est celui des *masses croissantes*; dans le 90, *plus solides* et aussi long en syllabes que *plus utile*; l'ordre est ainsi celui des *masses égales*. Tous les syntagmes nominaux de ce type, avec deux adjectifs devant le nom, pourraient, au fait, être compris comme des phrases elliptiques. Dans le 89, il y a un

---

201 TLF 8.595-611, s.v. faire; fait, faite.

syntagme elliptique, *ce grand (sujet)* et un syntagme complet, *important sujet*. Ces deux syntagmes sont coordonnés par *et*, et le substantif ne peut être exprimé qu'une fois, avec la seconde épithète.<sup>202</sup>

91 [...] **la plus vive et la plus tendre** passion dont un cœur ait jamais été touché. C 259

Tous les cas avec un article défini expriment la qualité au degré le plus élevé, c'est-à-dire, ce sont des superlatifs relatifs.

92 [...] **l'unique et véritable** cause, l'arbitre et souveraine [...] P 121

93 [...] ne sont qu'un **seul et unique** sacrifice [...] P 122

Quand le locuteur place deux adjectifs successifs en antéposition, il s'agit d'un moyen stylistique qui souligne le sens des adjectifs. L'insistance sur les épithètes du substantif *sacrifice* est marquée, dans l'exemple 93 par la répétition de deux adjectifs appartenant au même champ sémantique. Du point de vue sémantique, *seul* et *unique* ont à peu près le même contenu de façon que l'effet produit est celui du degré extrême d'intensité.<sup>203</sup>

### 2.5.3. Adjectifs postposés

Avec les 57 attestations, l'ordre SAA représente la position ordinaire des épithètes successives. Cette quantité de SAA suit naturellement la tendance générale de favoriser la postposition. Souvent, un groupe de plusieurs adjectifs est rythmiquement tellement lourd, qu'il ne peut pas être placé avant le substantif.

94 Une épreuve **si longue, si continue, et si uniforme** devrait bien nous convaincre de l'impuissance où nous sommes, [...] P 68

---

202 Grevisse - Goosse 282.

203 Tiefenbrun 27.



Dans l'exemple précédent, les adjectifs sont renforcés par l'adverbe *si*. Le syntagme représente une combinaison de la coordination et de la juxtaposition des épithètes multiples.

Voici des phrases d'exemple sur les différents ordres rythmiques:

Masses croissantes:

95 [...] il sauve le fond de sa matière...par des digressions **fréquentes et souvent fort agréables**. E 2

Nous prendrons en considération l'expansion de l'adjectif par une détermination introduite par *de*. Ainsi, le syntagme précédent est classé comme un exemple de l'ordre *adjectif plus court-adjectif plus long*.

Masses égales:

96 Lassé enfin d'un état **si malheureux et si incertain**, il résolut de tenter quelque voie d'éclaircir sa destinée. C 246

En plus de l'ordre rythmique aux masses croissantes, celui aux masses égales doit être considéré comme un ordre naturel de la langue française.

Masses décroissantes:

97 [...] les sentiments de la nature **corrompue et déçue**, qui n'a que [...] P 124

L'ordre *plus long- plus court* est rare, selon notre corpus, dans la langue française. Le corpus n'en contient que 8 exemples. Tous ces cas sont identifiés en position SAA. Dans 2 syntagmes de l'ordre SAA, nous avons rencontré un substantif elliptique, c'est-à-dire, le substantif du syntagme nominal n'est pas répété bien qu'il soit modifié par des adjectifs:

98 [...] Madame de Chartres admirait la sincérité de sa fille, et elle l'admirait avec raison, car jamais personne n'en a eu une **si grande et si naturelle** [...] C 35

99 [...] que vous ignoriez ma passion et que vous ne la connaissiez pour la **plus véritable et la plus violente** qui sera jamais. C 249

Dans la phrase 98, le substantif non répété est *la sincérité*, dans la phrase 99 il est *passion*.

Les adjectifs successifs sont très souvent renforcés par la comparaison ou par différents adverbes.

100 [...] personnes qui ont des vues **plus** grandes et **plus** éloignées. C 267

101 [...] une personne qu'il aimait d'une passion **la plus** violente, **la plus** naturelle et **la mieux** fondée qui ait jamais été. C 269

102 C'était la partie **la moins** philosophe et **la moins** sérieuse de leur vie. P 136

Dans l'exemple 100 il y a un comparatif (d'infériorité); dans les exemples 101 et 102, un superlatif relatif. Dans l'exemple 101, le substantif *passion* est précédé d'un article indéfini, ce qui est rare dans le cas d'un superlatif postposé. Devant un comparatif, l'article indéfini est, par contre, très courant.<sup>204</sup>

Les adverbes d'intensité peuvent déterminer un adjectif, un adverbe, un verbe ou une locution verbale. Ils évoquent le degré plus ou moins haut qu'atteint une qualité. Dans le corpus, le même adverbe d'intensité se joint souvent à deux adjectifs successifs. Dans tels cas, les deux adjectifs se trouvent toujours en position SAA. Des adverbes servant à renforcer les adjectifs, attestés dans notre corpus des adjectifs multiples, sont *si*, *très*, *fort*, *bien* et *tellement*. Ce sont tous des adverbes qui, joints à un adjectif, expriment un degré supérieur.<sup>205</sup>

103 [...] ils diront des choses **si faibles** et **si basses** qu'ils [...] P 9

On rencontre l'adverbe *si* dans 6 syntagmes, dont tous sont d'ordre SAA. Nous avons également des épithètes renforcées par *bien*, *fort*, *très* ou *tellement*:

---

204 GF 257.

205 Wagner - Pinchon 146, 437.

104 [...] qu'il faut un sens **bien délicat** et **bien net** pour les sentir [...] P 130

105 [...] qui ne sont sensibles que dans les changements **fort prompts** et **fort aisés**. E 57

106 [...] ces génies ne nous rendent que des visites et **très-rares** et **très-courtes** [...] E 26

107 [...] ce sont choses **tellement délicates** et **si nombreuses** [...] P 130

Dans la phrase précédente, le premier adjectif postposé est exceptionnellement renforcé par un autre adverbe que le second.

#### 2.5.4. L'adjectif antéposé et l'adjectif postposé

Le corpus présente 26 syntagmes, 29.213% sur les 89 cas des épithètes multiples, où les épithètes se disposent de part et d'autre du substantif. Cette sorte de construction à l'intérieur du syntagme nominal est particulièrement générale dans le texte de Fontenelle: il y a 20 attestations dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, mais seulement 3 dans *La Princesse de Clèves* et 3 dans les *Pensées*. Dans deux cas, il y a trois épithètes au total, dont une précède le substantif et les autres le suivent:

108 [...] quelques **petits** tourbillons **plus légers** et **plus agiles** qui se glissent entre les autres [...] E 51

109 [...] de **grandes** voûtes **souterraines remplies** de soufre [...] E 58

Dans les deux exemples ci-dessus, les deux épithètes postposées se succèdent d'une manière différente. L'épithète *plus légers* est coordonnée à *plus agiles* par *et*. L'ordre mutuel de ces deux épithètes est sans importance, parce qu'elles sont sémantiquement égales entre elles. Dans exemple 109, l'épithète *souterraines* se trouve étroitement liée au substantif *voûtes*. Certains auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle peuvent encore coordonner un tel adjectif *de relation* avec un autre adjectif; nous n'avons pourtant pas relevé cet usage, d'origine latine, dans les textes étudiés.

110 Il me semble qu'il n'est appuyé que sur une **petite** convenance bien **légère**.  
E 45

111 Ce n'est pas la **vraie** vie **pastorale**, que de parler des planètes [...] E 7

Dans tous les cas de l'ordre ASA, l'adjectif antéposé est un adjectif à place fixe en antéposition (*grand, petit, gros, beau, joli*) ou un adjectif à place variable, mais généralement antéposé (*unique, faux, vrai, seul, saint*). Nous n'avons donc pas rencontré des usages contraires à la langue moderne.

112 [...] dans un **petit** corps peu **favorisé de la nature** [...] C 6

113 [...] une **jolie** demoiselle toute **couverte de miroirs** [...] P 137

114 Alexandre voyait la Terre comme une **belle** place bien **propre à y établir**  
[...] E 27

Dans 14 syntagmes ASA, nous avons identifié une expansion de l'adjectif postposé par une détermination introduite par *de* ou *à*. Il est donc, autrement dit, très fréquent que la place du deuxième adjectif est réglé par le déterminant. Dans les phrases 112 et 113, l'adjectif est suivi de *de* et d'un substantif, dans la phrase 114, de la préposition *à* et d'un verbe.

### 3. CONCLUSION

Le corpus de ce travail contient un total de 1579 occurrences de 416 adjectifs différents. En dépouillant notre corpus, nous avons dénombré 623 cas d'antéposition et 956 cas de postposition ou, respectivement, 39.455% et 60.45%. La postposition représente grosso modo trois cinquièmes du total des épithètes. Conformément à notre attente, la postposition de l'épithète est ainsi nettement plus fréquente, au XVII<sup>e</sup> siècle, que la position *devant* l'adjectif épithète.

Nous avons comparé les résultats de notre analyse avec ceux de l'étude sur la langue moderne de Marc Wilmet et ceux de la comparaison historique sur la place épithétique de Damourette et Pichon. Cette comparaison confirme que la postposition n'est pas encore, dans notre corpus, aussi bien représentée que dans la langue française moderne. Nous pouvons aussi constater que l'évolution de la position épithétique, commencée bien avant le XVII<sup>e</sup> siècle, se poursuit longtemps après ce siècle.

Le dépouillement du corpus révèle que les adjectifs susceptibles d'être posés devant le substantif sont souvent très fréquents. Seulement 28 adjectifs différents se sont toujours placés en antéposition, ce qui correspond à 6.73% sur un total de 416 adjectifs différents. Ces adjectifs sont classés soit comme adjectifs à place fixe (la place ne variant pas) ou comme ceux à place variable (la place pouvant varier, mais ne le faisant pas dans notre corpus). Le corpus contient, ensuite, 66 adjectifs différents 15.87% sur un total de 416, attestés dans toutes les deux positions possibles. Ainsi, un total de 94 adjectifs, respectivement 22.60%, s'utilisent en antéposition.

Alors que deux cinquièmes de toutes les occurrences se placent en antéposition, seulement un peu plus d'un cinquième d'adjectifs différents sont susceptibles de le faire. De cela, nous déduisons que les adjectifs qui peuvent se placer avant le substantif, bien que numériquement rares, font partie des adjectifs épithètes les plus courants du français du XVII<sup>e</sup> siècle.

Un nombre important d'adjectifs différents, 322 sur un total de 416 (77.40%), n'est attesté qu'après le substantif. Ce sont des adjectifs classifiés comme adjectifs à place fixe (toujours postposée) ou, plus rarement, comme adjectifs à place variable. Il est de règle que les adjectifs postposés au substantif ne soient attestés qu'une seule fois: 212 du total de 416 adjectifs n'ont qu'une occurrence dans le corpus, ce qui correspond à 51.0% d'adjectifs différents et représente 13.4% du corpus.

De l'autre côté, les 35 adjectifs les plus fréquemment utilisés (au moins 10 attestations) ne représentent que 8.4% des adjectifs différents, mais leur proportion de toutes les attestations d'épithètes égale presque à la moitié: 49.0% sur un total de 1579 épithètes.

Parmi les 15 adjectifs les plus fréquemment attestés, par ordre décroissant de la fréquence, sont *grand, petit, fixe, premier, bon, beau, propre, seul, nouveau, véritable, vrai, différent, céleste, naturel et particulier*. Les cinq épithètes les plus fréquemment attestées en position AS sont *grand, petit, bon, premier et beau*. En position SA, nous avons repéré le plus souvent les adjectifs *fixe, céleste, différent, naturel et particulier*.

Notre corpus comprend un total de 89 attestations de syntagmes nominaux où il y a au moins deux adjectifs épithètes qualifiant le même substantif. Les épithètes multiples se répartissent en trois groupes, constitués par les épithètes antéposées (AAS) et postposées (SAA) et de celles qui encadrent le substantif (ASA). Le groupe le plus important est celui des épithètes postposées avec le pourcentage de 64.045% (57 occurrences). Les épithètes qui se placent de part et d'autre du substantif occupent la deuxième place, le pourcentage en étant de 29.213 (26 occurrences). La position la moins fréquente est l'antéposition des épithètes: 6.742% (6 occurrences) de l'ensemble.

En ce qui concerne l'ordre des épithètes successives, la longueur en syllabes de l'adjectif est un facteur essentiel régissant le regroupement. La progression par masses croissantes ou égales est l'ordre normal. Nous n'avons que 8 syntagmes (12.3%) où un adjectif plus long se place devant un adjectif plus court (masses décroissantes). Dans 40 cas, 61.5% sur un total de 65 syntagmes (où les adjectifs successifs peuvent être comparés l'un à l'autre), il y a l'ordre *adjectif plus court-*

*adjectif plus long*, autrement dit une progression par masse croissante. Les cas où il n'y a pas de différence de longueur entre les épithètes, c'est-à-dire les exemples de l'ordre masses égales, sont relativement fréquents, il y en a 17 (26.2%) dans le corpus.

En fin de compte, nous pouvons constater que l'emploi des épithètes multiples est, chez les trois auteurs du travail, conforme à l'usage actuel. Nous savons cependant, qu'il y a des autres auteurs qui, encore au XVII<sup>e</sup> siècle, peuvent par exemple coordonner une épithète antéposée à une autre qui se trouve en postposition au substantif.

En conclusion, on peut constater que l'ordre du substantif et de l'épithète était déjà assez établi à la fin du siècle. Ce sont l'usage, et surtout les linguistes, qui commencèrent à régler la place des adjectifs. La tendance générale de régler le langage se poursuivit au siècle suivant. Selon Brunot et Bruneau, ce n'est qu'à l'époque des romantiques, et surtout des symbolistes, que les écrivains ont rendu à la langue littéraire une partie de la liberté de jadis.<sup>206</sup>

Malgré la constatation précédente, nous voyons que la position de l'adjectif épithète est plus libre en français qu'en beaucoup d'autres langues. Le français possède "l'heureux avantage" de pouvoir varier la place de l'épithète. Aussi possède-t-il un moyen formel d'introduire différentes valeurs sémantiques et stylistiques à un substantif. Par exemple les langues germaniques manquent de cette possibilité.

---

206 Brunot - Bruneau, *Précis*, 157.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Ouvrages analysés*

Butor, M. - Didier, B. éd., *Madame de La Fayette, La Princesse de Clèves*. Paris 1991. (= C)

Cubaud, P. éd., *Bernard Fontenelle, Entretiens sur la pluralité des mondes*. cedric.cnam.fr <URL:<http://cedric.cnam.fr/ABU/go?plural3.html>>  
le 9 mai 1999. (= E)

Dubreucq, E. éd., *Blaise Pascal, Pensées*. Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers. cedric.cnam.fr <URL:<http://cedric.cnam.fr/ABU/go?penseesXX1.html>>  
le 10 mai 1999. (=P)

### *Ouvrages consultés*

Amat, R. d'. 'Deimier', *DBF* 10/1965, 572.

Artaud, L. 'Fontenelle', *NBG* 18/1858 (1965), 124-130.

Bartsch, K. - Wiese, L. éd., *Chrestomathie de l'ancien français*<sup>12</sup>. Accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. New York 1958.

Bazin, J. de. *Index du vocabulaire de La Princesse de Clèves*. Paris 1967.

Béchade, H.-D. *Syntaxe du français moderne et contemporain*<sup>2</sup>. Paris 1989.

Berest, E. éd., *Racine, Bajazet*. Les petits classiques Bordas. Paris 1971.



Blomqvist, Å. éd., *Gace de la Buigne, Le roman des deduis*. Studia romanica holmiensia 3. Karlshamn 1951.

Bossuet, J-B. *Discours sur l'histoire universelle*. s.l. 1678 (Paris 1844).

Boulenger, J. - Scheler, L. éd., *Rabelais, Œuvres complètes*<sup>2</sup>. Bibliothèque de la Pléiade 15. Bruges 1965.

Brunot - Bruneau, *Histoire* = Brunot, F. - Bruneau, C. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 1-13. Paris 1906-1953 (1966-1969) et 1972-1979.

Brunot - Bruneau, *Précis* = Brunot, F. - Bruneau, C. *Précis de grammaire historique de la langue française*<sup>3</sup>. Paris 1969.

Clarac, P. éd., *La Fontaine, Fables*. Paris 1972.

Cognet, L. éd., *Pascal, Les Provinciales*. Classiques Garnier. Paris 1983.

Cohen, G. éd., *Ronsard, Œuvres complètes* 1-2. Bibliothèque de la Pléiade 45-46. Bourges - Paris 1965-1966.

Damourette, J. - Pichon E. *Des mots à la pensée*. Essai de grammaire de la langue française 1-7. Paris s.d. (Paris 1968-1971).

DBF = Amat, R. d' - Limouzin-Lamothe R. éd., *Dictionnaire de Biographie française* 1-18. Paris 1933-1994.

DLLF = Beaumarchais, J.-P. - Couty, D. - Rey, A. éd., *Dictionnaire des littératures de langue française*. Paris 1984.

DP = Huisman, D. éd., *Dictionnaire des philosophes*. Paris 1984.

DSB = Coulston Gillispie, C. éd., *Dictionary of Scientific Biography* 1-15. New York 1970-1978.

Drake, S. 'Galilei, Galileo', *DSB* 5/1972, 237-249.

Dubois, J. - Dubois-Charlier, F. *Éléments de linguistique française*. Syntaxe. Paris 1970.

Ducrot, O. *Les échelles argumentatives*. Paris 1980.

Dufournet, J. éd., *La farce de Maître Pierre Pathelin*. Littérature du Moyen Age. Paris 1986.

Feller, J. 'Descartes', *DBF* 10/1965, 1240-1244.

Ferrier, F. 'Augustin', *DP*, 135-151.

Fisquet, H. 'Maupas du Tour', *NBG* 34/1861 (1967), 366-367.

Forsgren, M. *La place de l'adjectif épithète en français contemporain*.  
Etude quantitative et sémantique. *Studia Romanica Upsaliensia* 20. Uppsala 1978.

Fournel, V. 'Ménage', *NBG* 34/1861 (1967), 887-898.

Fournel, V. 'Perrault', *NBG* 39/1863 (1968), 628-633.

Fournel, V. 'Vaugelas', *NBG* 45/1866 (1969), 1026-1028.

Gamillscheg, E. *Historische französische Syntax*. Tübingen 1957.

Gay de Vernon, 'Oudin', *NBG* 38/1862 (1968), 964-965.

GF = Berg, M. - Merad, G. - Spang-Hanssen, E. eds., *Togeby, Grammaire française*.  
Le nom. Copenhague 1982.

Gougenheim, G. *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Paris 1973.

Greenwood, L.H.G. éd., *Cicero, The Verrine Orations 1-2*. The Loeb Classical Library 221, 293. London 1928-1935 (1959-1967).

Grevisse, M. - Goosse, A. *Le bon usage*<sup>13</sup>. Paris - Louvain-la-Neuve 1993.

Groos, R. - Schiffrin, J. éd., *La Fontaine, Fables, contes et nouvelles*. Bibliothèque de la Pléiade 10. Mayenne 1959.

Haase, A. - Obert, M. *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*<sup>4</sup>. Paris 1964.

Hippeau, C. 'Malherbe', *NBG 33/1860* (1967), 49-58.

Hippeau, C. 'Segrais', *NBG 43/1864* (1969), 687-690.

*HLF* = Brunel, P., - Bellenger, Y., - Couty, D., - Sellier, Ph., - Truffet, M. *Histoire de la littérature française*. Paris 1972.

Hoëfer F. 'Pascal', *NBG 39/1863* (1968), 270-286.

Joubert, L. 'La Rochefoucauld', *NBG 29/1859* (1967), 634-645.

Kerbrat-Orecchioni, C. *L'énonciation*. De la subjectivité dans le langage. Paris 1980.

Kergomard, J. 'Dalen ou Dale', *NBG 12/1855* (1965), 806-807.

Kukenheim, L. *Grammaire historique de la langue française*. Les syntagmes. Leiden 1968.

*LHS* = Leumann, M. - Hofmann, J.B. - Szantyr, A. *Lateinische Grammatik 2*. Lateinische Syntax und Stilistik: mit dem allgemeinen Teil der lateinischen Grammatik. Handbuch der Altertumswissenschaft. München 1965.

Lièvre, P. - Caillois, R. éd., *Corneille, Théâtre complet 1-2*. Bibliothèque de la Pléiade 19-20. Dijon 1968.

Limouzin-Lamothe, R. 'Boileau', *DBF* 6/1954, 794-795.

Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*. Collection Etudes. Paris 1979.

Margolin, J-C. 'Ignace de Loyola', *DP*, 1302-1305.

Mazenod, L. - Schoeller, G. *Dictionnaire des femmes célèbres*. De tous les temps et de tous les pays. Paris 1992.

Michel, P. éd., *Montaigne, Essais*1-3. Paris 1965.

Misrahi, J. - Knudson, C.A. éds., *Antoine de la Sale, Jehan de Saintré*<sup>2</sup>. Genève 1967.

Moignet, G. éd., *La Chanson de Roland*<sup>9</sup>. Paris 1972.

*NBG* = Hœfer, F. éd., *Nouvelle biographie générale* 1-46. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1850-60. Paris 1857-1866 (Copenhague 1963-1969).

Niderst, A. *La Princesse de Clèves*. Le roman paradoxal. Collection Thèmes et Textes. Paris 1973.

Paladilhe, J. 'Fontenelle', *DBF* 14/1979, 358-360.

Perrault, C. *Contes*. Paris 1697 (1993).

Picoche, J. - Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française*. Nancy 1989.

Pomeau R. *L'âge classique* 3. 1680-1720. Collection Littérature française. Paris 1971.

Raffalli, P. 'La Fayette', *DLLF* 2/1984, 1165-1169.

Rat, M. éd., *Molière, Œuvres complètes* 1-2. Bibliothèque de la Pléiade 8-9. Bruges 1956.

Reiner, E. *La place de l'adjectif épithète en français*. Théories traditionnelles et essai de solution. Wien 1968.

Rey, A. éd., *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris 1992 (1994).

Riegel, M. - Pellat, J-C. - Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*<sup>2</sup>. Paris 1996.

Roucaute. Y. 'Jansénius', *DP*, 1337-1339.

Sablayrolles, G. éd., *Molière, L'école des femmes*. Nouveaux classiques Larousse. Paris 1965.

Schneider, I. *Lateinische Satzlehre*. Leipzig 1970.

Schärer, K. 'Pascal', *DLLF* 3/1984, 1695-1710.

Serbat, G. *Les structures du latin*. Le système de la langue classique; son évolution jusqu'aux langues romanes. Connaissance des langues 10. Paris 1975.

Sjöstrand, N. *Ny latinsk grammatik*. Lund 1953.

Stati, S. *La sémantique des adjectifs en langues romanes*. Documents de linguistique quantitative 39. Saint-Sulpice-de-Favières 1979.

Tiefenbrun, S.W. *A Structural Stylistic Analysis of La Princesse De Clèves*. Series Practica 25. The Hague - Paris 1976.

TLF= Imbs, P. et al. éd., *Trésor de la langue française 1-16*. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960). Paris 1971-1994.

Togoby, K. *Précis historique de grammaire française*. Odense 1979.

Vaugelas, C. Favre de. *Remarques sur la langue française*. Utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire. Paris 1647 (Paris 1981).

Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*<sup>3</sup>. Série Manuels et études linguistiques. Paris 1981.

Wagner, R. L. - Pinchon, J. *Grammaire du Français classique et moderne*<sup>2</sup>. Paris 1993.

Walter, H. *Le français dans tous les sens*. Paris 1988.

Warmington E. H. éd., *Remains of Old Latin*<sup>4</sup> 1-4. The Loeb Classical Library 294, 314, 329, 359. London 1967.

Wartburg, W. von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch* 1-24. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Tübingen - Basel 1922-1983 (1948-1969).

Wilmet, 'Place' = Wilmet, M. 'La place de l'épithète qualificative en français contemporain', *Revue de linguistique romane* 45/1981, 17-73.

Wilmet, 'Antéposition' = Wilmet, M. 'Sur l'antéposition et la postposition de l'épithète qualificative en français', *Revue de linguistique romane* 57/1993, 5-25.

## Annexe A

### Distribution des adjectifs du corpus

	adjectif	EA	EP	TOTAL
1.	abandonné		1	1
2.	abominable		1	1
3.	absent	2		2
4.	absolu		2	2
5.	accompagné		1	1
6.	accompli		2	2
7.	actif		1	1
8.	admirable	2	6	8
9.	adorable	1		1
10.	adroit		1	1
11.	agile		1	1
12.	agité		1	1
13.	agréable	2	6	8
14.	aigri		1	1
15.	aimable	3		3
16.	ainé		1	1
17.	aisé		1	1
18.	ambitieux		1	1
19.	amoureux		1	1
20.	ancien	7	1	8
21.	angélique		2	2
22.	apparent		1	1
23.	appliqué		1	1
24.	appuyé		2	2
25.	ardent		1	1
26.	arrêté		1	1
27.	athénien		1	1
28.	attaché		2	2
29.	auguste	1		1
30.	austère	1	4	5
31.	avancé		2	2
32.	baissé		1	1
33.	barbare		1	1
34.	bas		3	3
35.	basané		1	1
36.	beau	25	1	26
37.	bizarre		3	3
38.	blanc		1	1
39.	bleu		5	5
40.	blond		2	2
41.	boiteux		1	1
42.	bon (meilleur)	30	3	33
43.	brun		2	2
44.	brutal		1	1
45.	caché		5	5
46.	capable		5	5
47.	carré		1	1
48.	catholique		1	1
49.	célèbre		1	1
50.	céleste	1	19	20
51.	certain		2	2
52.	charmant		1	1
53.	chamel		1	1
54.	chaud		1	1
55.	chétif	1		1
56.	chevelu		1	1

	<b>adjectif</b>	<b>EA</b>	<b>EP</b>	<b>TOTAL</b>
57.	chimérique		1	1
58.	choisi		1	1
59.	chrétien		15	15
60.	circulaire		1	1
61.	clair		5	5
62.	commun		11	11
63.	composé		1	1
64.	concupiscible		2	2
65.	conforme		3	3
66.	confus		2	2
67.	connu		2	2
68.	consacré		1	1
69.	considérable		5	5
70.	content		1	1
71.	continu		1	1
72.	continuuel		5	5
73.	contraire		5	5
74.	convaincant		1	1
75.	convenable		1	1
76.	corporel		2	2
77.	correct		1	1
78.	corrompu		1	1
79.	couché		1	1
80.	coupable		1	1
81.	court		1	1
82.	couvert		2	2
83.	crédule		1	1
84.	creux		1	1
85.	cruel	4		4
86.	cuisant	1		1
87.	curieux		1	1
88.	dangereux		1	1
89.	découvert		1	1
90.	déçu		1	1
91.	délicat	1	2	3
92.	délicieux		1	1
93.	démesuré		2	2
94.	demi	3		3
95.	dénaturé		1	1
96.	déplorable	1		1
97.	déraisonnable		1	1
98.	dernier	16		16
99.	dérobé		1	1
100.	désagréable		1	1
101.	désert		1	1
102.	destiné		1	1
103.	destitué		1	1
104.	différent	3	19	22
105.	digne		5	5
106.	disgracié		1	1
107.	distinct		1	1
108.	divers	1	1	2
109.	divin	1	3	4
110.	domestique		1	1
111.	dominant		1	1
112.	douairière		1	1
113.	double	5		5
114.	doux		2	2
115.	droit		3	3
116.	dur		2	2



	<b>adjectif</b>	<b>EA</b>	<b>EP</b>	<b>TOTAL</b>
117.	durable		1	1
118.	éclairci		1	1
119.	éclairé		1	1
120.	éclatant		4	4
121.	écrit		1	1
122.	effectif		2	2
123.	effroyable	2		2
124.	égal	2		2
125.	égayé		1	1
126.	élevé		3	3
127.	éloigné		10	10
128.	embarrassé		1	1
129.	emprunté		2	2
130.	enchanté		1	1
131.	endormi		1	1
132.	ennuyeux		1	1
133.	entêté		1	1
134.	entier	2	9	11
135.	enveloppé		1	1
136.	épais		2	2
137.	épouvantable	1	1	2
138.	estimable	1		1
139.	établi		1	1
140.	éternel		12	12
141.	étonnant	1	3	4
142.	étrange	7	2	9
143.	étranger		10	10
144.	étroit	1	1	2
145.	évident		1	1
146.	exact	1	6	7
147.	excellent	1		1
148.	excessif		1	1
149.	exempte		1	1
150.	extérieur		1	1
151.	extraordinaire		12	12
152.	extravagant	1	1	2
153.	extrême	8	1	9
154.	fâcheux		2	2
155.	faible	2	4	6
156.	fait		9	9
157.	fantastique		1	1
158.	fatal	1	1	2
159.	faux	9	2	11
160.	fidèle		1	1
161.	fier		1	1
162.	figuré		1	1
163.	fin		5	5
164.	fixe		40	40
165.	fluide		1	1
166.	formé		1	1
167.	fort		1	1
168.	fragile		1	1
169.	français		1	1
170.	frappé		1	1
171.	fréquent		1	1
172.	funeste		1	1
173.	futur	1	1	2
174.	galant		3	3

	<b>adjectif</b>	<b>EA</b>	<b>EP</b>	<b>TOTAL</b>
175.	général		8	8
176.	géométrique		1	1
177.	grand	142	6	148
178.	grave		2	2
179.	grec		2	2
180.	gros	11	1	12
181.	grossi		1	1
182.	grossier		4	4
183.	habile	1	1	2
184.	hasardeux		1	1
185.	haut	2		2
186.	hautain		1	1
187.	hébraïque		1	1
188.	heureux	5	4	9
189.	honnête	4		4
190.	honorable		1	1
191.	horrible	5	1	6
192.	humain		4	4
193.	humble	2		2
194.	imaginable		3	3
195.	imaginaire		2	2
196.	imbécile		1	1
197.	immense		5	5
198.	immuable		1	1
199.	impénétrable		2	2
200.	imperceptible		2	2
201.	impérieux		1	1
202.	important	2	4	6
203.	imposé		1	1
204.	impossible		1	1
205.	imprimé		1	1
206.	impuissant		2	2
207.	impur		2	2
208.	inaccoutumé		1	1
209.	incapable		1	1
210.	incertain		1	1
211.	incomparable	1	1	2
212.	incompréhensible		2	2
213.	inconnu		2	2
214.	inconsidéré		1	1
215.	inconsolable		1	1
216.	inconstant		1	1
217.	incontestable		1	1
218.	indépendant		1	1
219.	indifférent		1	1
220.	indiscret		1	1
221.	indispensable		1	1
222.	ineffaçable		1	1
223.	inégal		4	4
224.	inévitable		1	1
225.	infect		1	1
226.	inférieur		1	1
227.	infidèle		1	1
228.	infini		18	18
229.	inhumain		1	1
230.	inimitable		1	1
231.	innocent		3	3
232.	inquiet		1	1
233.	insensible		2	2

	adjectif	EA	EP	TOTAL
234.	insurmontable		2	2
235.	intellectuel		1	1
236.	intéressé		1	1
237.	intérieur		2	2
238.	intime		2	2
239.	inutile		4	4
240.	invincible		1	1
241.	inviolable		1	1
242.	invisible		5	5
243.	involontaire		1	1
244.	irréconciliable		1	1
245.	irrité		1	1
246.	jeté		1	1
247.	jeune	5	1	6
248.	joli	2		2
249.	juif		1	1
250.	juste		3	3
251.	laborieux		1	1
252.	latin		2	2
253.	léger		5	5
254.	lent		1	1
255.	liquide		1	1
256.	long	7	3	10
257.	lumineux		6	6
258.	mahométan		1	1
259.	majestueux		2	2
260.	malheureux	4	2	6
261.	malicieux		1	1
262.	manifeste		2	2
263.	mathématique		1	1
264.	mauvais	5	1	6
265.	méchant	2	2	4
266.	médiocre	2	1	3
267.	menaçant		1	1
268.	méprisable		1	1
269.	merveilleux		1	1
270.	métaphysique		1	1
271.	misérable	2		2
272.	modeste		1	1
273.	monstrueux		2	2
274.	mortel	1	4	5
275.	mourant		1	1
276.	naturel		19	19
277.	nécessaire		2	2
278.	net		3	3
279.	noble	2	2	4
280.	noir		1	1
281.	nombreux		1	1
282.	nommé		1	1
283.	nouveau	21	3	24
284.	obscur		9	9
285.	oisif		1	1
286.	olivâtre		1	1
287.	opaque		1	1
288.	opiniâtre		1	1
289.	opposé		4	4
290.	ordinaire		3	3
291.	original		1	1
292.	originel		1	1

	adjectif	EA	EP	TOTAL
293.	ouvert		3	3
294.	pareil	5	1	6
295.	parfait	2	10	12
296.	particulier		19	19
297.	passager		1	1
298.	passé		2	2
299.	passionné		1	1
300.	pastoral		2	2
301.	pauvre	3		3
302.	pénible		1	1
303.	perdu		2	2
304.	périlleux		1	1
305.	perpétuel		5	5
306.	pesant		2	2
307.	petit (moindre)	51		51
308.	pétrifié		1	1
309.	philosophe		1	1
310.	pieux		1	1
311.	plaisant	2	1	3
312.	plat		5	5
313.	plein		5	5
314.	pluvieux		1	1
315.	poétique		1	1
316.	possible		2	2
317.	précédent		3	3
318.	prédit		1	1
319.	premier	35	4	39
320.	préparé		1	1
321.	présent		4	4
322.	prétendu		2	2
323.	principal	5	4	9
324.	prochain		1	1
325.	proche		2	2
326.	prodigieux	3	3	6
327.	profond	2	5	7
328.	promis		3	3
329.	prompt		2	2
330.	proportionné		3	3
331.	propre	15	11	26
332.	publique		1	1
333.	puissant	1	3	4
334.	pur	2	8	10
335.	raisonnable		5	5
336.	rare		1	1
337.	ras		1	1
338.	reculé		2	2
339.	redoutable	1		1
340.	réel		1	1
341.	réglé		3	3
342.	réjouissant		1	1
343.	religieux		2	2
344.	remarquable		1	1
345.	rempli		1	1
346.	répété		1	1
347.	riant		1	1
348.	ridicule		2	2
349.	robuste		1	1
350.	rouge		2	2
351.	royal		1	1

	adjectif	EA	EP	TOTAL
352.	sage		1	1
353.	sain		1	1
354.	saint	3	8	11
355.	savant		2	2
356.	scrupuleux		1	1
357.	sec		1	1
358.	second	6	1	7
359.	secret		3	3
360.	semblable	2	2	4
361.	sensible	1	5	6
362.	serein		1	1
363.	sérieux	1	4	5
364.	seul	25		25
365.	simple	7	4	11
366.	sincère		2	2
367.	solide	2	8	10
368.	soudain	1		1
369.	souhaitable		1	1
370.	soumis		1	1
371.	souterrain		3	3
372.	souverain	3		3
373.	spécial		1	1
374.	spéculatif		2	2
375.	spirituel		1	1
376.	stéril		1	1
377.	subalterne		3	3
378.	sublime		1	1
379.	subtil		2	2
380.	suivant		2	2
381.	superflu		1	1
382.	surnaturel		1	1
383.	surprenant		3	3
384.	suspendu		1	1
385.	taillé		1	1
386.	tel	1	1	2
387.	téméraire		1	1
388.	temporel		2	2
389.	tendre	1	2	3
390.	terrible	1	5	6
391.	total		1	1
392.	touché		1	1
393.	tracé		1	1
394.	tranquille		1	1
395.	tremblant		1	1
396.	triste	2	1	3
397.	trompeur		1	1
398.	uniforme		1	1
399.	unique	9	2	11
400.	universel		4	4
401.	utile	1		1
402.	vain	1	2	3
403.	vaste	2	1	3
404.	vénérable		1	1
405.	véritable	21	3	24
406.	vêtu		1	1
407.	vicieux		1	1
408.	vide		3	3
409.	vif	1	9	10
410.	vilain	1		1

	<b>adjectif</b>	<b>EA</b>	<b>EP</b>	<b>TOTAL</b>
411.	violent	1	10	11
412.	visible		3	3
413.	vivant		2	2
414.	voisin		7	7
415.	vrai	24		24
416.	vraisemblable		2	2
<hr/>				
	<b>total</b>	<b>623</b>	<b>956</b>	<b>1579</b>
	<b>%</b>	<b>39.455%</b>	<b>60.545%</b>	<b>100%</b>

**EA=** épithète antéposée

**EP=** épithète postposée

## Annexe B

### Les épithètes multiples du corpus

#### *La Princesse de Clèves:*

1. il avait un esprit **vaste et profond** (C6)
2. une âme **noble et élevée** (C6)
3. un prince **aimé** de tout le monde, **bien fait, plein d'esprit, plein d'adresse** (C6)
4. dans un **petit** corps **peu favorisé** de la nature (C6)
5. avait une âme **grande et hautaine** (C6)
6. l'homme du monde **le mieux fait et le plus beau** (C7)
7. la beauté et l'esprit **capable et avancé** de cette jeune reine (C10)
8. il faisait des vers, et avait un esprit **galant et passionné** qui (C27)
9. Comme Mlle de Chartres avait le cœur **très noble et très bien fait** (C31)
10. jamais personne n'en a eu une **si grande et si naturelle** (C35)
11. Tout ce qu'il y avait d'hommes **jeunes et galants** (C36)
12. Mme de Clèves était encore au lit, l'esprit **aigri et agité** de tristes pensées qu'elle avait eues pendant la nuit. (C144)
13. un esprit **ouvert et tranquille** (C148)
14. fût capable d'un attachement **sincère et durable** (C157)
15. dont le dessous était un **grand** salon **accompagné** de deux cabinets (C159)
16. Lassé enfin d'un état **si malheureux et si incertain** (C246)
17. vous ne la connaissiez pour la (passion) **plus véritable et la plus violente** qui sera jamais. (C249)
18. peut-être **l'unique** homme du monde **capable de** conserver de l'amour (C256)
19. **la plus vive et la plus tendre** passion dont un coeur ait jamais été touché. (C259)
20. pour me laisser des vues **claires et distinctes**. (C260)
21. Cette vue **si longue et si prochaine** de la mort (C266)
22. des vues **plus grandes et plus éloignées**. (C267)
23. une personne qu'il aimait d'une passion **la plus violente, la plus naturelle et la mieux fondée** qui ait jamais été. (C269)

#### *Entretiens sur la pluralité des mondes:*

24. par des digressions **fréquentes et souvent fort agréables**. (E2)
25. elles étaient toutes d'un or **pur et éclatant** (E5)
26. Assez de gens ont toujours dans la tête un **faux** merveilleux **enveloppé** d'une obscurité qu'ils respectent. (E7)
27. Ce n'est pas **la vraie** vie **pastorale** (E7)

28. le jour qu'on lui apporta **le premier** exemplaire **imprimé** de son livre (E10)
29. et pour une **grosse** masse **aussi pesante** qu'elle est (E11)
30. C'est donc un corps infiniment **plus dur et plus solide** que notre Terre (E24)
31. ou par le mouvement **secret et invisible** qu'il a (E25)
32. vapeurs **plus épaisses et plus grossières** que que celui de la Lune. (E25)
33. que des visites **et très-rares et très-courtes** (E26)
34. Alexandre voyait la Terre comme une **belle place bien propre** à y établir (E27)
35. ils sont dans une lumière **vive et éclatante** (E27)
36. On a de **beaux** jours toujours **sereins** (E27)
37. des habitants **très vifs, très laborieux, très adroits** (E32)
38. Elle a un **grand** palais **partagé** en une infinité de chambres (E32)
39. n'ayant qu'une lumière **faible, empruntée** de leur Soleil (E45)
40. sur une **petite** convenance bien **légère**. (E45)
41. une **petite** étoile **fixe** (E46)
42. un **grand** espace **vide** (E47)
43. Une infinité de **petites** étoiles **invisibles** aux yeux (E47)
44. **petits** tourbillons **voisins**. (E48)
45. il y ait un **grand** espace **vide** (E50)
46. quelques **petits** tourbillons **plus légers et plus agiles** qui se glissent (E51)
47. il faut qu'il arrive des changements, **soit lents, soit prompts**, mais toujours (E52)
48. ces **grand** pays **invisibles** (E53)
49. une **petite** troupe **choisie** qui (E54)
50. Les horloges **les plus communes et les plus grossières** (E55)
51. qu'avec de **petits** raisonnements **doux**, et accommodés à votre usage (E56)
52. les **petites** planètes **subalternes** qui tournent (E56)
53. la **seule** égalité **exacte** qui soit au monde (E56)
54. les changements **fort prompts et fort aisés**. (E57)
55. de **grandes** voûtes **souterraines remplies de soufre**(E58)

*Pensées:*

56. qu'il n'y a point ici de satisfaction **véritable et solide** (P6)
57. et encore de nous le dire d'un ton de voix **fier et content?** (P9)
58. ils diront des choses **si faibles et si basses** qu'ils persuaderaient (P9)
59. ce qui est encore une domination **plus terrible et plus impérieuse**. (P17)
60. rempli que par un objet **infini et immuable?** (P17)
61. un sujet simple leur paraissait incapable de **telles et si soudaines** variétés



(P18)

62. et l'autre toujours des choses **basses et communes**, et mêmes sottises (P55)
63. mais il y a des clartés admirables, et des prophéties **manifestes accomplies**. (P55)
64. car votre Dieu est un Dieu **grand, puissant, et terrible**, qui n'accepte pas les personnes. (P61)
65. car c'est une nation **méchante et infidèle**. (P61)
66. que de ne leur donner pour preuves de ce **grand et important** sujet que (P63)
67. car on ne parle point ainsi d'une lumière **claire et évidente** (P63)
68. et par une intelligence **vive et lumineuse** (P67)
69. qu'il n'ya jamais eu de Pyrrhonien **effectif et parfait**. (P68)
70. Une épreuve **si longue, si continuelle, et si uniforme** devrait bien nous convaincre (P68)
71. et au lieu d'un bien **solide et effectif** (P68)
72. **l'unique et véritable** cause, l'arbitre et souveraine, il est (P121)
73. comme une suite **inévitabile, juste, et sainte** d'un (P121)
74. ne sont qu'un **seul et unique** sacrifice: nous savons (P122)
75. ce **saint** sacrifice **accompli** en terre (P123)
76. la nature **corrompue et déçue**, qui (P124)
77. comme le temple **inviolable et éternel** (P124)
78. cette **grande** âme **capable** d'un amour (P124)
79. Mais une des **plus solides et plus utiles** charités envers les morts est (P128)
80. par des prévoyantes **indiscrètes et téméraires**. (P128)
81. aux principes **nets et grossiers** de Géométrie (P130)
82. choses **tellement délicates et si nombreuses** qu'il (P130)
83. qu'il faut un sens **bien délicat et bien net** pour les sentir (P130)
84. par un lien **naturel et insensible** qui (P134)
85. comme des presonnages toujours **graves et sérieux**. (P136)
86. C'était la partie **la moins philosophe et la moins sérieuse** de leur vie. (P136)
87. une **jolie** demoiselle toute **couverte** de miroirs (P137)
88. qui ont les sentiments **humains et tendres** (P139)
89. et non aux âmes **barbares et inhumaines**. (P139)